UNIMER GROUP

RAPPORT FINANCIER ANNUEL 2025

SOMMAIRE

1 PRÉSENTATION DU GROUPE

2 FAITS MARQUANTS ET RÉALISATIONS

3 RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉ

4 RAPPORT DE GESTION

5 ÉTATS FINANCIERS SOCIAUX 2025

6 ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS 2025

7 RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

8 RAPPORT ESG 2025

1

PROFIL DU GROUPE

- CHIFFRES CLÉS
- STRUCTURE ACTIONNARIALE
- PRÉSENCE DU GROUPE

PRÉSENTATION DU GROUPE

UNIMER, LE MEILLEUR DE LA MER

Depuis plusieurs décennies, Unimer Group s'impose comme un acteur incontournable des produits de la mer. Filiale du Groupe agro-industriel Sanam Agro, il puise son expertise de la fusion de conserveries historiques, datant du 19ème siècle, spécialisées dans la conserve des poissons pélagiques, notamment la sardine et l'anchois.

Fort de son savoir-faire et de son expertise industrielle, Unimer a progressivement diversifié ses activités vers la pêche hauturière, la production de farine et d'huile de poisson, l'aquaculture, les conserves végétales (fruits et légumes) et les produits surgelés, développant ainsi de fortes synergies commerciales.

Avec un réseau de distribution dynamique à l'échelle mondiale et des bureaux de commercialisation stratégiquement implantés aux Etats-Unis, au Royaume-Uni, en France, à Monaco et en Espagne, Unimer Group réalise plus de 95 % de son activité à l'export.

Le Groupe s'appuie sur un portefeuille de marques propres historiques, reconnues sur leurs marchés respectifs. Ses marques emblématiques – Titus, La Monégasque, Princesse, Vanelli, Madrigal, Belmonte Gourmet, entre autres – bénéficient d'une forte notoriété à l'international, avec un positionnement stratégique dans différentes régions. Parallèlement, Unimer est un partenaire de choix pour les marques de distributeurs, collaborant avec de nombreux acteurs internationaux.

Leader marocain des conserves et semi-conserves, Unimer mobilise près de 5 000 collaborateurs et place l'innovation au cœur de son développement pour renforcer ses marques et fidéliser ses consommateurs. Le Groupe poursuit une stratégie ambitieuse visant à élargir ses marchés et à conquérir de nouveaux partenaires, tout en restant fidèle à ses engagements en matière de qualité, de durabilité et de responsabilité sociétale.

CHIFFRES CLÉS

STRUCTURE ACTIONNARIALE

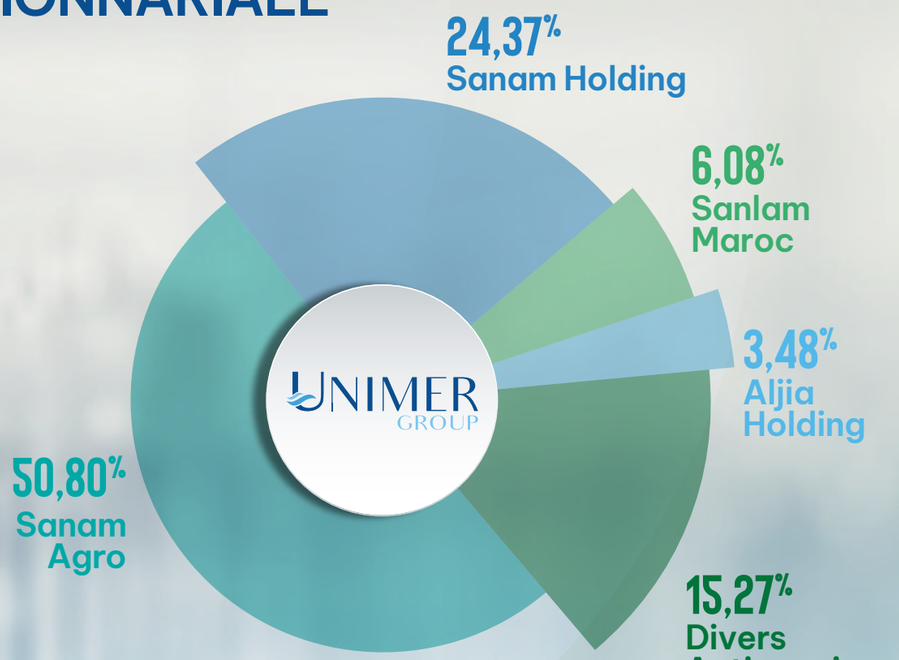

(Données au 31 décembre 2025)

NOTRE PRÉSENCE GÉOGRAPHIQUE

25 FILIALES ET BUREAUX
DE REPRÉSENTATION
DONT 6 À L'ÉTRANGER

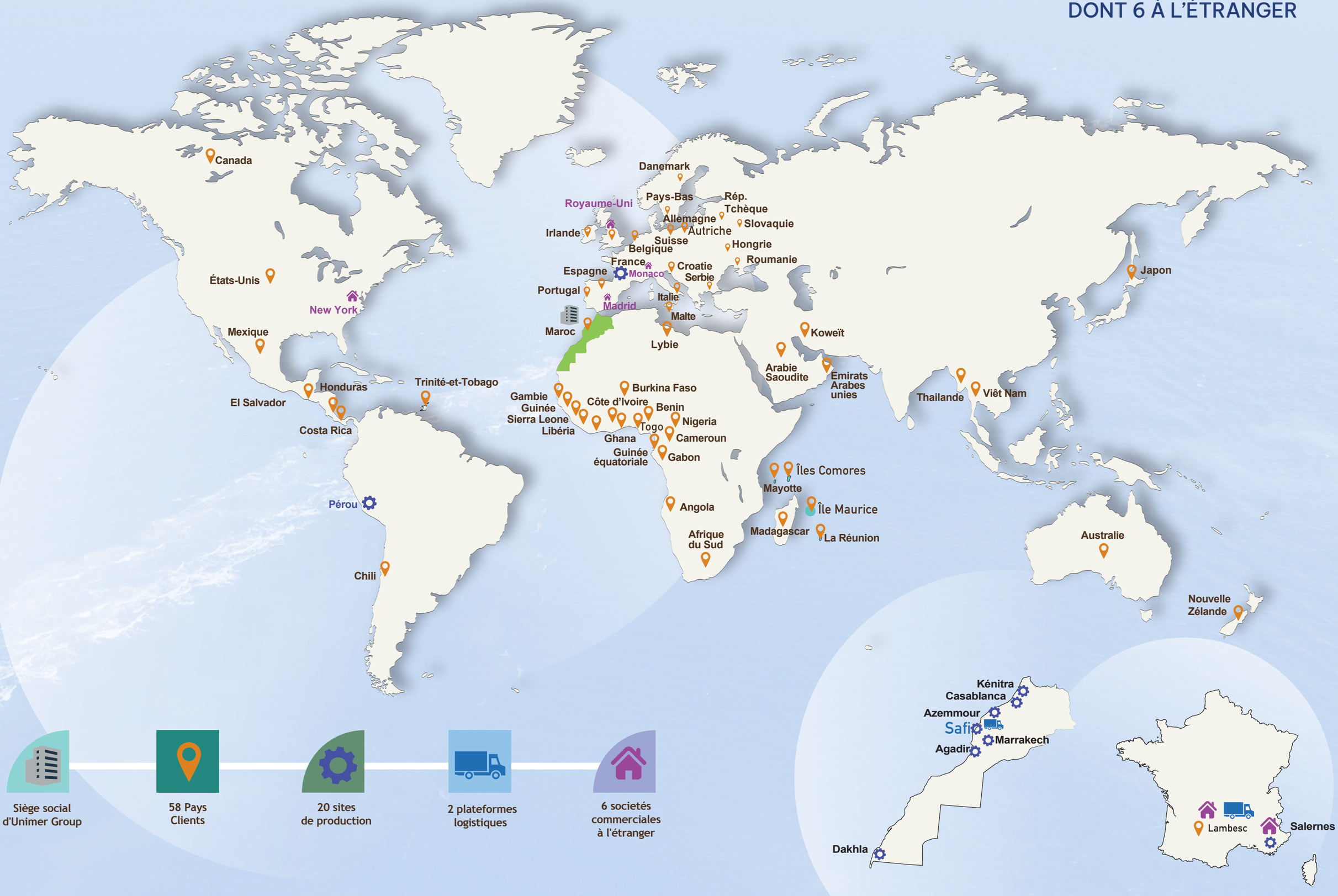

- FAITS MARQUANTS
- PRINCIPALES RÉALISATIONS
- COMMUNIQUÉS DE PRESSE

FAITS MARQUANTS ET RÉALISATIONS

FAITS MARQUANTS 2025

Contexte national pêche

SARDINES :

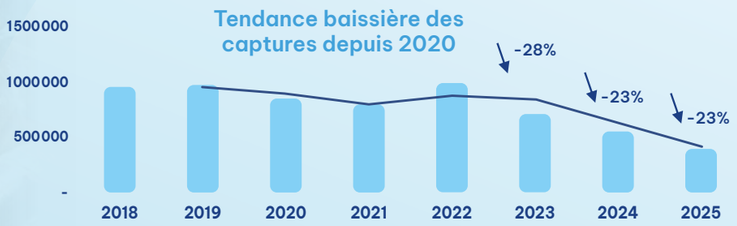

BAISSE STRUCTURELLE DEPUIS 2020 (-58 %)

Troisième année consécutive de recul marqué (**-28 %** en **2023**, **-23 %** en **2024** et **2025**), confirmant une pression durable sur la ressource.

MAQUEREAUX

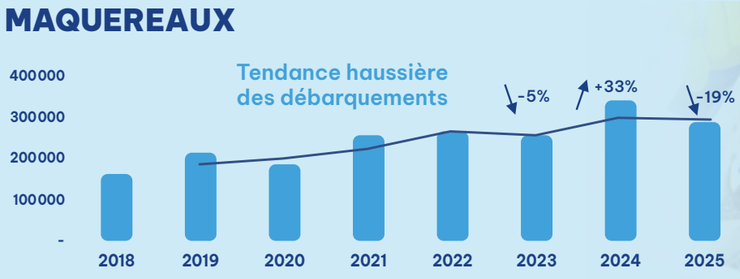

CYCLE HAUSSIER MAIS VOLATIL

Dynamique globalement haussière sur la période, avec un pic en 2024 (**+33 %**) suivi d'un ajustement en 2025 (**-19 %**).

ANCHOIS :

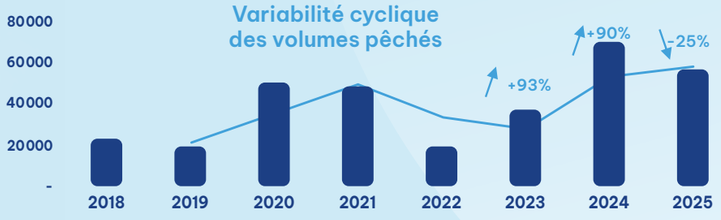

FORTE CYCLICITÉ

Volumes marqués par une forte cyclicité (**+93 %** en **2023**, **+90 %** en **2024**, **-25 %** en **2025**).

Contexte change 2025

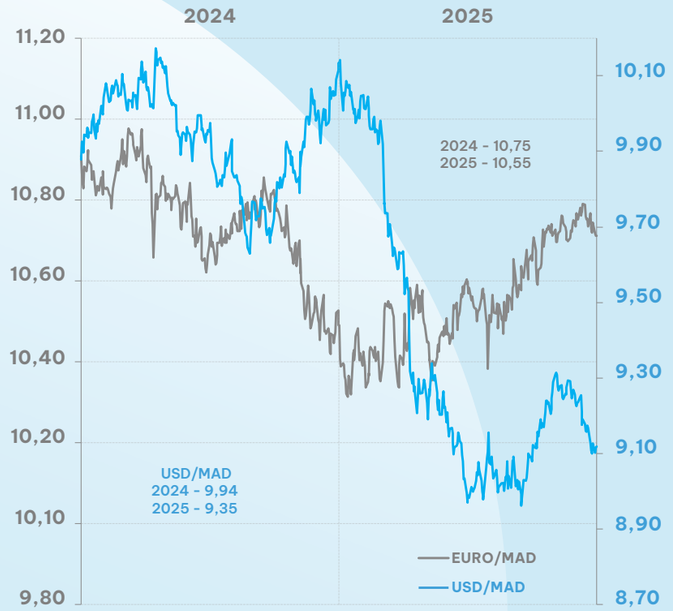

REPLI DU DOLLAR ET DE L'EURO FACE AU DIRHAM EN 2025

- En 2025, le dirham s'apprécie face aux principales devises : le dollar affiche une dépréciation marquée (-5,9%) et l'euro une dépréciation plus modérée (-1,9%) par rapport à 2024.

USD/MAD : TENDANCE BAISSIÈRE STRUCTURELLE

- La baisse du dollar a pénalisé principalement les ventes exposées aux marchés libellés en USD comme les États-Unis et l'Afrique.

EUR/MAD : TENDANCE BAISSIÈRE MODÉRÉE

- La dépréciation de l'euro en 2025 a eu un effet défavorable sur les ventes réalisées sur les marchés européens.

Contexte achat intrants

PRESSION PERSISTANTE SUR LA MATIÈRE PREMIÈRE

La sardine demeure le principal facteur de tension sur les coûts en 2025. Hausse de +14 % après une augmentation déjà très marquée en 2024 (+46 %).

+14% Sardines

+2% Anchois

+4% Maquereaux

ÉVOLUTIONS CONTRASTÉES DES HUILES

Une hausse de l'huile de tournesol (+16 %) et une relative stabilité de l'huile de soja.
Correction significative du prix de l'huile d'olive (-44 %), après plusieurs années de forte inflation.

-44% Huile Olive

+4% Huile de Soja

+16% Huile Tournesol

Dynamique commerciale

EXPANSION INTERNATIONALE

Renforcement de la présence internationale du Groupe, avec de nouveaux débouchés en Europe, en Amérique du Nord et en Océanie.

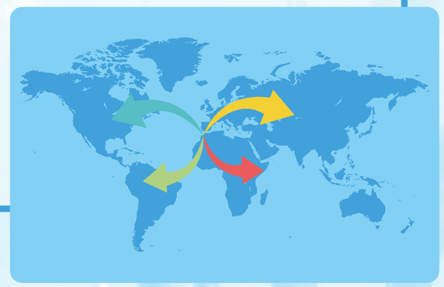

ACCÈS DIRECT AU RETAIL INTERNATIONAL

Références obtenus auprès d'enseignes de distribution majeures.

VALORISATION DES MARQUES DU GROUPE

Déploiement des marques La Monégasque et Titus sur des marchés internationaux à forte valeur.

CONTRIBUTION À LA CROISSANCE FUTURE

De nouveaux contrats devraient soutenir la dynamique commerciale du groupe à partir de 2026.

PRINCIPALES RÉALISATIONS

RÉSULTATS ANNUELS 2025

Le **Conseil d'Administration** de la Société Unimer SA, s'est réuni le **vendredi 27 mars 2026**, sous la Présidence de **Monsieur Mehdi Alj**, en vue d'arrêter les comptes annuels clos au 31 décembre 2025 et de statuer sur les questions à son ordre du jour.

Commentaires du management

Dans un environnement marqué par une forte tension sur les ressources halieutiques, lié à une campagne pélagique faible et tardive, le Groupe Unimer enregistre en 2025 une **amélioration** de ses **performances opérationnelles**.

Les débarquements nationaux de sardines poursuivent leur repli de **-23%** (*) par rapport à 2024, confirmant une pression persistante sur les volumes d'approvisionnement.

Parallèlement, la cyclicité des débarquements d'**anchois** se confirme, avec une baisse **-25%** (*) sur 2025.

Indicateurs financiers sociaux

En millions de dirhams	2024	2025
Chiffre d'affaire Social	**806**	**688**
Excédent Brut d'exploitation	**9**	**30**
Résultat Net Social	**-24**	**-9**

Le chiffre d'affaires d'Unimer SA s'établit à 688 millions de dirhams au 31 décembre 2025, contre 806 millions de dirhams en 2024.

Cette évolution s'explique principalement par les contraintes d'approvisionnement en ressources halieutiques, ayant conduit le Groupe à ajuster ses volumes, avec pour objectif la préservation de la valeur, sur un marché caractérisé par une forte pression sur les prix.

Malgré cette conjoncture, Unimer enregistre une amélioration de ses indicateurs de performance, portée par une stratégie de valorisation des produits, reposant sur une gestion maîtrisée des volumes disponibles et une adaptation opérationnelle.

Ainsi, l'E**xcédent Brut d'Exploitation** affiche une **progression** pour s'établir à **30 millions de dirhams**, contre 9 millions de dirhams en 2024.

Cette amélioration reflète également les ajustements de prix de vente et l'optimisation du mix-produits, dans un contexte marqué par la hausse persistante des prix de la sardine.

Le résultat net social, s'améliore également pour s'établir à **-9 millions de dirhams**, contre -24 millions de dirhams sur l'exercice précédent.

(*) Statistiques de l'Office National des Pêches.

Indicateurs financiers consolidés

En millions de dirhams	2024	2025
Chiffre d'affaire Consolidé	**1.260**	**1.085**
Excédent Brut d'exploitation Consolidé	**49**	**44**
Résultat Net Consolidé	**-28**	**11**

Le chiffre d'affaires consolidé du Groupe Unimer au 31 décembre 2025 s'élève à **1 085 millions de dirhams**, contre 1 260 millions de dirhams réalisés l'exercice précédent.

Cette évolution s'explique par la baisse globale des volumes de vente, liée au recul des débarquements, impactant à la fois Unimer et ses filiales industrielles et commerciales, au Maroc comme à l'international.

Dans ce contexte, **l'excédent brut d'exploitation consolidé** du Groupe au 31 décembre 2025 s'élève à **44 millions de dirhams**, contre 49 millions de dirhams l'exercice précédent. Cet indicateur confirme la résilience du Groupe par rapport à 2024, avec un maintien de la marge d'exploitation, grâce aux ajustements de prix et à la maîtrise des coûts.

Dans cette dynamique opérationnelle, le Groupe Unimer renoue avec un **résultat net consolidé** positif, s'établissant à **11 millions de dirhams**, contre -28 millions de dirhams l'exercice précédent.

Cette **progression** s'appuie sur les actions de gestion engagées ainsi que sur une contribution renforcée des participations du Groupe.

Perspectives d'avenir

Fort de la stratégie engagée en 2025, axée sur l'innovation, la diversification et la valorisation de ses produits, le Groupe Unimer poursuivra l'adaptation de son modèle afin de consolider ses fondamentaux et renforcer durablement sa création de valeur.

Dans un environnement exigeant, le Groupe s'appuiera sur la montée en gamme de ses offres, l'optimisation de son mix-produits et le développement de relais de croissance ciblés, tout en maintenant une gestion rigoureuse de ses ressources.

COMMUNIQUÉS DE PRESSE

Communication financière

	Date de publication	Liste des communiqués de presse
Relatif à l'excercice 2024	21/02/2025	• Indicateurs trimestriels d'activité et financiers : 4ème trimestre 2024
	26/03/2025	• Communiqué de presse post Conseil d'Administration du 26 Mars 2025 (Résultats Annuels 2024)
	28/03/2025	• Communication financièr États financiers Annuels 2024
	03/04/2025	• Résultats Annuels 2024 • Rapport Annuel Financier • Rapport ESG
	11/04/2025	• Convocation Assemblée Générale Ordinaire du 13 mai 2025
	13/05/2025	• Communiqué Post AGO du 13 mai 2025
Relatif à l'excercice 2025	30/05/2025	• Indicateurs trimestriels d'activité et financiers : 1er trimestre 2025
	28/08/2025	• Indicateurs trimestriels d'activité et financiers : 2ème trimestre 2025
	26/09/2025	• Communiqué de presse post Conseil d'Administration du 26 septembre 2026 (Résultats Semestriels 2025)
	30/09/2025	• Résultats semestriels 2025 & Rapport Financier Semestriel 2025
	07/11/2025	• Communiqué de presse post Conseil d'Administration du 7 Novembre 2026
	26/11/2025	• Indicateurs trimestriels d'activité et financiers : 3ème trimestre 2025
	23/02/2026	• Indicateurs trimestriels d'activité et financiers : 4ème trimestre 2025
	27/03/2026	• Communiqué de presse post Conseil d'Administration du 27 mars 2026 (Résultats Annuels 2025)

- DONNÉES SECTORIELLES
- DONNÉES UNIMER

RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉ 2025

DONNÉES SECTORIELLES

Débarquements pélagiques

Baisse de la pêche des petits pelagiques en 2025

- Contexte national marqué par une baisse structurelle de la pêche de sardine et par une forte volatilité des autres espèces pélagiques (anchois et maquereaux)

Forte tension sur les prix de la sardine

- La forte contraction des volumes de sardines en 2025 (-23%) s'accompagne d'une hausse importante des prix moyens à la première vente (+31%), selon les données de l'ONP.

Débarquements espèces

Espèce / Valeur	2024	2025	Variation		
			Prix	Qté	Valeur
Sardines	543 782	419 474	31%	-23%	1%
Maquereaux	337 934	273 382	-1%	-19%	-20%
Anchois	69 874	52 101	5%	-25%	-22%
Chinchard	107 083	111 215	-3%	4%	1%
Autres	57 324	59 114	-83%	3%	-82%
Total	**1 115 998**	**915 286**	**-5%**	**-18%**	**-22%**

(Données en Tonnes – Source ONP)

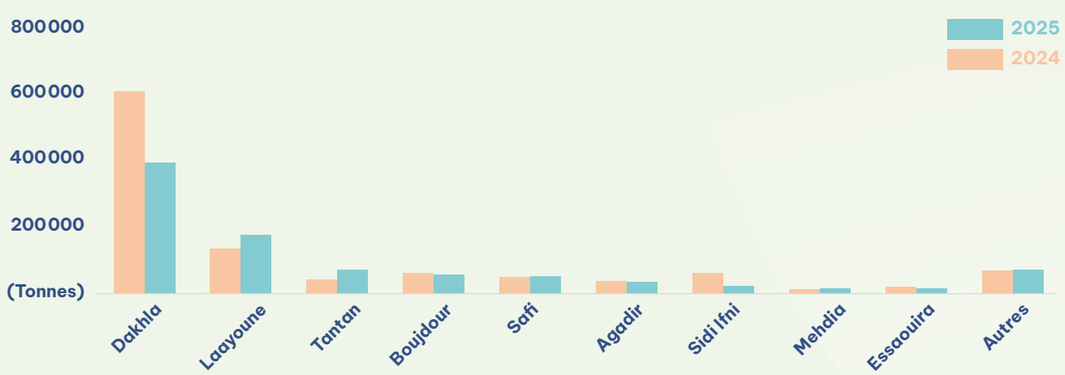

(Données en Tonnes – Source ONP)

Exportations pélagiques

Volumes exportations

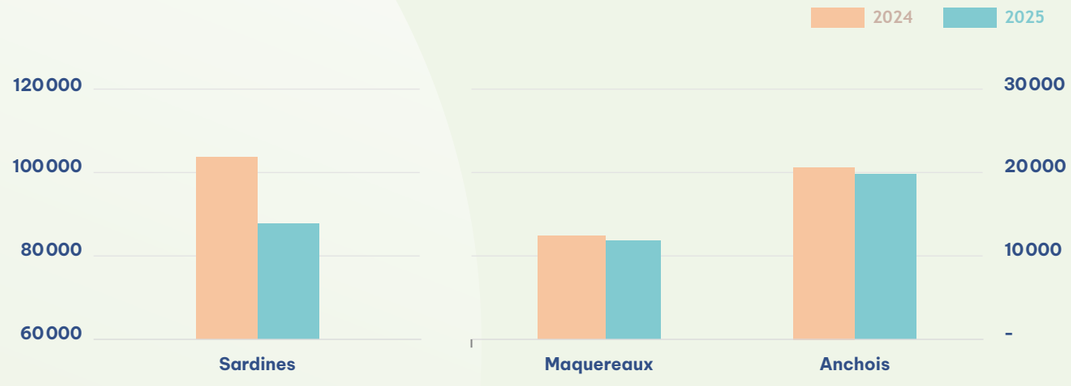

(Données en Tonnes - Source : Morocco Foodex)

Espèce / Valeur	2024	2025	Prix	Valeur
Sardines	4 387	3 908	5.5%	-10.9%
Maquereaux	742	750	5.2%	1.1%
Anchois	1 978	1 844	-3.0%	-6.7%
Thon	32	28	7.7%	-13.5%
Total	**7 139**	**6 531**	**4.9%**	**-8.5%**

(Chiffres en Millions de dirhams - Source : Morocco Foodex)

Repli des volumes exportés de petits pélagiques

- Les exportations reculent sur les principales espèces en 2025 illustrant la pression sur la ressource pélagique. Sardines (-16%), Maquereaux (-4%) et Anchois (-4%).
- La Sardine demeure largement l'espèce dominante dans la structure des exportations (73% des volumes exportés) devant les Anchois (17%) et les Maquereaux (10%).

Régions exportations Maroc

Exportations régions

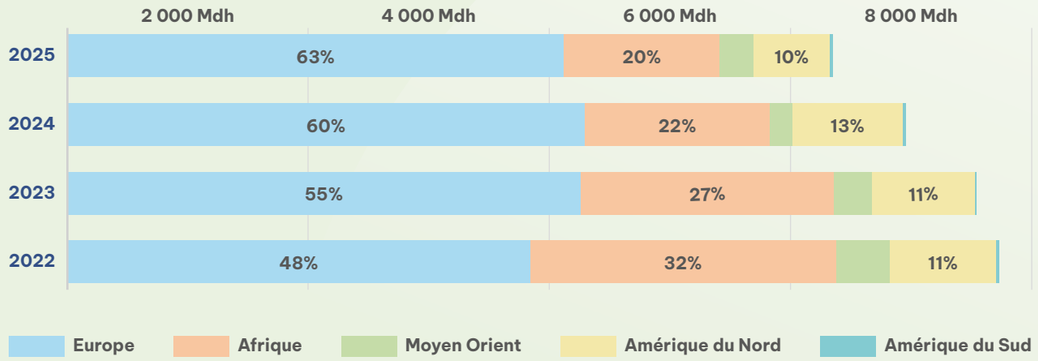

Consolidation du poids de l'europe

- L'Europe demeure le principal marché des exportations marocaines de conserves et semi-conserves, représentant 63% des exportations en 2025, contre 48% en 2022, confirmant son rôle central dans la structure des débouchés.

Espèces régions

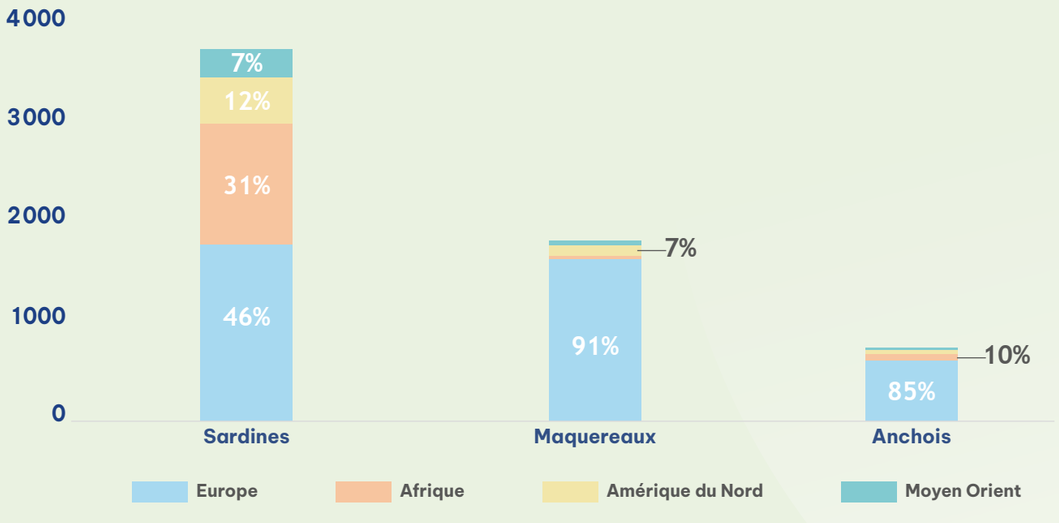

(Chiffres en Millions de dirhams - Source : Morocco Foodex)

DONNÉES UNIMER

Approvisionnements et ventes poissons

Volumes approvisionnements

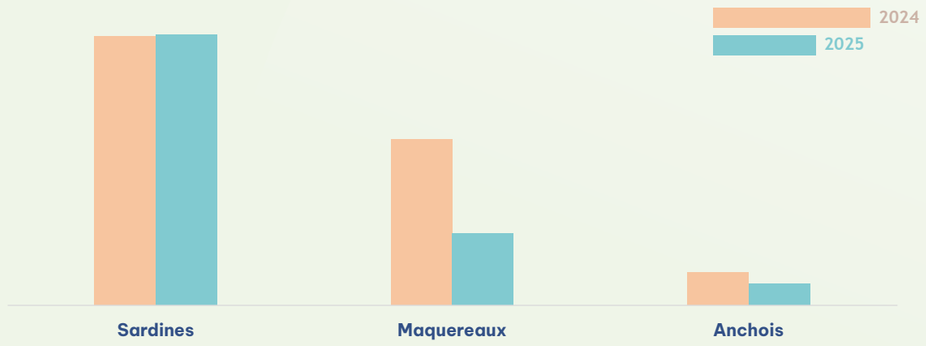

(Données en Tonnes)

- Les approvisionnements en poissons en 2025 ont enregistré une baisse par rapport à l'année précédente, en lien avec la baisse des débarquements à l'échelle nationale, dans un contexte de pression accrue sur la ressource.
- En 2025, l'approvisionnement en sardines continue de représenter plus de la moitié des volumes totaux.

Approvisionnement par espèces

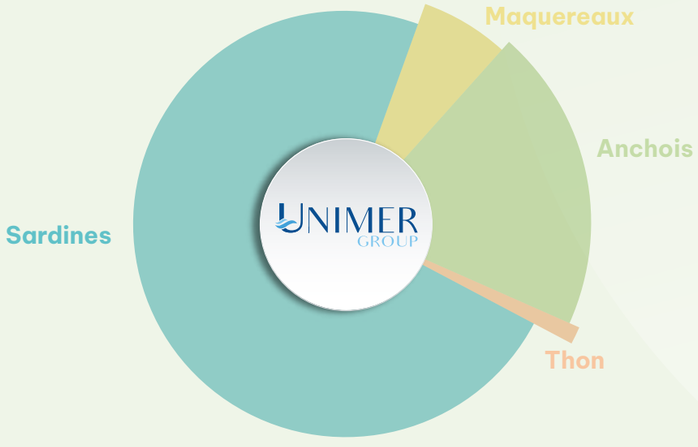

Répartition du géographique chiffres d'affaires

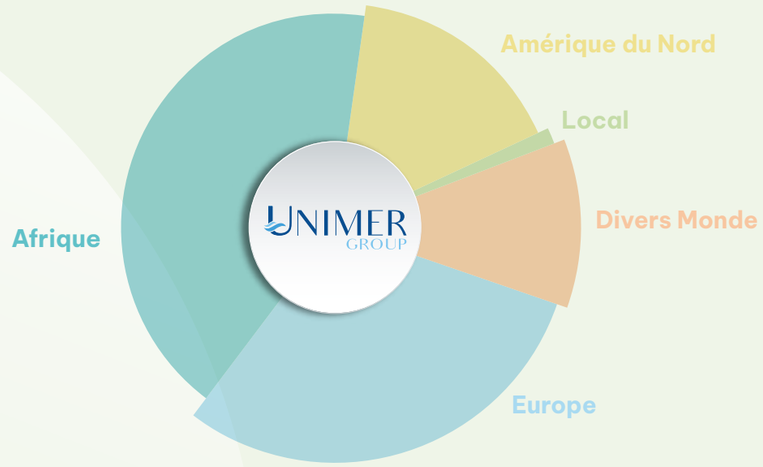

(Données en Tonnes)

Répartition marques MDD

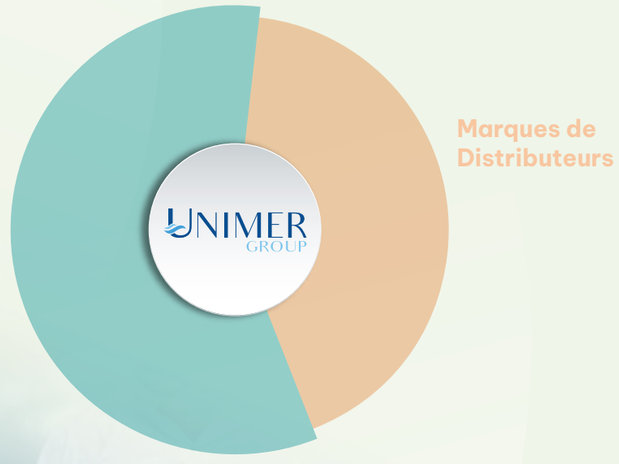

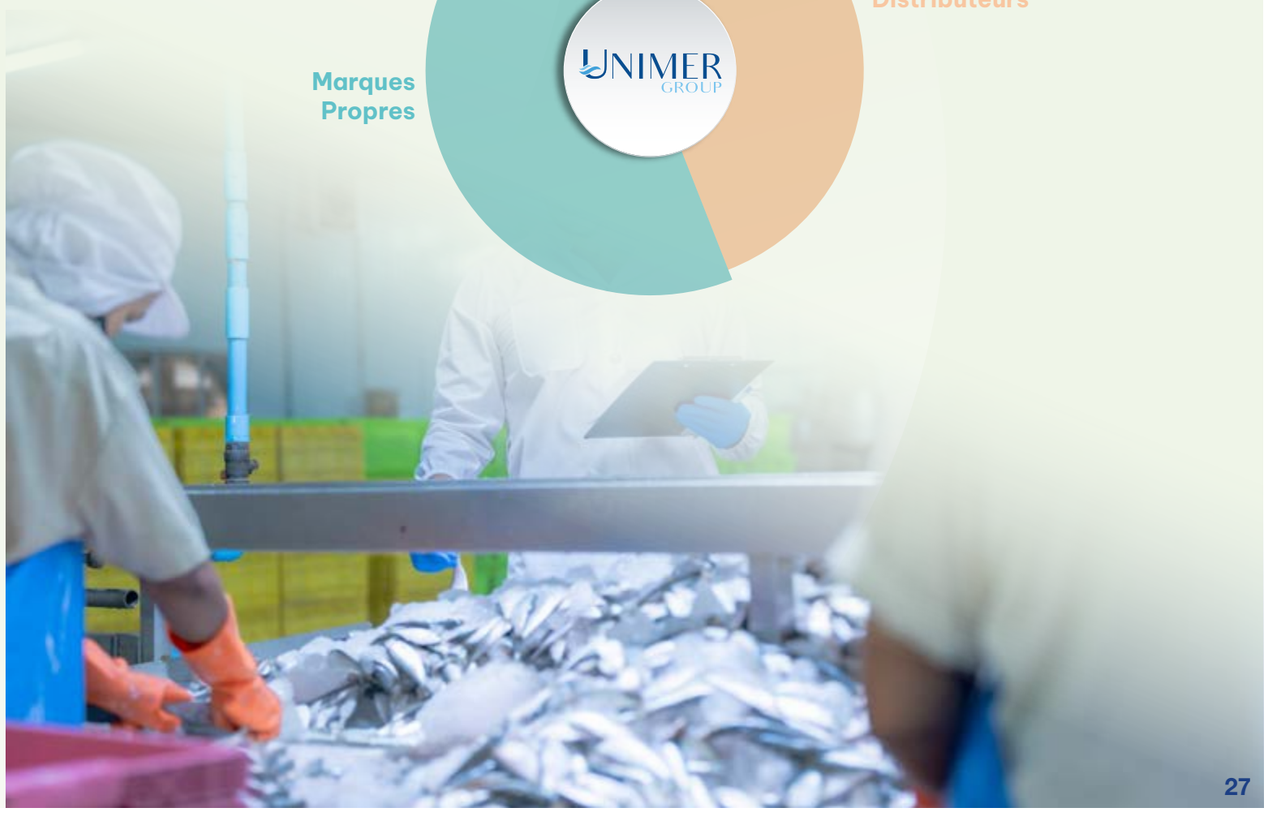

Activité conserves

Production conserves

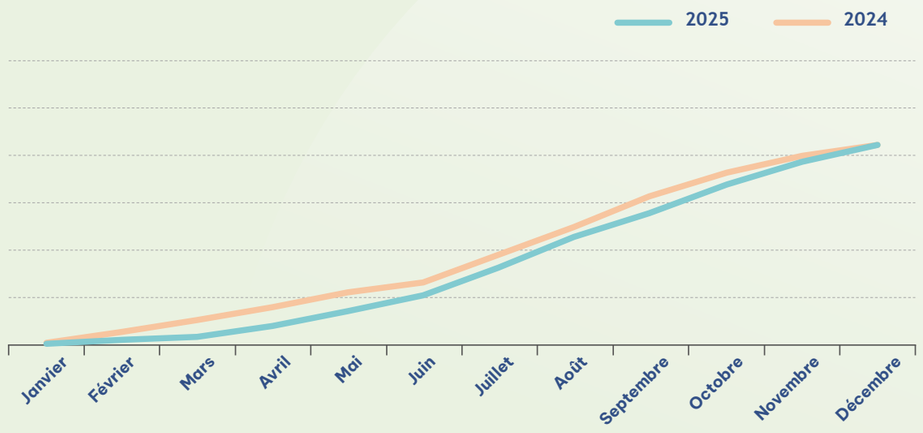

Évolution du chiffre d'affaires en conserves

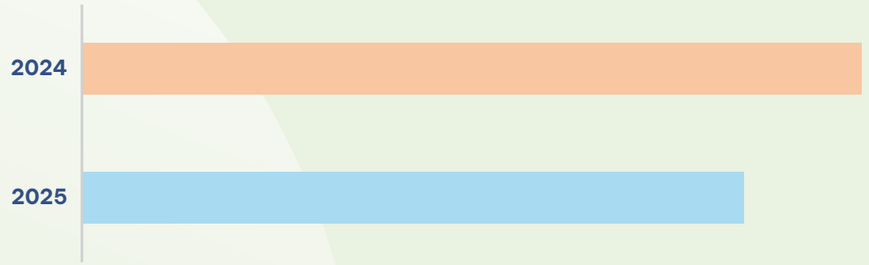

Marques MDD

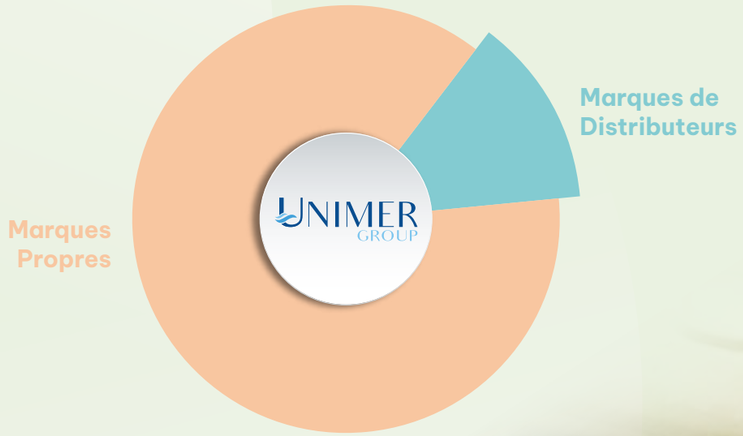

- Adaptation progressive du Groupe à la baisse structurelle des captures de sardines, s'inscrivant dans un nouveau régime d'approvisionnement plus contraint.
- Les sardines restent le pilier de l'activité et représentent l'essentiel de l'activité des conserves, tandis que les autres espèces apportent une diversification complémentaire.

- CA en baisse liée principalement à l'Afrique dans un contexte de tension sur la sardine
- Amérique du Nord quasi-stable
- Europe en baisse imputable la baisse des ventes de maquereau.

Activité Semi-conserves

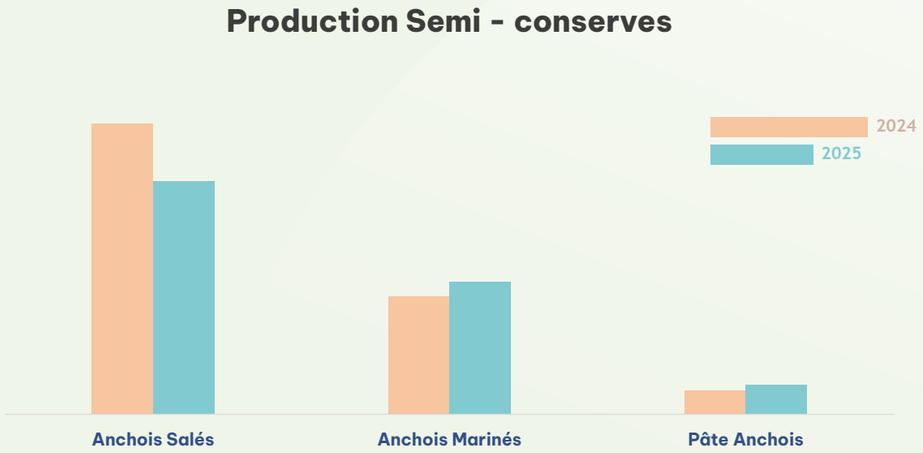

- Production de filets en baisse maitrisée malgré la contraction de la ressource en 2025 (Report de stocks salés).
- Les filets d'anchois salés demeurent le cœur de l'activité des semi-conserves
- Production globalement stable malgré la cyclicité de la ressource, grâce notamment à la diversification des origines d'anchois qui permet de lisser l'activité industrielle.

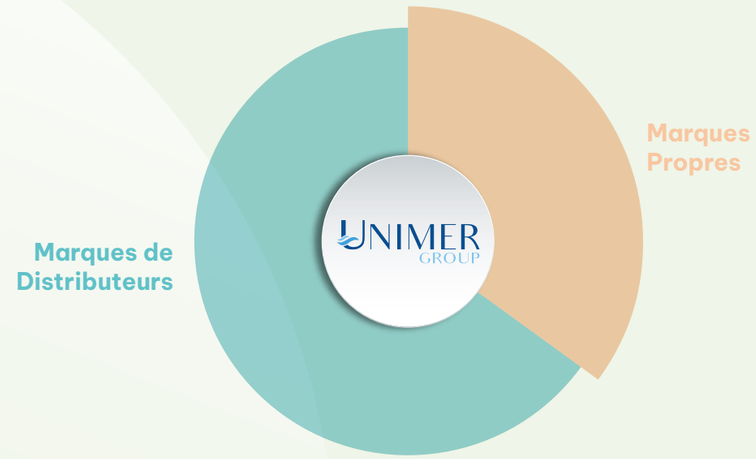

- Forte volatilité des marchés et chiffre d'affaires en baisse imputable au marché américain dans un contexte d'incertitude des droits et taxes.
- Europe résiliente avec une dynamique contrastée d'un pays à l'autre.

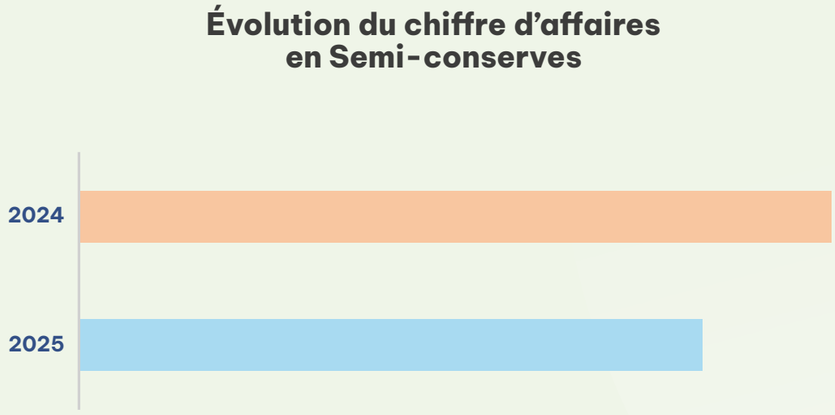

• RAPPORT DE GESTION

RAPPORT DE GESTION

RAPPORT DE GESTION

Mesdames et Messieurs,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire annuelle en application des statuts et de la loi sur les sociétés anonymes pour vous rendre compte de l'activité de la société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025, des résultats de l'activité et des perspectives à venir, et soumettre à votre approbation le bilan et les états de synthèse dudit exercice. Ces comptes sont joints au présent rapport.

Les convocations prescrites par la loi vous ont été régulièrement adressées et tous les documents et pièces prévus par la réglementation en vigueur ont été tenus à votre disposition dans les délais requis.

I. SITUATION ET ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ

Dans un environnement marqué par une forte tension sur les ressources halieutiques, lié à une campagne pélagique faible et tardive, le Groupe Unimer enregistre en 2025 une amélioration de ses performances opérationnelles.

Au titre de l'exercice 2025, la société UNIMER SA réalise un chiffre d'affaires de **688.371 KMAD**, contre **806.449 KMAD** en 2024. Cette évolution s'explique principalement par les contraintes d'approvisionnement en ressources halieutiques, dans un contexte national de campagne pélagique défavorable.

Malgré cet environnement contraint, la société UNIMER SA a amélioré son résultat d'exploitation, qui passe de **-8.882 KMAD en 2024** à **11.790 KMAD en 2025**. Cette progression reflète la mise en œuvre d'une stratégie de valorisation des produits, fondée sur une gestion maîtrisée des volumes disponibles et une adaptation opérationnelle continue. Elle traduit également les ajustements de prix de vente et l'optimisation du mix-produits, dans un marché caractérisé par une pression persistante sur les prix de la sardine.

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues pour l'établissement des états de synthèse sont conformes à la réglementation en vigueur et demeurent identiques à celles appliquées lors des exercices précédents.

Nous allons maintenant vous présenter en détail les états de synthèse de l'exercice clos au 31 décembre 2025 que nous soumettons à votre approbation.

Les charges d'exploitation s'élèvent à **676.656 KMAD en 2025**, contre **759.294 KMAD en 2024**.

Cette évolution s'explique principalement par la baisse du niveau d'activité, liée à la disponibilité limitée de la ressource, ainsi que par les efforts continus du Groupe en matière de maîtrise et d'optimisation des coûts. Elle reflète notamment le recul de l'activité sur le segment des conserves.

La société UNIMER SA enregistre en 2025 un :

- **Résultat financier de -10.035 KMAD,**
- **Résultat courant de 1.756 KMAD.**

Après prise en compte du résultat non courant de **-9.397 KMAD** et de l'impôt sur les sociétés de **1.828 KMAD**, l'exercice clos au 31 décembre 2025 fait ressortir un **résultat net déficitaire de 9.470 KMAD**, contre un **résultat net déficitaire de 23.508 KMAD** au titre de l'exercice précédent.

Nous vous présentons ci-après les états de synthèse de l'exercice clos au 31 décembre 2025, soumis à votre approbation.

II. PRÉSENTATION DES ÉTATS DE SYNTHÈSE

Les états de synthèse de l'exercice clos le 31 décembre 2025 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur, notamment les normes comptables applicables aux sociétés cotées. Ces états financiers ont été réalisés en respectant les principes de transparence, de régularité et de sincérité, afin de refléter fidèlement la situation financière de la société à la date de clôture.

III. FILIALES, PARTICIPATIONS ET SOCIÉTÉS CONTRÔLÉES

Au 31 décembre 2025, la société UNIMER SA détient, directement ou indirectement, des participations dans plusieurs sociétés opérant dans les activités industrielles, commerciales, logistiques et internationales du Groupe.

Ces sociétés contribuent, selon leur niveau d'activité respectif, à la performance économique et financière du Groupe. Leur contribution est reflétée dans les comptes consolidés arrêtés au 31 décembre 2025.

Aucune acquisition significative de filiale, participation ou prise de contrôle nouvelle n'est intervenue au cours de l'exercice 2025.

L'état des principales sociétés comprises dans le périmètre de consolidation au 31 décembre 2025, avec indication des pourcentages d'intérêt, des pourcentages de contrôle et des méthodes de consolidation applicables, figure ci-après.

Sociétés	Pourcentages d'intérêt	Pourcentages de contrôle	Méthodes de Consolidation (*)
UNIMER SA	100,00%	100,00%	Société mère
TOP FOOD	99,98%	99,98%	IG
INVESTIPAR	100,00%	100,00%	IG
VCR LOGISTICS	100,00%	100,00%	IG
Groupe RETAIL	25,31%	25,31%	MEE
ALMAR	100,00%	100,00%	IG
LA MONÉGASQUE VANELLI FRANCE	100,00%	100,00%	IG
VANELLI MAROC	100,00%	100,00%	IG
DÉLIMAR	99,14%	99,14%	IG
BELDIVA	76,00%	76,00%	IG
F PARTNERS (*)	100,00%	100,00%	IG
SMCA	60,00%	60,00%	IG
UNIMER DAKHLA	100,00%	100,00%	IG
PELAGIC PIONNIERE	35,00%	50,00%	IG
SIRIUS PELAGIC	50,00%	50,00%	IG
OPTIFISH	60,00%	60,00%	IG
SNCP	73,45%	73,45%	IG
UNIMER PROTEINS	100,00%	100,00%	IG
UNIMER AFRICA	100,00%	100,00%	IG
UNIMER MAURITANIE	70,00%	70,00%	IG
CONSERVERIES PELAGIC DAKHLA	100,00%	100,00%	IG
F3V	100,00%	100,00%	IG

(*) IG : Intégration globale
MEE : Mise en équivalence

Les principales données économiques des sociétés concernées, incluant leur activité, leur chiffre d'affaires et leur résultat net au titre de l'exercice 2025, figurent ci-après.

Raison sociale	Activité	Chiffre d'affaires 2025	Résultat Net 2025
UNIMER SA	Fabricant de conserves alimentaires ou de confitures (Mareyage), la gestion de toutes industries du traitement de conditionnement et de transformation de tous produits destinés à l'alimentation	688 370 924,69	-9 469 612,92
TOP FOOD	La réparation, la transformation, la fabrication, le conditionnement, l'emballage, la conserve, la congélation de tous produits	1 219 284,00	-6 859 185,64
INVESTIPAR	Entreprise se livrant à la gestion des valeurs mobilières	-	-6 047 295,09
VCR LOGISTICS	Transporteur de voyageurs-transporteur de marchandises-marchand effectuant l'import et l'export	-	13 549 639,19
Groupe RETAIL	Le placement et la gestion de participations dans le secteur de la distribution	21 719 867 602,00	403 241 795,00
ALMAR	Fabrique tous produits alimentaires solides et liquides : Commission, achat et vente en gros et demi-gros de marchandises et de produits alimentaires, achat et vente en gros de fruits et légumes, Importation et exportation	287 753 404,00	5 900 912,00
LA MONÉGASQUE VANELLI FRANCE	Commerce de gros (commerce interentreprises) de poissons, crustacés et mollusques	211 449 730,45	1 892 806,65
VANELLI MAROC	Fabricant de conserves alimentaires, marchand effectuant import - export	82 211 023,87	9 692 810,14
DELIMAR	Exploitant un établissement frigorifique, marchand effectuant import - export	74 173 771,35	2 893 408,14
BELDIVA	Entrepreneur de conditionnement d'emballage, marchand effectuant import-export	45 146 584,18	-6 535 919,17
F PARTNERS	Principalement la pêche, la remise en état, l'affrètement, l'exploitation, la location de tous navires	-	31 763 715,55
SMCA	L'aquaculture, la conchyliculture et en général l'élevage d'animaux aquatiques	254 100,00	-1 689 069,29
UNIMER DAKHLA	Principalement la pêche, la remise en état, l'affrètement, l'exploitation, la location de tous navires, la gérance, la vente de tous navires de transport équipés ou non	23 543 078,99	-1 268 367,72
PELAGIC PIONNIERE	Pêche pélagique et hauturière, traitement des produits de mer, transport frigorifique, import - export	-	-23 355 322,25
SIRIUS PELAGIC	Pêche pélagique et hauturière, traitement des produits de mer, transport frigorifique	13 747 867,26	-13 177 927,75
OPTIFISH	Principalement la pêche, la remise en état, l'affrètement, l'exploitation, la location de tous navires	1 121 433,05	-1 268 485,96
SNCP	Autre transformation et conservation de légumes	43 665 572,55	3 251 186,62
UNIMER PROTEINS	Production et commercialisation de poissons et de sous-produits de poisson, d'huile de poisson ainsi que de farine de poisson. Import-export de poissons, de sous-produits de poisson et de leurs dérivés.	7 490 532,24	-18 234 278,94
UNIMER AFRICA	Entreprise se livrant pour son compte au placement ou à la gestion de valeur mobilières, à des opérations sur les valeurs ou au contrôle des sociétés	-	-399 862,97
UNIMER MAURITANIE	Exploitation, affrètement, location, la remise en état de tous navires	-	-
CONSERVERIES PELAGIC DAKHLA	Exploitation, affrètement, location, gérance, remise en état de tous navires, équipé ou non, de pêche hauturières, côtières et pélagique de poisson achat, importation, transformation des produits de mer	27 121 640,77	-23 775 160,33
F3V	Transformation et production de fruits et légumes surgelés concentrés et purées de fruits et pâtisseries surgelées	54 377 685,21	-1 376 269,45

IV. SITUATION MANDATS ADMINISTRATEURS

La situation des mandats des Administrateurs en 2025 de la société demeure inchangée par rapport à l'exercice précédent. Aucune modification n'a été apportée à la composition du Conseil d'Administration. La liste des mandats exercés par les Administrateurs dans d'autres sociétés est présentée en annexe.

V. AFFECTATION DU RÉSULTAT

Nous vous proposons d'affecter le Résultat de l'exercice 2025 de la façon suivante :

Résultat de l'exercice	-9 469 612,92
Réserve Légale	Néant
Report Antérieur	449 157 462,84
Bénéfice distribuable	439 687 849,92
Solde à reporter à nouveau	**439 687 849,92**

En conséquence, nous vous proposons d'affecter le solde du bénéfice distribuable au report à nouveau et de ne procéder à **aucune distribution de dividende au titre de l'exercice 2025**.

VI. PERSPECTIVES D'AVENIR

Fort de la stratégie engagée en 2025, axée sur l'innovation, la diversification et la valorisation de ses produits, le Groupe Unimer poursuivra l'adaptation de son modèle afin de consolider ses fondamentaux et renforcer durablement sa création de valeur.

Dans un environnement exigeant, le Groupe s'appuiera sur la montée en gamme de ses offres, l'optimisation de son mix-produits et le développement de relais de croissance ciblés, tout en maintenant une gestion rigoureuse de ses ressources.

VII. CONTRÔLE DES COMMISSAIRE AUX COMPTES

Nous allons maintenant vous donner lecture du rapport général des commissaires aux comptes, ainsi que du rapport spécial sur les conventions réglementées, conformément aux dispositions des articles 56 à 59 de la loi 17-95, telle que modifiée et complétée par la loi n°20-05. Ce rapport comporte l'examen des conventions visées par l'article 56 de la loi susmentionnée, et il est mis à disposition des actionnaires conformément à la législation en vigueur.

VIII. PROJET DE RÉSOLUTIONS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

1ère Résolution : Approbation des Comptes sociaux et quitus aux Administrateurs et aux Commissaires aux Comptes

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et des rapports des Commissaires aux Comptes sur l'exercice clos le **31 décembre 2025**, approuve purement et simplement les comptes sociaux et le bilan dudit exercice tels qu'ils ont été présentés, faisant ressortir une **perte nette** comptable de **9 469 612,92** Dirhams.

Elle approuve également les opérations traduites par ces comptes ou résumées dans ces rapports.

En conséquence, l'Assemblée Générale donne aux administrateurs et aux Commissaires aux Comptes, quitus entier et sans réserve de l'exécution de leurs mandats pour l'exercice écoulé..

2ème Résolution : Affectation du Résultat

L'Assemblée Générale décide de ne pas distribuer de dividendes au titre de l'exercice 2025.

Le compte « Report à Nouveau » présentera donc un solde créditeur de **439 687 849,92** dirhams.

Cette décision a pour objectif de garantir la pérennité de la société dans un contexte économique exigeant et de maintenir sa capacité d'investissement pour les exercices à venir.

3ème Résolution : Approbation des comptes consolidés

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport des Commissaires aux Comptes sur les **comptes consolidés** de l'exercice clos le **31 décembre 2025**, approuve les comptes consolidés tels qu'ils ont été présentés, faisant ressortir un résultat net consolidé bénéficiaire de **1 053 167,89** dirhams.

4ème Résolution : Approbation des conventions réglementées

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du Rapport Spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions visées par l'article 56 de la loi 17-95 sur les sociétés anonymes, telle que modifiée par la loi n°20-05, prend acte des conclusions de ce rapport et approuve individuellement chacune des conventions qui y sont mentionnées, et constate qu'aucune convention réglementée n'a été conclue au cours de l'exercice écoulé.

5ème Résolution : Fixation du montant des jetons de présence

L'Assemblée Générale, sur proposition du Conseil d'Administration du 27 mars 2026, décide d'attribuer au conseil d'administration une somme globale et forfaitaire de 700 000 Dirhams, au titre de jetons pour l'exercice clos au 31/12/2025, montant inchangé par rapport à celui de l'exercice précédent.

Cette décision s'applique pour l'exercice en cours et pour les exercices ultérieurs jusqu'à nouvelle décision de l'Assemblée Générale.

6ème Résolution : Mandat du Commissaire aux Comptes

L'Assemblée Générale approuvant la proposition faite par le Conseil d'Administration décide de désigner le cabinet **BMH Experts** sis à 28 route de l'Oasis 3ème étage n°33 - 20410 Casablanca, en tant que Commissaire aux Comptes pour une période de 3 ans, correspondant aux exercices 2026, 2027 et 2028 et décide que sa rémunération sera sur la base du barème applicable lors de la facturation des honoraires.

7ème Résolution : Echéance des mandats Administrateurs

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration, constate que le mandat de l'ensemble des membres du Conseil d'Administration est arrivé à échéance à la date de la présente Assemblée Générale.

8ème Résolution : Ratification de la nomination de nouveaux Administrateurs

L'Assemblée Générale ratifie la nomination, en qualité d'Administrateurs, pour une durée de trois (3) années, soit jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2028, de : Madame Kenza ALJ, en qualité d'Administratrice et Monsieur Saïd Moudafi, en qualité d'Administrateur indépendant.

9ème Résolution : Désignation d'un nouveau représentant permanent de Sanam Holding

L'Assemblée Générale, prend acte de la désignation de Monsieur Ismail FARIH, en qualité de représentant permanent de SANAM HOLDING au sein du Conseil d'Administration de Unimer SA, en remplacement de Madame Kenza ALJ.

10ème Résolution : Composition du Conseil d'administration

L'Assemblée Générale Ordinaire prend acte du non-renouvellement des mandats de Monsieur Saïd Alj et Monsieur Thierry Vanelli, à leur demande.

En conséquence de ce qui précède, l'Assemblée Générale Ordinaire approuve la nouvelle composition du Conseil d'Administration, pour une durée de trois (3) années, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2028 :

- Monsieur Mehdi Alj, Administrateur
- Madame Kenza Alj, Administratrice
- Monsieur Mohammed Mouncef Kabbaj, Administrateur
- Monsieur Saïd Moudafi, Administrateur Indépendant
- Monsieur Mohamed Saâd Hassar, Administrateur
- Monsieur Abdellatif Guerraoui, Administrateur
- Madame Kristell Guizouarn, Administratrice Indépendante
- Monsieur Jalil Ben Wahhoud, Administrateur
- SANAM Holding, Administrateur, représentée par Monsieur Ismail Farih
- SANLAM, Administrateur, représentée par Monsieur Yahya Chraïbi
- SANAM Agro, Administrateur, représentée par Madame Hasnae Alj
- ALJIA Holding, Administrateur, représentée par Madame Noura Alj

11ème Résolution : Désignation du président du Conseil d'administration

L'Assemblée Générale prend acte de la désignation de Monsieur Mehdi ALJ en qualité de Président du Conseil d'Administration de UNIMER SA, pour la durée de son mandat d'administrateur.

12ème Résolution : Attribution du titre de Président d'honneur

L'Assemblée Générale prend acte de la décision de Monsieur Saïd ALJ de ne pas solliciter le renouvellement de son mandat d'administrateur.

Elle lui exprime sa reconnaissance pour son engagement et sa contribution exceptionnelle au développement et au rayonnement du Groupe Unimer.

L'Assemblée Générale décide de lui conférer le titre de Président d'honneur. L'attribution de ce titre honorifique n'emporte aucun mandat social, ni aucun droit de vote au sein du Conseil.

13ème Résolution : Composition des comités spécialisés

L'Assemblée Générale, approuvant la proposition faite par le Conseil d'Administration, décide de fixer la L'Assemblée Générale, sur proposition du Conseil d'Administration, approuve la composition des comités spécialisés et valide la désignation de leurs Présidents comme suit :

- *COMITÉ D'AUDIT*
  - **Président :** M. Ismail Farih, Administrateur représentant Sanam Holding.
  - **Membres :** M. Saïd Moudafi, Administrateur Indépendant ; Mme Kenza Alj ; M. Mohamed Saâd Hassar et Sanlam Maroc représentée par M. Yahia Chraibi.
- *COMITÉ STRATÉGIQUE ET D'INVESTISSEMENT*
  - **Président :** M. Mehdi Alj
  - **Membres :** M. Abdellatif Guerraoui ; M. Mohamed Saâd Hassar ; M. Mohamed Mouncef Kabbaj ; Mme Kenza Alj ; Sanam Holding représentée par M. Ismail Farih ; Sanam Agro représentée par Mme Hasnae Alj et M. Jalil Ben Wahhoud.
- *COMITÉ RSE*
  - **Présidente :** Mme Kristell Guizouarn, Administratrice indépendante
  - **Membres :** M. Jalil Ben Wahhoud ; Sanam Agro représentée par Mme Hasnae ALJ ; Aljia Holding représentée par Mme Noura ALJ.

14ème Résolution : Retrait de la société Océamic Laâyoune du groupement de pêche de Unimer

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration :

- Approuve et ratifie dans tous ses termes la décision prise par le Conseil d'Administration portant sur le retrait de la société Océamic Laâyoune du groupement de pêche opéré par la société Unimer SA, impliquant un quota de pêche de 6 000 tonnes.
- Prend acte de l'accord de principe délivré par la Direction des Pêches Maritimes (DPM), relevant du Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts, concernant ledit retrait.
- Confirme l'absence d'objection de la société Unimer SA à cette opération et valide les démarches administratives et opérationnelles déjà engagées ou à engager par la Direction Générale.
- Donne quitus entier et sans réserve aux administrateurs pour la mise en œuvre de cette décision.

15ème Résolution : Pouvoirs

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente Assemblée, pour effectuer tous dépôts, publications, déclarations et formalités où besoin sera.

Casablanca, le 1 avril 2026

Président du Conseil d'Administration

M. Mehdi ALJ

ANNEXE 1 : LISTE DES MANDATS DES ADMINISTRATEURS

Nom / Fonction CA Unimer Group	Mandats dans d'autres sociétés	
	Fonction	Société
M. Mehdi ALJ Président du Conseil d'Administration Du 22/06/2023 à l'AGO 2026 (comptes 2025)	Président du Conseil d'Administration	UNIMER
	Président Directeur Général	SANAM AGRO
	Président Directeur Général	ALJIA HOLDING
	Président Directeur Général	SANA STOCK
	Administrateur	SANAM HOLDING
	Président Directeur Général	SANAM IMMOBILIER
	Président Directeur Général	SANAM INVEST
	Administrateur	SANAM INTER
	Administrateur et représentant de Sanam Immobilier	LE RABAT DAWLIZ
	Administrateur	STOKVIS ENGINS
	Administrateur	STOKVIS AGRI
	Administrateur	STOKVIS INDUSTRIES
	Administrateur	STOKVIS MOTORS
	Administrateur	STOKVIS NORD AFRIQUE
	Administrateur	BELDIVA
	Administrateur	VANELLI MAROC
	Administrateur	DELIMAR
	Président du Conseil d'Administration et représentant de Sanam Agro	SODALMU
	Président du Conseil d'Administration et représentant de Sanam Agro	VINAIGRERIES CONTINENTALES REUNIES -VCR
	Président du Conseil d'Administration et représentant de Sanam Agro	KING GENERATION
	Président du Conseil d'Administration et représentant de Sanam Agro	LOGICOLD
	Administrateur	RETAIL HOLDING
	Administrateur	ARADEI CAPITAL
	Administrateur	ARENA CAPITAL SA
	Administrateur	ARENA PROPERTY DEVELOPMENT SA
	Administrateur et représentant de Unimer	LABEL VIE
	Administrateur	GEOMEDIA SA
	Administrateur	COLONIE RESIDENCE

ANNEXE 1 : LISTE DES MANDATS DES ADMINISTRATEURS

Nom / Fonction CA Unimer Group	Mandats dans d'autres sociétés	
	Fonction	Société
M. Mehdi ALJ Président du Conseil d'Administration Du 22/06/2023 à l'AGO 2026 (comptes 2025)	Président du Conseil d'Administration	UNIMER
	Président Directeur Général	SANAM AGRO
	Président Directeur Général	ALJIA HOLDING
	Président Directeur Général	SANA STOCK
	Administrateur	SANAM HOLDING
	Président Directeur Général	SANAM IMMOBILIER
	Président Directeur Général	SANAM INVEST
	Administrateur	SANAM INTER
	Administrateur et représentant de Sanam Immobilier	LE RABAT DAWLIZ
	Administrateur	STOKVIS ENGINS
	Administrateur	STOKVIS AGRI
	Administrateur	STOKVIS INDUSTRIES
	Administrateur	STOKVIS MOTORS
	Administrateur	STOKVIS NORD AFRIQUE
	Administrateur	BELDIVA
	Administrateur	VANELLI MAROC
	Administrateur	DELIMAR
	Président du Conseil d'Administration et représentant de Sanam Agro	SODALMU
	Président du Conseil d'Administration et représentant de Sanam Agro	VINAIGRERIES CONTINENTALES REUNIES -VCR
	Président du Conseil d'Administration et représentant de Sanam Agro	KING GENERATION
	Président du Conseil d'Administration et représentant de Sanam Agro	LOGICOLD
	Administrateur	RETAIL HOLDING
	Administrateur	ARADEI CAPITAL
	Administrateur	ARENA CAPITAL SA
	Administrateur	ARENA PROPERTY DEVELOPMENT SA
	Administrateur et représentant de Unimer	LABEL VIE
	Administrateur	GEOMEDIA SA
	Administrateur	COLONIE RESIDENCE

Nom / Fonction CA Unimer Group	Mandats dans d'autres sociétés	
	Fonction	Société
M.Abdellatif GUERRAOUI Administrateur Du 22/06/2023 à l'AGO 2026 (comptes 2025)	Président Honoraire	AUTO HALL

Nom / Fonction CA Unimer Group	Mandats dans d'autres sociétés	
	Fonction	Société
M. Said ALJ Administrateur & Président du comité stratégique Du 22/06/2023 à l'AGO 2026 (comptes 2025)	Président Directeur Général	SANAM HOLDING
	Président du Conseil d'Administration	SANLAM MAROC
	Administrateur	SANAM IMMOBILIER
	Administrateur et représentant de VCR	RETAIL HOLDING
	Administrateur	LABEL VIE

Nom / Fonction CA Unimer Group	Mandats dans d'autres sociétés	
	Fonction	Société
M. Mohammed Mouncef KABBAJ Administrateur Du 22/06/2023 à l'AGO 2026 (comptes 2025)	Administrateur	UMACIC SA

Nom / Fonction CA Unimer Group	Mandats dans d'autres sociétés	
	Fonction	Société
M. Mohamed Saad HASSAR Administrateur Du 22/06/2023 à l'AGO 2026 (comptes 2025)	Président du Conseil D'Administration	AUTO HALL IMMOBILIER
	Président du Conseil D'Administration	SOCIETE MAROCAINE DES TABACS
	Président du Conseil d'Administration	FORTE ADVISORY
	Administrateur	GROUPE AUTO HALL
	Administrateur	ZALAR HOLDING GROUPE

Nom / Fonction CA Unimer Group	Mandats dans d'autres sociétés	
	Fonction	Société
M. Thierry Vanell Administrateur Indépendant et Président du comité d'audit Du 22/06/2023 à l'AGO 2026 (comptes 2025)	Administrateur	CAPAMA Immo
	Administrateur	TGMV Patrimoine France

Nom / Fonction CA Unimer Group	Mandats dans d'autres sociétés	
	Fonction	Société
Mme Kenza Alj Administratrice représentant Sanam Holding Du 22/06/2023 à l'AGO 2026 (comptes 2025)	Administratrice	SANAM HOLDING
	Administratrice	SANAM IMMOBILIER
	Administratrice	ALJIA HOLDING
	Administratrice	SANAM AGRO
	Administratrice et représentante de Sanam Holding	SANA STOK
	Administratrice	STOKVIS NORD AFRIQUE
	Administratrice	STOKVIS AGRI
	Administratrice	STOKVIS ENGINS
	Administratrice	STOKVIS INDUSTRIES
	Administratrice	STOKVIS MOTORS
	Administratrice	SANAM INVEST
	Présidente Directrice Générale et représentante de Sanam Holding	SANAM INTER
	Administratrice	LE RABAT DAWLIZ
	Administratrice	BELDIVA
	Administratrice	DELIMAR
	Administratrice	VANELLI MAROC
	Administratrice	SODALMU
	Administratrice	VINAIGRERIES CONTINENTALES REUNIES -VCR
	Administratrice	KING GENERATION
	Administratrice	LOGICOLD

Nom / Fonction CA Unimer Group	Mandats dans d'autres sociétés	
	Fonction	Société
Mme Hasnae Alj Administratrice représentant Sanam Agro Du 22/06/2023 à l'AGO 2026 (comptes 2025)	Administratrice	SANAM IMMOBILIER
	Administratrice	SANAM INVEST

Nom / Fonction CA Unimer Group	Mandats dans d'autres sociétés	
	Fonction	Société
Mme Kristell Guizouarn Administratrice Indépendante et Présidente du comité RSE Du 22/06/2023 à l'AGO 2026 (comptes 2025)	Administratrice	VICAT

Nom / Fonction CA Unimer Group	Mandats dans d'autres sociétés	
	Fonction	Société
M. Chraibi Yahia Administrateur représentant Sanlam Maroc Du 22/06/2023 à l'AGO 2026 (comptes 2025)	Administrateur Directeur Général	SANLAM MAROC
	Administrateur Directeur Général	AFRICA FIRST ASSIST
	Administrateur Directeur Général	SANLAM PAN AFRICA MAROC
	Administrateur Directeur Général	SANLAM PAN AFRICA HOLDING MAROC
	Administrateur Directeur Général	SANLAM HOTELS
	Administrateur Directeur Général	LUXOR
	Administrateur Directeur Général	PCM MINING
	Administrateur Directeur Général	DAYAM
	Administrateur Directeur Général	PARTICIPATION KHALLADI
	Administrateur Directeur Général	SANLAM ASSET MANAGEMENT
	Administrateur Directeur Général	RYAD PARTNERS
	Administrateur Directeur Général	JADIS

Nom / Fonction CA Unimer Group	Mandats dans d'autres sociétés	
	Fonction	Société
M.Jalil Ben Wahhoud Administrateur Directeur Général Délégué Du 22/06/2023 à l'AGO 2026 (comptes 2025)	Administrateur Directeur Général	LA MONEGASQUE UK
	Administrateur Délégué	LA MONEGASQUE SAM
	Administrateur représentant Unimer	ALMAR
	Administrateur	LMP
	Administrateur	LA MONEGASQUE España et Portugal
	Administrateur	LA MONEGASQUE USA
	Président du Conseil d'Administration	VANELLI MAROC
	Président du Conseil d'Administration	DELIMAR
	Président du Conseil d'Administration	BELDIVA

Nom / Fonction CA Unimer Group	Mandats dans d'autres sociétés	
	Fonction	Société
Mme Noura Alj Administratrice représentant Aljia Holding Du 22/06/2023 à l'AGO 2026 (comptes 2025)	Néant	Néant

• ÉTATS FINANCIERS SOCIAUX UNIMER S.A.
ARRÊTÉ DU 31 DÉCEMBRE 2025

ÉTATS FINANCIERS SOCIAUX 2025

ÉTATS FINANCIERS SOCIAUX 2025

BILAN

Au 31/12/2025

	ACTIF	EXERCICE Brut	EXERCICE Amort. & Prov.	EXERCICE Net	EXERCICE Précédent
ACTIF IMMOBILISÉ	**IMMOBILISATION EN NON VALEUR (A)**	**4 575 533,22**	**3 105 438,86**	**1 470 094,36**	**1 425 634,66**
	Frais préliminaires				
	Charges à repartir sur plusieurs exercices	4 575 533,22	3 105 438,86	1 470 094,36	1 425 634,66
	Primes de remboursement des obligations				
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (B)	**255 342 587,46**	**4 870 383,16**	**250 472 204,30**	**250 707 108,87**
	Immobilisations en recherche et développement				
	Brevets, marques, droits et valeurs similaires	65 825 871,84	4 870 383,16	60 955 488,68	61 190 393,25
	Fonds commercial	189 516 715,62		189 516 715,62	189 516 715,62
	Autres immobilisations incorporelles				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (C)	**519 978 247,33**	**386 395 179,44**	**133 583 067,89**	**147 870 937,92**
	Terrains	52 590 144,70		52 590 144,70	52 590 144,70
	Constructions	160 681 257,06	125 436 868,67	35 244 388,39	42 297 026,34
	Installations techniques, matériel et outillage	282 287 725,29	238 434 256,32	43 853 468,97	47 324 533,57
	Matériel de transport	10 411 989,38	10 310 322,37	101 667,01	101 667,01
	Mobiliers, matériel de bureau et aménagements divers	13 971 994,24	12 213 732,08	1 758 262,16	1 916 912,97
	Autres immobilisations corporelles				
	Immobilisations corporelles en cours	35 136,66		35 136,66	3 640 653,33
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (D)	**736 827 629,60**	**35 175 500,00**	**701 652 129,60**	**701 652 129,60**
	Prêts immobilisés	150 000,00		150 000,00	150 000,00
	Autres créances financières	1 218 680,80		1 218 680,80	1 218 680,80
	Titres de participation	735 432 948,80	35 175 500,00	700 257 448,80	700 257 448,80
	Autres titres immobilisés	26 000,00		26 000,00	26 000,00
	ÉCARTS DE CONVERSION - ACTIF (E)				
	Diminution des créances immobilisées				
	Augmentation des dettes de financement				
	TOTAL I (A + B + C + D + E)	**1 516 723 997,61**	**429 546 501,46**	**1 087 177 496,15**	**1 101 655 811,05**
ACTIF CIRCULANT	**STOCKS (F)**	**177 009 914,00**		**177 009 914,00**	**206 896 469,03**
	Marchandises				
	Matières et fournitures consommables	95 155 799,00		95 155 799,00	122 645 637,25
	Produits en cours	49 905 691,00		49 905 691,00	57 026 420,38
	Produits intermédiaires et produits residuels	24 784 624,00		24 784 624,00	18 518 485,04
	Produits finis	7 163 800,00		7 163 800,00	8 705 926,36
	CRÉANCES DE L'ACTIF CIRCULANT (G)	**1 154 445 732,47**	**43 196 213,61**	**1 111 249 518,86**	**1 087 696 552,93**
	Fournisseurs débiteurs, avances et acomptes	10 624 485,46		10 624 485,46	11 849 384,63
	Clients et comptes rattachés	240 516 396,32		240 516 396,32	226 324 960,39
	Personnel	8 488 895,11		8 488 895,11	4 046 748,34
	État	65 603 013,40		65 603 013,40	68 414 240,93
	Comptes d'associés				
	Autres débiteurs	828 986 449,16	43 196 213,61	785 790 235,55	776 731 065,48
	Comptes de régularisation actif	226 493,02		226 493,02	330 153,16
	TITRES ET VALEURS DE PLACEMENT (H)	**57 532,38**		**57 532,38**	**57 532,38**
	ÉCART DE CONVERSION - ACTIF (I) (Elém. Circul.)	**1 409 419,61**		**1 409 419,61**	**881 077,81**
	TOTAL II (F + G + H + I)	**1 332 922 598,46**	**43 196 213,61**	**1 289 726 384,85**	**1 295 531 632,15**
TRÉSORERIE	**TRÉSORERIE - ACTIF**	**139 023 795,66**		**139 023 795,66**	**117 602 437,30**
	Chèques et valeurs à encaisser	1 300 099,40		1 300 099,40	1 315 599,40
	Banques, T.G & CP	137 616 419,57		137 616 419,57	116 226 656,59
	Caisses, régies d'avances et accréditifs	107 276,69		107 276,69	60 181,31
	TOTAL III	**139 023 795,66**		**139 023 795,66**	**117 602 437,30**
	TOTAL GÉNÉRAL I + II + III	**2 988 670 391,73**	**472 742 715,07**	**2 515 927 676,66**	**2 514 789 880,50**

BILAN

Au 31/12/2025

	PASSIF	EXERCICE	EXERCICE Précédent
FINANCEMENT PERMANENT	**CAPITAUX PROPRES**	**1 522 579 729,92**	**1 532 049 342,84**
	Capital social ou personnel (1)	114 138 800,00	114 138 800,00
	moins : Actionnaires, capital souscrit non appelé		
	Prime d'émission, de fusion, d'apport	955 539 200,00	955 539 200,00
	Écarts de réévaluation		
	Réserve légale	11 413 880,00	11 413 880,00
	Autres réserves	1 800 000,00	1 800 000,00
	Report à nouveau (2)	449 157 462,84	472 665 615,83
	Résultats nets en instance d'affectation (2)		
	Résultat net de l'exercice (2)	-9 469 612,92	-23 508 152,99
	TOTAL DES CAPITAUX PROPRES (A)	**1 522 579 729,92**	**1 532 049 342,84**
	CAPITAUX PROPRES ASSIMILÉS (B)		
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	DETTES DE FINANCEMENT (C)	**146 199 955,89**	**157 286 391,43**
	Emprunts obligataires		
	Autres dettes de financement	146 199 955,89	157 286 391,43
	PROVISIONS DURABLES POUR RISQUES ET CHARGES (D)		
	Provisions pour risques		
	Provision pour charges		
	ÉCARTS DE CONVERSION - PASSIF (E)		
	Augmentation des créances immobilisées		
	Diminution des dettes de financement		
	TOTAL I (A+B+C+D+E)	**1 668 779 685,81**	**1 689 335 734,27**
PASSIF CIRCULANT	**DETTES DU PASSIF CIRCULANT (F)**	**217 231 961,35**	**208 580 574,07**
	Fournisseurs et comptes rattachés	122 999 748,14	116 092 778,78
	Clients créditeurs, avances et acomptes		
	Personnel	8 815 696,74	3 995 197,97
	Organismes sociaux	4 538 660,36	4 654 621,15
	État	2 672 034,94	4 826 314,32
	Comptes d'associés	800 008,33	2 192 122,97
	Autres créanciers	71 486 129,74	69 584 715,73
	Comptes de régularisation - passif	5 919 683,10	7 234 823,15
	AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (G)	**1 409 419,61**	**881 436,57**
	ÉCARTS DE CONVERSION - PASSIF (Eléments circulants) (H)	**560 681,58**	**2 274 891,32**
	TOTAL II (F+G+H)	**219 202 062,54**	**211 736 901,96**
TRÉSORERIE	**TRÉSORERIE - PASSIF**	**627 945 928,31**	**613 717 244,27**
	Crédits d'escompte	1 817 030,35	1 536 865,94
	Crédits de trésorerie	80 231 429,15	161 667 329,26
	Banques (soldes créditeurs)	545 897 468,81	450 513 049,07
	TOTAL III	**627 945 928,31**	**613 717 244,27**
	TOTAL GÉNÉRAL I + II + III	**2 515 927 676,66**	**2 514 789 880,50**

(1) Capital personnel débiteur
(2) Bénéficiaire (+). déficitaire (-)

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (hors taxes)

Du 1/1/2025 Au 31/12/2025

		NATURE	OPÉRATIONS Propres à l'exercice 1	OPÉRATIONS concernant les exercices précédents 2	TOTAUX DE L'EXERCICE 3 = 1 + 2	TOTAUX DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT
EXPLOITATION	I	**PRODUITS D'EXPLOITATION**	**688 446 423,02**		**688 446 423,02**	**750 412 139,92**
		Ventes de marchandises				
		Ventes de biens et services produits	688 370 924,69		688 370 924,69	806 449 256,64
		Chiffres d'affaires	**688 370 924,69**		**688 370 924,69**	**806 449 256,64**
		Variation de stock de produits	-2 396 716,78		-2 396 716,78	-59 510 208,89
		Immobilisations produites pour l'Ese p/elle même				
		Subvention d'exploitation				
		Autres produits d'exploitation	2 472 215,11		2 472 215,11	3 473 092,17
		Reprises d'exploitation; transfert de charges				
		TOTAL I	**688 446 423,02**	**0,00**	**688 446 423,02**	**750 412 139,92**
	II	**CHARGES D'EXPLOITATION**				
		Achats revendus de marchandises	6 766,20		6 766,20	
		Achat consommes de matières et de fournitures	455 060 030,14	1 716 768,02	456 776 798,16	527 580 903,85
		Autres charges externes	46 457 342,75	699 144,03	47 156 486,78	49 678 948,04
		Impôts et taxes	2 169 739,65	157 723,25	2 327 462,90	2 249 140,15
		Charges de personnel	149 312 090,36	1 500,00	149 313 590,36	158 471 590,63
		Autres charges d'exploitation	700 000,00		700 000,00	700 000,00
		Dotations d'exploitation	20 374 920,93		20 374 920,93	20 613 267,81
		TOTAL II	**674 080 890,03**	**2 575 135,30**	**676 656 025,33**	**759 293 850,48**
	III	**RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)**			**11 790 397,69**	**-8 881 710,56**
FINANCIER	IV	**PRODUITS FINANCIERS**	**33 585 921,57**		**33 585 921,57**	**42 256 118,11**
		Produits des titres de partic. et autres titres immo.	2 317 410,60		2 317 410,60	13 424 789,82
		Gains de change	4 087 842,26		4 087 842,26	3 516 270,23
		Intérêts et autres produits financiers	26 299 232,14		26 299 232,14	25 091 320,03
		Reprises financières; transfert de charges	881 436,57		881 436,57	223 738,03
		TOTAL IV	**33 585 921,57**		**33 585 921,57**	**42 256 118,11**
	V	**CHARGES FINANCIERES**	**42 345 326,05**	**1 275 326,92**	**43 620 652,97**	**47 531 777,28**
		Charges d'intérêts	35 715 701,65	1 275 326,92	36 991 028,57	39 174 386,26
		Pertes de changes	5 220 204,79		5 220 204,79	7 475 954,45
		Autres charges financières				
		Dotations financières	1 409 419,61		1 409 419,61	881 436,57
		TOTAL V	**42 345 326,05**	**1 275 326,92**	**43 620 652,97**	**47 531 777,28**
	VI	**RÉSULTAT FINANCIER (IV - V)**			**-10 034 731,40**	**-5 275 659,17**
	VII	**RÉSULTAT COURANT (III - VI)**			**1 755 666,29**	**-14 157 369,73**
NON COURANT	VII	**RÉSULTAT COURANT (Report)**			**1 755 666,29**	**-14 157 369,73**
	VIII	**PRODUITS NON COURANTS**	**259 466,69**	**7 450 059,53**	**7 709 526,22**	**4 270 230,06**
		Produits des cessions d'immobilisations				20 000,00
		Subventions d'équilibre				
		Reprises sur subventions d'investissement				
		Autres produits non courants	259 466,69	7 450 059,53	7 709 526,22	4 250 230,06
		Reprises non courantes; transferts de charges				
		TOTAL VIII	**259 466,69**	**7 450 059,53**	**7 709 526,22**	**4 270 230,06**
	IX	**CHARGES NON COURANTES**	**11 405 867,38**	**5 700 795,05**	**17 106 662,43**	**10 935 531,32**
		Valeurs nettes d'amortis. des immos cédées				
		Subventions accordées				
		Autres charges non courantes	11 405 867,38	5 700 795,05	17 106 662,43	10 935 531,32
		Dotations non courantes aux amortiss. et prov.				
		TOTAL IX	**11 405 867,38**	**5 700 795,05**	**17 106 662,43**	**10 935 531,32**
	X	**RÉSULTAT NON COURANT (VIII- IV)**			**-9 397 136,21**	**-6 665 301,26**
	XI	**RÉSULTAT AVANT IMPOTS (VII+ X)**			**-7 641 469,92**	**-20 822 670,99**
	XII	**IMPÔTS SUR LES RÉSULTATS**			**1 828 143,00**	**2 685 482,00**
	XIII	**RÉSULTAT NET (XI - XII)**			**-9 469 612,92**	**-23 508 152,99**
	XIV	**TOTAL DES PRODUITS (I + IV + VIII)**			**729 741 870,81**	**796 938 488,09**
	XV	**TOTAL DES CHARGES (II + V + IX + XII)**			**739 211 483,73**	**820 446 641,08**
	XVI	**RÉSULTAT NET (XIV - XV)**			**-9 469 612,92**	**-23 508 152,99**

1) Variation de stocks : stock final - stock initial ; augmentation (+) ; diminution (-)
2) Achats revendus ou Consommés : achats - variation de stocks

ÉTAT DES SOLDES INTERMÉDIAIRES DE GESTION (E.S.G)

Du 1/1/2025 Au 31/12/2025

I - TABLEAU DE FORMATION DU RÉSULTAT (T.F.R)

			Eléments	Exercice	Exercice Précédent
	1		Ventes de marchandises (en l'état)		
	2	-	Achats revendus de marchandises	6 766,20	
I		=	**MARGES BRUTES SUR VENTES EN L'ÉTAT**	**-6 766,20**	
II		+	**PRODUCTION DE L'EXERCICE (3+4+5)**	**685 974 207,91**	**746 939 047,75**
	3		Ventes de biens et services produits	688 370 924,69	806 449 256,64
	4		Variation de stocks de produits	-2 396 716,78	-59 510 208,89
	5		Immobilisations produites par l'entreprise pour elle même		
III		-	**CONSOMMATION DE L'EXERCICE (6+7)**	**503 933 284,94**	**577 259 851,89**
	6		Achats consommés de matières et fournitures	456 776 798,16	527 580 903,85
	7		Autres charges externes	47 156 486,78	49 678 948,04
IV		=	**VALEUR AJOUTEÉ (I+II+III)**	**182 034 156,77**	**169 679 195,86**
	8	+	Subventions d'exploitation		
V	9	-	**Impôts et taxes**	**2 327 462,90**	**2 249 140,15**
	10	-	Charges de personnel	149 313 590,36	158 471 590,63
		=	**EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION (E.B.E)**	**30 393 103,51**	**8 958 465,08**
	11	+	Autres produits d'exploitation	2 472 215,11	3 473 092,17
	12	-	Autres charges d'exploitation	700 000,00	700 000,00
	13	+	Reprises d'exploitation : transfert de charges		
	14	-	Dotations d'exploitation	20 374 920,93	20 613 267,81
VI		=	**RÉSULTAT D'EXPLOITATION (+ ou -)**	**11 790 397,69**	**-8 881 710,56**
VII			**RÉSULTAT FINANCIER**	**-10 034 731,40**	**-5 275 659,17**
VIII		=	**RÉSULTAT COURANT (+ ou -)**	**1 755 666,29**	**-14 157 369,73**
IX			**RÉSULTAT NON COURANT (+ ou -)**	**-9 397 136,21**	**-6 665 301,26**
	15	-	Impôts sur les résultats	1 828 143,00	2 685 482,00
X		=	**RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (+ ou -)**	**-9 469 612,92**	**-23 508 152,99**

II - CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT (C.A.F) - AUTOFINANCEMENT

	1		**RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (+ ou -)**	**-9 469 612,92**	**-23 508 152,99**
			- Benefice (+)		
			- Perte (-)	9 469 612,92	23 508 152,99
	2	+	Dotations d'exploitation	20 374 920,93	20 613 267,81
	3	+	Dotations financières		
	4	+	Dotations non courantes		
	5	-	Reprises d'exploitation		
	6	-	Reprises financières		
	7	-	Reprises non courantes		
	8	-	Produits des cession des immobilisations		
	9	+	Valeurs nettes des immobilisations cédées		
I			**CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT (C.A.F)**	**10 905 308,01**	**-2 894 885,18**
	10	-	Distributions de bénéfices		11 413 880,00
II			**AUTOFINANCEMENT**	**10 905 308,01**	**-14 308 765,18**

TABLEAU DE FINANCEMENT DE L'EXERCICE

Du 1/1/2025 Au 31/12/2025

I- SYNTHÈSE DES MASSES DU BILAN

	Masses	Exercice	Exercice précédent	Variations a-b	
		a	b	Emplois c	Ressources d
1	Financement Permanent	1 668 779 685,81	1 689 335 734,27	20 556 048,46	
2	Moins actif immobilisé	1 087 177 496,15	1 101 655 811,05		14 478 314,90
3	**= Fonds de roulement fonctionnel (1-2) (A)**	**581 602 189,66**	**587 679 923,22**	**6 077 733,56**	
4	Actif circulant	1 289 726 384,85	1 295 531 632,15		5 805 247,30
5	Moins passif circulant	219 202 062,54	211 736 901,96		7 465 160,58
6	**= Besoin de financement global (4-5) (B)**	**1 070 524 322,31**	**1 083 794 730,19**		**13 270 407,88**
7	**TRÉSORERIE NETTE (Actif-Passif) = A-B**	**-488 922 132,65**	**-496 114 806,97**	**7 192 674,32**	

II- EMPLOIS ET RESSOURCES

	Exercice		Exercice précédent	
	Emplois	Ressources	Emplois	Ressources
I- RESSOURCES STABLES DE L'EXERCICE (FLUX)				
Autofinancement (A)		**10 905 308,01**		**-14 308 765,18**
+ Capacité d'autofinancement		10 905 308,01		-2 894 885,18
- Distributions de bénéfices				11 413 880,00
Cessions et reductions d'immobilisations (B)				**20 000,00**
+ Cessions d'immobilisations incorporelles				
+ Cessions d'immobilisations corporelles				20 000,00
+ Cessions d'immobilisations financières				
+ Récupérations sur créances immobilisées				
Augmentation des capitaux propres et assimiles (C)				
+ Augmentation du capital, apports				
+ Subventions d'investissement				
Augmentation des dettes de financement (D) (1)		50 000 000,00		50 000 000,00
TOTAL I - RESSOURCES STABLES (A+B+C+D)		**60 905 308,01**	**0,00**	**35 711 234,82**
II- EMPLOIS STABLES DE L'EXERCICE (FLUX)				
Acquisitions et augmentations d'immobilisations (E)	5 083 490,53		11 288 905,38	
+ Acquisitions d'immobilisations incorporelles	58 500,00		539 775,20	
+ Acquisitions d'immobilisation corporelles	5 024 990,53		10 657 887,22	
+ Acquisitions d'immobilisation financières				
+ Augmentation des créances immobilisées			91 242,96	
Remboursement des capitaux propres (F)				
Remboursements des dettes de financement (G)	**61 086 435,54**		**66 368 914,11**	
Emplois en non valeurs (H)	**813 115,50**		**959 509,83**	
TOTAL II - EMPLOIS STABLES (E+F+G+H)	**66 983 041,57**		**78 617 329,32**	
III- VARIATION DU BESOIN DE FINANCEMENT GLOBAL (B.F.G)		**13 270 407,88**		**160 259 885,12**
IV- VARIATION DE LA TRÉSORERIE	**7 192 674,32**		**117 353 790,62**	
TOTAL GÉNÉRAL	**74 175 715,89**	**74 175 715,89**	**195 971 119,94**	**195 971 119,94**

(1) nettes de primes de remboursement

PRINCIPALES MÉTHODES D'ÉVALUATION SPÉCIFIQUES À L'ENTREPRISE

Du 1/1/2025 Au 31/12/2025

I. ACTIF IMAMOBILISÉ

A. ÉVALUATION À L'ENTRÉE	
1. Immobilisation en non-valeurs	COÛT D'ACQUISITION
2. Immobilisation incorporelles	COÛT D'ACQUISITION
3. Immobilisations corporelles	COÛT D'ACQUISITION
4. Immobilisations financières	COÛT D'ACQUISITION
B. CORRECTIONS DE VALEUR	
1. Méthodes d'amortissements	TAUX CONSTANT
2. Méthodes d'évaluation des provisions pour dépréciation	CONSTAT DES SERVICES TECHNIQUES
3. Méthodes de détermination des écarts de conversion - Actif	COMPARAISON AVEC LE TAUX DE LA DATE DE L'ARRETE

II. ACTIF CIRCULANT (Hors trésorerie)

A. ÉVALUATION À L'ENTRÉE	
1. Stocks	BIENS ACQUIS = COÛT MOYEN PONDÉRÉ BIENS PRODUITS = COÛT DE PRODUCTION
2. Créances	
3. Titres et valeurs de placement	
B. CORRECTIONS DE VALEUR	
1. Méthodes d'évaluation des provisions pour dépréciation	CONSTAT DES SERVICES TECHNIQUES
2. Méthodes de détermination des écarts de conversion - Actif	COMPARAISON AVEC LE TAUX DE LA DATE DE L'ARRÊTÉ

III. FINANCEMENT PERMANENT

1. Méthodes de réévaluation	MÉTHODE PRÉCONISÉE PAR CGNC
2. Méthodes d'évaluation des provisions réglementées	MÉTHODE PRÉCONISÉE PAR CGNC
3. Dettes de financement permanent	MÉTHODE PRÉCONISÉE PAR CGNC
4. Méthodes d'évaluation des provisions durables pour risques et charges	MÉTHODE PRÉCONISÉE PAR CGNC
5. Méthodes de détermination des écarts de conversion - Passif	MÉTHODE PRÉCONISÉE PAR CGNC

IV. PASSIF CIRCULANT (Hors trésorerie)

1. Dettes du passif circulant	MÉTHODE PRÉCONISÉE PAR CGNC
2. Méthodes d'évaluation des autres provisions pour risques et charges	MÉTHODE PRÉCONISÉE PAR CGNC
3. Méthodes de détermination des écarts de conversion - Passif	MÉTHODE PRÉCONISÉE PAR CGNC

V. TRÉSORERIE

1. Trésorerie - Actif	MÉTHODE PRÉCONISÉE PAR CGNC
2. Trésorerie - Passif	MÉTHODE PRÉCONISÉE PAR CGNC
3. Méthodes d'évaluation des provisions pour dépréciation	MÉTHODE PRÉCONISÉE PAR CGNC

ÉTAT DES DÉROGATIONS

Du 1/1/2025 Au 31/12/2025

Indication des Derogations	Justification des Derogations	Influence des Dérogations sur le Patrimoine, la Situation Financière et les Résultats
I. Dérogations aux principes comptables fondamentaux	**Néant**	**Néant**
II. Dérogations aux méthodes d'évaluation	**Néant**	**Néant**
III. Dérogations aux règles d'établissement et de présentation des états de synthèse	**Néant**	**Néant**

ÉTAT DES CHANGEMENTS DE MÉTHODES

Du 1/1/2025 Au 31/12/2025

Nature des Changements	Justification des Changements	Influence des Changements sur le Patrimoine, la Situation Financière et les Résultats
I. Changements affectant les méthodes d'évaluation	**Néant**	**Néant**
II. Changements affectant les régles de présentation	**Néant**	**Néant**

DÉTAIL DES NON-VALEURS

AU 31-12-2025

COMPTE PRINCIPAL	INTITULÉ	MONTANT
2111	Frais de constitution	
2112	Frais préalables au démarrage	
2113	Frais d'augmentation du capital	
2114	Frais sur opérations de fusions, scissions et transformations	
2116	Frais de prospection	
2117	Frais de publicité	
2118	Autres frais préliminaires	
2121	Frais d'acquisation des immobilisations	
2125	Frais d'émission des emprunts	
2128	Autres charges à répartir	4 575 533,22
2130	Primes de remboursement des obligations	
TOTAL		4 575 533,22

TABLEAU DES AMORTISSEMENTS

Du 1/1/2025 Au 31/12/2025

Nature	Cumul début exercice 1	Dotation de l'exercice 2	Amortissements sur immobilisations sorties 3	Cumul d'amortissement fin exercice 4 = 1 + 2 - 3
IMMOBILISATION EN NON-VALEURS	**2 336 783,06**	**768 655,80**		**3 105 438,86**
- Frais préliminaires				
- Charges à répartir sur plusieurs exercices	2 336 783,06	768 655,80		3 105 438,86
- Primes de remboursement obligations				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**4 576 978,59**	**293 404,57**		**4 870 383,16**
- Immobilisation en recherche et développement				
- Brevets, marques, droits et valeurs similaires	4 576 978,59	293 404,57		4 870 383,16
- Fonds commercial				
- Autres immobilisations incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**367 082 318,88**	**19 312 860,56**		**386 395 179,44**
- Terrains				
- Constructions	116 616 477,42	8 820 391,25		125 436 868,67
- Installations techniques, matériel et outillage	228 267 799,32	10 166 457,00		238 434 256,32
- Matériel de transport	10 310 322,37	0,00		10 310 322,37
- Mobilier, matériel de bureau et aménagement	11 887 719,77	326 012,31		12 213 732,08
- Autres immobilisations corporelles				
- Immobilisations corporelles en cours				
Total	**373 996 080,53**	**20 374 920,93**		**394 371 001,46**

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS AUTRES QUE FINANCIÈRES

Du 1/1/2025 Au 31/12/2025

Nature	Montant brut début exercice	Augmentation			Diminution			Montant brut fin exercice
		Acquisition	Production par l'Etps pour elle même	Virement	Cession	Retrait	Virement	
IMMOBILISATION EN NON-VALEURS	**3 762 417,72**	**813 115,50**						**4 575 533,22**
- Frais préliminaires								
- Charges à répartir sur plusieurs exercices	3 762 417,72	813 115,50						4 575 533,22
- Primes de remboursement obligations								
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**255 284 087,46**	**58 500,00**						**255 342 587,46**
- Immobilisation en recherche et développement								
- Brevets, marques, droits et valeurs similaires	65 767 371,84	58 500,00						65 825 871,84
- Fonds commercial	189 516 715,62							189 516 715,62
- Autres immobilisations incorporelles								
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**514 953 256,80**	**5 024 990,53**		**3 623 706,67**			**3 623 706,67**	**519 978 247,33**
- Terrains	52 590 144,70							52 590 144,70
- Constructions	158 913 503,76	1 767 753,30						160 681 257,06
- Installations techniques, matériel et outillage	275 592 332,89	3 071 685,73		3 623 706,67				282 287 725,29
- Matériel de transport	10 411 989,38							10 411 989,38
- Mobilier, matériel de bureau et aménagement	13 804 632,74	167 361,50						13 971 994,24
- Autres immobilisations corporelles								
- Immobilisations corporelles en cours	3 640 653,33	18 190,00					3 623 706,67	35 136,66
Total	**773 999 761,98**	**5 896 606,03**		**3 623 706,67**			**3 623 706,67**	**779 896 368,01**

TABLEAU DES SURETÉS RÉELLES DONNÉES OU REÇUES

Du 1/1/2025 Au 31/12/2025

TIERS CRÉDITEURS OU TIERS DÉBITEURS	Montant couvert par la surete	Nature (1)	Date et lieu d'inscription	Objet (2)(3)	Valeur comptable nette de la surete donnée EXERCICE
*** Suretés données**	**Néant**	**Néant**	**Néant**	**Néant**	**Néant**
*** Suretés reçues**	**Néant**	**Néant**	**Néant**	**Néant**	**Néant**

(1) Gage : 1-Hhypothèque : 2-Nantissement : 3-Warrant : 4-Autres : 5-(à préciser)
(2) Préciser si la sureté est donnée au profit d'entreprises ou de personnes tierces (suretés do (entreprises liées,associés, membres du personnel)
(3) préciser si la sureté reçue par l'entreprise provient de personnes tierces autres que le débiteur (suretés reçues)

TABLEAU DES PROVISIONS

Du 1/1/2025 Au 31/12/2025

Nature	Montant début exercice	Dotations			Reprises			Montant fin exercice
		d'exploitation	financières	non courantes	d'exploitation	financières	non courantes	
1. Provisions pour dépréciation de l'actif immobilisé	35 175 500,00							35 175 500,00
2. Provisions réglementées								
3. Provisions durables pour risques et charges								
Sous-Total (A)	**35 175 500,00**							**35 175 500,00**
4. Provisions pour dépréciation de l'actif circulant	43 196 213,61							43 196 213,61
- Stocks								
- Créances	43 196 213,61							43 196 213,61
- Titres et valeurs de placement								0,00
5. Autres Provisions pour risques et charges	881 436,57		Néant			881 436,57		1 409 419,61
6. Provisions pour dépréciation des comptes de trésorie								
Sous-Total (B)	**44 077 650,18**		**1 409 419,61**			**881 436,57**		**44 605 633,22**
Total (A + B)	**79 253 150,18**		**1 409 419,61**			**881 436,57**		**79 781 133,22**

TABLEAU DES CRÉANCES

EXERCICE DU 01-01-2025 AU 31-12-2025

CRÉANCES	TOTAL	ANALYSES PAR ÉCHÉANCES			AUTRES ANALYSES			
		Plus d'un an	Moins d'un an	Échues et non recouvrées	Montants en devises	Montants sur l'État et organismes publics	Montants sur les entreprises liées	Montants representés par Effet
DE L'ACTIF IMMOBILISE	**1 368 680,80**	**1 368 680,80**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
. Prêts immobilisées	150 000,00	150 000,00			0,00		0,00	
. Autres créances financières	1 218 680,80	1 218 680,80						
DE L'ACTIF CIRCULANT	**1 154 445 732,47**	**0,00**	**1 154 445 732,47**	**0,00**	**174 529 353,21**	**65 603 013,40**	**828 986 449,16**	**1 817 030,35**
.Fournisseurs débiteurs, Avances et acomptes	10 624 485,46		10 624 485,46					
.Clients	240 516 396,32		240 516 396,32		174 529 353,21			1 817 030,35
. Personnel	8 488 895,11		8 488 895,11					
. État	65 603 013,40		65 603 013,40			65 603 013,40		
. Comptes d'associès			0,00					
. Autres débiteurs	828 986 449,16		828 986 449,16				828 986 449,16	
. Comptes de régularisa-tion-actif	226 493,02		226 493,02					

TABLEAU DES DETTES

EXERCICE DU 01-01-2025 AU 31-12-2025

DETTES	TOTAL	ANALYSES PAR ÉCHÉANCES			AUTRES ANALYSES			
		Plus d'un an	Moins d'un an	Échues et non payées	Montant en devises	Montant vis-à-vis de l'État et organ.pub	Montant vis-à-vis d'Entreprises liées	Montan representé par Effet
DE FINANCEMENT	**146 199 955,89**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**
. Emprunts obligataires	-	-	-	-	-	-	-	-
. Autresdettes de financement	146 199 955,89			-	-	-	-	-
DU PASSIF CIRCULANT	**217 231 961,35**	**-**	**217 231 961,35**	**-**	**20 180 962,86**	**7 210 695,30**	**71 486 129,74**	**44 464 978,73**
. Fournisseurs et comptes rattachés	122 999 748,14	-	122 999 748,14	-	20 180 962,86	-	-	44 464 978,73
. Clients créditeurs et avances et acomptes	-	-	-	-	-	-	-	-
. Personnel	8 815 696,74	-	8 815 696,74	-	-	-	-	-
. Organismes Sociaux	4 538 660,36	-	4 538 660,36	-	-	4 538 660,36	-	-
. Etat	2 672 034,94	-	2 672 034,94	-	-	2 672 034,94	-	-
. Comptes d'associès	800 008,33	-	800 008,33	-	-	-	-	-
. Autres créances	71 486 129,74	-	71 486 129,74	-	-	-	71 486 129,74	-
. Comptes de régularisation-passif	5 919 683,10	-	5 919 683,10	-	-	-	-	-

TABLEAU DES BIENS EN CRÉDIT BAIL

Du 1/1/2025 Au 31/12/2025

Rubriques 1	Date de la 1ère échéance 2	Durée du contrat en mois 3	Valeur estimée du bien à la date du contrat HT 4	Durée théorique d'amortis. du bien 5	Cumul des exercices précédents des rede-vances 6	Montant de l'exercice des rede-vances 7	Redevances restant à payer		Prix d'achat résiduel en fin de contrat 10	Observations 11
							à moins d'un an 8	à plus d'un an 9		
DOKKER/LOGAN	10/07/2021	60	234 309,33	5	184 815,12	52 804,32	26 402,16		2 343,09	MAGHREBAIL
DACIA STEPWAY	05/01/2023	60	127 844,99	5	59 531,26	28 547,97	31 143,24	36 333,78	1 278,45	RCI FINANCE CONTRAT BA950990
DACIA STEPWAY	05/01/2023	60	127 844,99	5	59 564,08	31 129,56	31 129,56	33 723,69	1 278,45	RCI FINANCE CONTRAT BA950970
CAMION	10/12/2024	60	704 543,33	5	13 675,76	164 109,12	164 109,12	478 651,60	7 045,43	MAGHREBAIL
VEHICULES RE-NAULT EXPRESS	10/04/2025	60	155 909,09	5		27 236,93	36 315,90	118 026,68	1 559,09	MAGHREBAIL
VEHICULES RE-NAULT EXPRESS	10/04/2025	60	155 909,09	5		27 236,93	36 315,90	118 026,68	1 559,09	MAGHREBAIL
VEHICULES RE-NAULT EXPRESS	10/04/2025	60	155 909,09	5		27 236,88	36 315,84	118 026,48	1 559,09	MAGHREBAIL
Total			**1.662.269,91**	**-**	**317.586,22**	**358.301,70**	**361.731,72**	**902.788,90**	**16.622,69**	**-**

DÉTAIL DES POSTES DU C.P.C.

Du 1/1/2025 Au 31/12/2025

	Poste	Exercice	Exercice Précédent
	CHARGES D'EXPLOITATION		
611	Achats revenus de marchandises		
	- Achats de marchandises	6 766,20	
	- Variation des stocks de marchandises		
	Total	**6 766,20**	
612	Achats consommés de matières et fournitures		
	- Achats de matières premières	261 367 142,88	317 889 984,29
	- Variation des stocks de matières premières	1 074 958,16	-636 583,43
	- Achats de matières et fournitures consommables et d'emballages	142 945 970,20	140 800 869,67
	- Variation des stocks de matières, fournitures et emballages	26 414 880,09	45 971 606,45
	- Achats non stockés de matières et de fournitures	11 618 035,21	10 774 605,25
	- Achats de travaux, études et prestation de services	11 639 043,60	12 767 328,54
	- Achats consommés de matières et fournitures des Exerc. Ant.	1 716 768,02	13 588,08
	Total	**456 776 798,16**	**527 581 398,85**
613/614	Autres charges externes		
	- Locations et charges locatives	7 410 887,39	7 024 923,39
	- Redevances de crédit-bail	358 301,70	123 563,48
	- Entretient et réparations	3 560 480,13	2 720 558,30
	- Primes d'assurances	1 963 552,16	2 014 672,61
	- Rémunérations du personnel extérieur à l'entreprise	3 305 570,56	4 255,15
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	2 628 170,72	3 569 029,77
	- Redevances pour brevets, marque, droits ...	206 597,65	191 132,91
	- Transports	20 344 483,62	25 253 998,34
	- Déplacements, missions et réceptions	3 453 372,04	4 223 494,50
	- Reste du poste des autres charges externes	3 925 070,81	4 553 319,59
	Total	**47 156 486,78**	**49 678 948,04**
617	Charges de personnel		
	- Rémunération du personnel	120 182 046,81	127 321 210,98
	- Charges sociales	27 345 465,50	28 935 867,19
	- Reste du poste des charges de personnel	1 786 078,05	2 214 512,46
	Total	**149 313 590,36**	**158 471 590,63**
618	Autres charges d'exploitation		
	- Jetons de présence	700 000,00	700 000,00
	- Pertes sur créances irrécouvrables		
	- Reste du poste des autres charges d'exploitation		
	Total	**700 000,00**	**700 000,00**
638	**CHARGES FINANCIERES**		
	Autres charges financières		
	- Charges nettes sur cessions de titres et valeurs de placement		
	- Reste du poste des autres charges financières		
	Total		
658	**CHARGES NON COURANTES**		
	Autres charges non courantes		
	- Pénalités sur marchés et débits		
	- Rappels d'impôts (autres qu'impôts sur les résultats)		
	- Pénalités et amendes fiscales et pénales	11 264 560,65	7 002 351,00
	- Créances devenues irrécouvrables	40 423,12	
	- Reste du poste des autres charges non courantes	5 801 678,66	3 933 180,32
	Total	**17 106 662,43**	**10 935 531,32**
	PRODUITS D'EXPLOITATION		
711	Ventes de marchandises		
	- Ventes de marchandises au Maroc		
	- Ventes de marchandises à l'étranger		
	- Reste du poste des ventes de marchandises		
	Total		
712	Ventes des biens et services produits		
	- Ventes de biens au Maroc	32 837 741,19	27 736 195,63
	- Ventes de biens à l'étranger	654 040 049,49	775 863 846,47
	- Ventes des services au Maroc		
	- Ventes des services à l'étranger	1 098 451,27	2 415 414,06
	- Redevances pour brevets, marques, droits ...		
	- Reste du poste des ventes et services produits	394 682,74	433 800,48
	Total	**688 370 924,69**	**806 449 256,64**
713	Variation des stocks de produits		
	- Variation des stocks de produits de produits en cours	-854 590,42	-27 966 909,11
	- Variation des stocks de biens produits	-1 542 126,36	-31 543 299,78
	- Variation des stocks de services en cours		
	Total	**-2 396 716,78**	**-59 510 208,89**
718	Autres produits d'exploitation		
	- Jetons de présence reçus		
	- Reste du poste (produits divers)	2 472 215,11	3 473 092,17
	Total	**2 472 215,11**	**3 473 092,17**
719	Reprises d'exploitation, transferts de charges		
	- Reprises		
	- Transferts de charges		
	Total		
	PRODUITS FINANCIERS		
738	Intérêts et autres produits financiers		
	- Intérêt et produits assimilés	26 228 100,34	25 091 320,03
	- Revenus des créances rattachées à des participations		
	- Produits nets sur cessions de titres et valeurs de placement		
	- Reste du poste intérêts et autres produits financiers	71 131,80	
	Total	**26 299 232,14**	**25 091 320,03**
751	Produits des cessions d'immobilisations		
	Produits des cessions d'immobilisations corporelle		20 000,00
758	Autres produits non courants		
	Produits non courants	7 709 526,22	4 250 230,06
	Total	**7 709 526,22**	**4 270 230,06**

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT COURANT APRÈS IMPÔT

Du 1/1/2025 Au 31/12/2025

I. DÉTERMINATION DU RÉSULTAT	MONTANT
. Résultat courant d'après C.P.C (1)	1 755 666,29
. Réintégrations fiscales sur opérations courantes (+)	5 389 104,00
. Déductions fiscales sur opérations courantes (-)	4 592 301,92
. Résultat courant théoriquement imposable (=)	2 552 468,37
. Impôt théorique sur résultat courant (C.M / IS) (2)	1 828 143,00
. Résultat courant après impôts (1 - 2)	-72 476,71
II. INDICATIONS DU RÉGIME FISCAL ET DES AVANTAGES OCTROYÉS PAR LES CODES DES INVESTISSEMENTS OU PAR DES DISPOSITIONS LÉGALLES SPÉCIFIQUES	
- LA SOCIÉTÉ BÉNÉFICIE AU TITRE DU C.A RÉALISÉ À L'EXPORT D'UN TAUX D'IS	
- RÉDUIT (voir tableau 15 de la liasse fiscale)	

DÉTAIL DE LA TAXE SUR LA VALEUR AJOUTÉE

Au 31/12/2025

Nature	Solde au début de l'exercice 1	Opérations comptables de l'exercice	Déclarations TVA de l'exercice	Solde fin d'exercice (1 + 2 - 3 = 4)
A. T.V.A. Facturée	**231 476,56**	**7 735 440,38**	**7 850 430,39**	**116 486,55**
B. T.V.A. Récuperable	**29 604 955,63**	**23 079 605,73**	**23 207 339,88**	**29 477 221,48**
- sur charges	17 023 182,66	21 880 653,92	21 779 803,54	17 124 033,04
- sur immobilisations	12 581 772,97	1 198 951,81	1 427 536,34	12 353 188,44
C. T.V.A. dûe ou crédit de T.V.A = (A - B)	**-29 373 479,07**	**-15 344 165,35**	**-15 356 909,49**	**-29 360 734,93**

PASSIFS ÉVENTUELS

Exercice au 31/12/2025

Les déclarations fiscales au titre de l'impot sur les sociétés (IS) ,de l'impot sur le revenu (IR) et celles de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) ,ainsi que les déclarations de la caisse nationale de la sécurité sociale (CNSS) relatives aux exercices non prescrits pourraient faire l'objet d'un contrôle et d'éventuels redressements,

ÉTAT DE RÉPARTITION DU CAPITAL SOCIAL

Au 31/12/2025

Montant du capital : 114 138 800,00

Nom, prénom des principaux associés (1) 1	Raison sociale des principaux associés (1) 1	N° IF	N° CIN	N° Carte d'Etranger	Adresse 2	Nombre de titres		Valeur nominale de chaque action ou part sociale 5	Montant du capital		
						Exercice précédent 3	Exercice actuel 4		Souscrit 6	Appelé 7	Libéré 8
	SANAM AGRO	1900359			KM 11, RUE L ROUTE DES ZANATAS, AIN SEBAA CASABLANCA	5 797 910	5 797 910	10,00	57 979 100,00		57 979 100,00
	SANAM HOLDING	1000074			26 RUE IFRANE CIL - CASABLANCA	2 781 971	2 781 971	10,00	27 819 710,00		27 819 710,00
	SANLAM MAROC	1084025			216 BD ZERKTOUNI CASABLANCA	694 127	694 127	10,00	6 941 270,00		6 941 270,00
	ALJIA HOLDING	1900660			Km 11 rue L Route 111 AIN SEBAA CASABLANCA	397 023	397 023	10,00	3 970 230,00		3 970 230,00
DIVERS PORTEURS						1 742 849	1 742 849	10,00	17 428 490,00		17 428 490,00
Total						**11 413 880**	**11 413 880**	**-**	**114 138 800,00**		**114 138 800,00**

(1) Quant le nombre des associés est inférieur ou égal à 10, l'entreprise doit déclarer tous les participants au capital. Dans les autre cas, il y a lieu de ne mentionner que les 10 principaux associés par ordre d'importance décroissante.

ÉTAT D'AFFECTATION DES RÉSULTATS INTERVENUE AU COURS DE L'EXERCICE

Du 1/1/2025 Au 31/12/2025

Eléments	Montant	Eléments	Montant
A. ORIGINE DES RÉSULTATS À AFFECTER		**B. AFFECTATION DES RÉSULTATS**	
(Décision du 30/06/2025)		- Réserve légale	
- Report à nouveau	472 665 615,83	- Autres réserves	
- Résultats nets en instance d'affectation		- Tantièmes	
- Résultat net de l'exercice	-23 508 152,99	- Dividendes	
- Prélèvements sur les réserves		- Autres affectations	
- Autres prélèvements		- Report à nouveau	449 157 462,84
Total A	**449 157 462,84**	**Total B**	**449 157 462,84**
TOTAL A = TOTAL B			

RÉSULTAT ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTREPRISE AU COURS DES 3 DERNIERS EXERCICES

Du 1/1/2025 Au 31/12/2025

NATURE DES INDICATIONS	Exercice 2019	Exercice 2020	Exercice 2021	Exercice 2022	Exercice 2023	Exercice 2024	Exercice 2025
PERSONNEL							
Montant des salaires bruts de l'exercice	134 716 080,65	114 398 936,75	120 035 424,26	130 081 949,62	130 063 667,88	127 576 490,83	120 676 162,39
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	4 115	3 689	3 816	3 532	3 714	3 715	3 155

TABLEAU DES OPÉRATIONS EN DEVISES PENDANT L'EXERCICE

Du 1/1/2025 Au 31/12/2025

Nature	"Entrée Contre-valeur en DH"	"Sortie Contre-valeur en DH"
Financement permanent		
Immobilisations brutes		
Rentrées sur immobilisations		
Remboursement des dettes de financement		
Produits	657 823 523,10	
Charges		59 677 776,07
Total Des Entrées	**657 823 523,10**	
Total Des Sorties		**59 677 776,07**
Balance Devises		**598 145 747,03**
Total	**657 823 523,10**	**657 823 523,10**

DATATION ET ÉVÉNEMENTS POSTERIEURS

Du 1/1/2025 Au 31/12/2025

I. DATATION
. Date de clôture (1) 31-12-2025
. Date d'établissement des états de synthèse (2) 28/03/2026
(1) Justification en cas de changement de la date de clôture de l'exercice (2) Justification en cas de dépassement du délai règlementaire de trois mois prévu pour l'élaboration des états de synthèse

II . ÉVÉNEMENTS NES POSTÉRIEUREMENT À LA CLÔTURE DE LÉEXERCICE NON RATTACHABLES À CET EXERCICE ET CONNUS AVANT LA 1ère COMMUNICATION EXTERNE DES ÉTATS DE SYNTHÈSE
DATES INDICATION DES ÉVÉNEMENTS
- Favorables
- Défavorables

PRINCIPALES VARIATIONS COMPTES SOCIAUX

Chiffre d'affaires

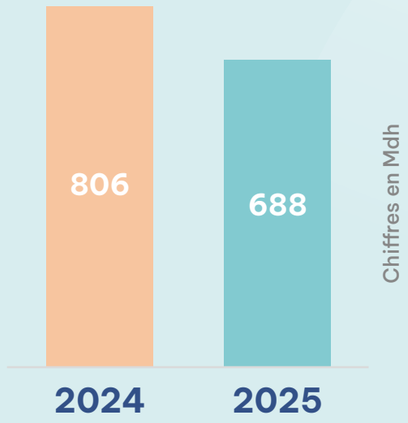

EBE

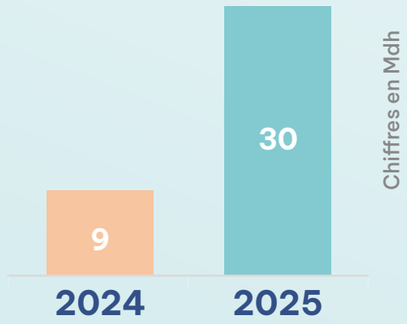

Capitaux Propres / Fond de Roulement

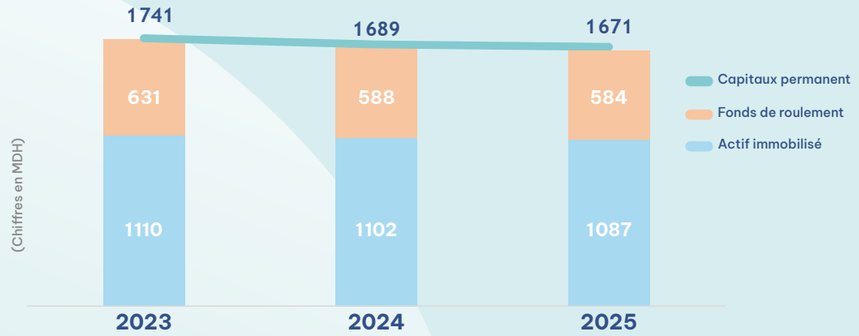

Dette Nette Gearing

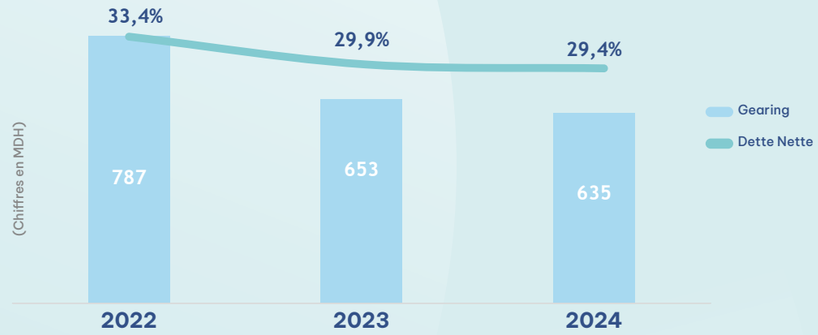

COMPTES DES PRODUITS ET CHARGES

Produits d'exploitation

Les produits d'exploitation ont enregistré une baisse, s'établissant à 688 MDH en 2025, contre 750 MDH lors de l'exercice précédent. Cette évolution s'explique par un ralentissement de l'activité, directement lié aux contraintes d'approvisionnement en ressources halieutiques, dans un contexte de campagne de pêche faible et tardive.

Charges d'exploitation

Les charges d'exploitation s'élèvent à 677 Mdh en 2025, contre 759 Mdh en 2024.Cette évolution s'explique principalement par la baisse du niveau d'activité, liée à la disponibilité limitée de la ressource, ainsi que par les efforts continus du Groupe en matière de maîtrise et d'optimisation des coûts. Elle reflète notamment le recul de l'activité sur le segment des conserves.

Achats consommés et EBE

Les achats consommés 2025 s'établissent à 457 Mdh, en baisse par rapport à 2024 du fait de la sous activité des conserves de sardines.

L'Excédent Brut d'Exploitation 2025 affiche une progression pour s'établir à 30 MDH, portée par une stratégie de valorisation des produits, reposant sur une optimisation des volumes disponibles et du mix-produits, dans un contexte marqué par la hausse persistante des prix de la sardine.

Charges financières

Les charges financières s'établissent à 44 MDH en 2025, contre 48 MDH en 2024, en lien avec une meilleure maîtrise du financement et la poursuite des actions de rationalisation des charges fixes.

Résultat net

Compte tenu de ce qui précède, le résultat net social s'améliore, passant de -24 MDH en 2024 à -9 MDH en 2025.

• ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS UNIMER S.A.
ARRÊTÉ DU 31 DÉCEMBRE 2025

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS 2025

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS 2025

BILAN CONSOLIDÉ

En KMAD

ACTIF	Notes	31-Dec-25	31-Dec-24
Actif immobilisé			
Immobilisations en non valeur	1.3.a & 4.1.a	45 097	34 405
Écart d'acquisition	1.2.c.1 & 4.1.b	136 060	163 299
Immobilisations incorporelles	1.3.b & 4.1.a	216 720	216 926
Immobilisations corporelles	1.3.c & 4.1.d	401 095	440 782
Titre mis en équivalence		681 234	643 577
Immobilisations financières	1.3.d & 4.1.c	10 666	10 558
Impôts différés actifs	1.2.c.4	3 246	3 246
Actif circulant		**1 494 119**	**1 043 744**
Stocks et en-cours	1.3.e & 4.2.a	299 779	338 021
Créances clients	1.3.f	235 152	258 264
Autres créances d'exploitation	1.3.f & 4.2.b	231 148	447 273
Titres et valeurs de placement	1.3.g	134	187
Trésorerie - actif		**213 400**	**191 140**
		2 473 731	**2 747 678**

PASSIF	Notes	31-Dec-25	31-Dec-24
Capital		**114 139**	**114 139**
Primes d'émission, de fusion, d'apport		955 539	955 539
Résultats non distribués		145 486	228 747
Écart de conversion		(2 171)	(4 974)
Résultat consolidé		11 053	(28 152)
Capitaux propres de l'ensemble consolidé		**1 224 047**	**1 265 299**
Dont : Capitaux propres part du groupe	4.3.a	919 333	963 761
Intérêts minoritaires	4.3.b	304 714	301 538
Subventions d'investissement		-	-
Dettes de financement	4.4	316 612	346 605
Impôts différés passifs	1.2.c.4	2 853	2 989
Passif circulant			
Fournisseurs et comptes rattachés	1.3.f	219 213	154 852
Autres dettes et comptes de régularisation	1.3.f&4.5	56 103	327 568
		275 316	482 420
Trésorerie - passif		**654 903**	**650 365**
		2 473 731	**2 747 678**

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES CONSOLIDÉ

En KMAD

ACTIF	Notes	31-Dec-25	31-Dec-24
Produits d'exploitation		**1 078 650**	**1 216 533**
Chiffre d'affaires	4.6	1 084 727	1 259 642
Variation de stocks de produits		(11 233)	(48 277)
Autres produits d'exploitation		5 155	5 168
Charges d'exploitation		**(1 096 687)**	**(1 219 810)**
Achats et autres charges externes	4.7	(754 981)	(878 916)
Impôts et taxes		(12 061)	(6 990)
Charges de personnel		(261 979)	(276 646)
Autres charges d'exploitation		(1 597)	(1 854)
Dotations d'exploitation		(66 068)	(55 405)
Résultat d'exploitation		**(18 037)**	**(3 278)**
Charges financières nettes	**4.8**	**(49 641)**	**(54 323)**
Résultat courant des entreprises intégrées		**(67 678)**	**(57 600)**
Résultat non courant	4.9	12 648	(7 717)
Résultat avant impôt		**(55 030)**	**(65 318)**
Impôt sur le résultat	4.10	(8 742)	(11 518)
Résultat net des entreprises intégrées avant amortissement des écarts d'acquisition		**(63 771)**	**(76 836)**
DEA des écarts d'acquisition	4.1.b	(27 240)	(27 240)
Quotte part des mises en équivalence		102 064	75 923
Résultat net de l'ensemble consolidé		**11 053**	**(28 152)**
Résultat net part du Groupe		**(31 940)**	**(81 242)**
Intérêts minoritaires dans le résultat		**42 994**	**53 089**

ÉTAT DES SOLDES DE GESTION CONSOLIDÉ

	Notes	31-Dec-25	31-Dec-24
Vente de marchandises en l'état	4.6	223 883	206 913
-Achat revendu de marchandises		(211 244)	(158 999)
=marge brute sur vente en l'état		**12 639**	**47 914**
+ Production de l'exercice		**849 612**	**1 004 451**
Ventes de biens et services produits	4.6	860 845	1 052 719
Variation stocks de produits		(11 233)	(48 277)
- Consommation de l'exercice		**543 738**	**(719 917)**
Achats consommés de matières et fournitures	4.7	414 991	(566 189)
Autres charges externes	4.7	128 747	(153 728)
= Valeur ajoutée		**318 514**	**332 448**
+ Subventions d'exploitation			
- Impôts et taxes		(12 061)	(6 990)
- Charges de personnel		(261 979)	(276 646)
= Excédent brut d'exploitation EBE ou Insuffisance brut d'exploitation		**44 473**	**48 812**
- Autres charges d'exploitation		(1 597)	(1 854)
+ Reprises d'exploitation, transfert de charges		5 155	5 168
- Dotations d'exploitations		(66 068)	(55 405)
= Résultat d'exploitation		**(18 037)**	**(3 278)**
+/- Résultat financier	**4.8**	**(49 641)**	**(54 323)**
= Résultat courant		**(67 678)**	**(57 600)**
+/- Résultat non courant	**4.9**	**12 648**	**(7 717)**
- Impôt sur les résultats	4.10	(8 742)	(11 518)
- Amortissement des écarts d'acquisition	4.1.b	(27 240)	(27 240)
+ Quotte part des mises en équivalence		102 064	75 923
= Résultat net de l'exercice		**11 053**	**(28 152)**
Part du Groupe		*(31 940)*	*(81 242)*
Intérêts minoritaires		*42 994*	*53 089*

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉ

En KMAD

	31-Dec-25	31-Dec-24
Résultat net consolidé	**11 053**	**(28 152)**
- Variation des provisions pour risques et charges	-	-
- Amortissements des immobilisations incorporelles	-	-
- Amortissements des immobilisations	66 068	55 147
- Amortissements des écarts d'acquisition	27 240	27 240
- Variation des impôts différés	(136)	(57)
- QP des sociétés mises en équivalence	(86 878)	(66 789)
Capacité d'autofinancement des sociétés intégrées	**17 348**	**(12 612)**
Variation du Besoin en Fonds de Roulement lié à l'activité	**70 428**	**132 518**
Flux net de Trésorerie généré par l'activité	**87 777**	**119 907**
Acquisition des immobilisations corporemmes et incorporelles	(36 869)	(42 764)
Variation des immobilisations financières	(108)	2 993
Flux net de trésorerie liés aux opérations d'investissement	**(36 977)**	**(39 771)**
Dividendes versés	(809)	(11 411)
Emissions/ remboursement d'emprunts	(29 992)	60 402
Flux net de trésorerie liés aux opérations de Financement	**(30 801)**	**48 991**
Variation de Trésorerie	*19 999*	*129 126*
Impact des écarts de conversion	(2 340)	6 053
Trésorerie d'ouverture	(459 225)	(581 869)
Trésorerie de clôture	(441 503)	(459 225)
Autres variations	4 617	429
Total	**19.999**	**129.126**

ÉTAT DES INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉES

Référentiel comptable, modalités de consolidation, régles d'évaluation

1.1 Référentiel comptable

Les comptes consolidés du Groupe UNIMER sont établis conformément aux normes nationales prescrites par la Méthodologie adoptée par le Conseil National de Comptabilité (CNC) dans son avis No 5 du 26 mai 2005.

1.2 Modalités de consolidation

a) Méthodes de consolidation

Les méthodes de consolidation appliquées par le Groupe UNIMER sont les suivantes :

a.1 Intégration globale :

Pour toutes les filiales dans lesquelles UNIMER exerce directement ou indirectement un contrôle exclusif, l'intégration globale est la méthode pratiquée.

Le contrôle exclusif sur une filiale s'apprécie par le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles. Il résulte :

- soit de la détention directe ou indirecte de la majorité des droits de vote ;
- soit de la désignation, pendant deux exercices successifs, de la majorité des membres des organes d'administration, de direction ou de surveillance ;

  Le groupe est présumé avoir effectué cette désignation lorsqu'il a disposé, au cours de cette période, directement ou indirectement, d'une fraction supérieure à quarante pour cent des droits de vote et qu'aucun autre associé ou actionnaire ne détenait directement ou indirectement une fraction supérieure à la sienne ;
- soit du droit d'exercer une influence dominante en vertu d'un contrat ou de clauses statutaires, lorsque le droit applicable le permet et que UNIMER est actionnaire ou associé de l'entreprise concernée.

  La méthode de l'intégration globale consiste à intégrer, après élimination des opérations et comptes réciproques, les comptes de la société consolidée en distinguant la part du groupe et les intérêts minoritaires.

a.2 Mise en équivalence

La méthode de la mise en équivalence est appliquée pour les sociétés sur lesquelles le Groupe exerce une influence notable.

L'influence notable est le pouvoir de participer aux politiques financières et opérationnelles d'une filiale sans en détenir le contrôle.

L'influence notable est présumée lorsque le Groupe dispose, directement ou indirectement, d'une fraction comprise entre 20% et 40% des droits de vote de cette filiale.

La mise en équivalence consiste à substituer à la valeur comptable des titres détenus la quote-part des capitaux propres, y compris le résultat de l'exercice déterminé d'après les règles de consolidation.

La méthode de la mise en équivalence au sous-groupe RETAIL HOLDING.

b) Date de clôture

Les entités faisant partie du périmètre de consolidation clôturent leurs comptes au 31 décembre.

c) Principaux retraitements

La consolidation est effectuée à partir des comptes individuels des entités comprises dans le périmètre de consolidation du Groupe.

Les principaux retraitements se déclinent comme suit :

c.1 Écart d'acquisition

L'écart d'acquisition est égal à la différence à la date d'acquisition entre le coût d'acquisition des titres et la quote-part dans les actifs et passifs retraités de l'entité acquise.

L'écart d'acquisition fait l'objet d'un amortissement sur une durée déterminée en fonction de la nature de la société acquise et des objectifs fixés lors de l'acquisition. Les écarts d'acquisition du Groupe UNIMER sont amortis sur une durée de 10 ou 20 ans selon le cas.

c.2 Élimination des opérations intragroupe

Les opérations significatives entre les sociétés intégrées sont éliminées du bilan et du compte de produits et charges consolidés.

c.3 Élimination des provisions à caractère fiscal

Pour ne pas altérer l'image fidèle des comptes consolidés, les provisions et les écritures passées pour la seule application de la législation fiscale sont éliminées. Il s'agit notamment de :

- la constatation ou la reprise d'amortissement dérogatoires lorsqu'une entreprise du périmètre de consolidation du Groupe applique un système d'amortissement dégressif prévu par la législation fiscale, tout en estimant nécessaire de conserver comptablement un mode d'amortissement linéaire ;
- la constatation ou la reprise de provisions réglementées ;
- la reprise de subventions d'investissement au compte de produits et charges.

c.4 Impôts

La charge d'impôt comprend l'impôt courant de l'exercice et l'impôt différé résultant des décalages temporaires entre les bases comptables des actifs et passifs et leurs bases fiscales.

Les impôts différés résultant de la neutralisation des différences temporaires introduites par les règles fiscales et les retraitements de consolidation sont calculés société par société selon la méthode du report variable, en tenant compte de la conception étendue.

Les impôts différés actifs résultant :

- des décalages temporaires entre le résultat comptable et le résultat fiscal,
- des retraitements de consolidation,
- des déficits fiscaux reportables,

sont constatés eu égard la situation fiscale de chaque entité, lorsqu'il est probable que des bénéfices futurs seront disponibles pour absorber ces impôts différés actifs.

c.5 Intérêts minoritaires

Lorsque la part revenant aux intérêts minoritaires dans les pertes d'une société consolidée est supérieure à leur part dans les capitaux propres, l'excédent ainsi que les pertes ultérieures applicables aux intérêts minoritaires sont déduits des intérêts majoritaires, sauf si les associés minoritaires ont une obligation expresse de combler ces pertes.

Cependant, si ultérieurement l'entreprise consolidée devient bénéficiaire, la part du groupe est alors créditée de tous les profits réalisés jusqu'à absorption de la part des intérêts minoritaires imputés antérieurement.

c.6 Crédit-bail

Le Groupe a opté pour le traitement optionnel consistant à comptabiliser les immobilisations financées par crédit-bail au bilan en contrepartie d'une dette financière d'un montant équivalent en prenant en considération l'importance significative.

Par ailleurs, au niveau du compte de produits et charges, les immobilisations sont amorties selon leur durée d'utilité et les charges d'intérêt sur emprunt sont comptabilisées en fonction de la durée des contrats ; les redevances étant annulées.

c.7 Écarts de conversion

Les écarts de conversion des actifs et passifs monétaires libellés en monnaie étrangère sont enregistrés au compte de produits et charges au cours de la période à laquelle ils se rapportent.

1.3 Méthodes et règles d'évaluation

Les principales méthodes et règles d'évaluation sont les suivantes :

a) Immobilisations en non-valeur

L'immobilisation en non-valeur est constituée essentiellement des frais préliminaires et des charges à répartir sur plusieurs exercices et est amortie de manière linéaire sur une durée de 5 ans.

b) Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont généralement amorties sur une durée ne dépassant pas cinq ans (licences de logiciels) sauf pour les brevets et droits assimilés qui sont amortis sur dix ans. Les fonds commerciaux ne sont pas amortis.

c) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont enregistrées à leur coût d'acquisition ou de production. Elles sont amorties sur la durée de vie estimée de chaque catégorie d'immobilisation.

Les principales durées d'amortissement utilisées sont les suivantes :

	Méthode	Durée
Constructions	Linéaire	20 ans
Agencements et aménagements des constructions	Linéaire	10 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	10 ans
Installations techniques, matériel et outillage	Linéaire	10 ans
Matériel de transport	Linéaire	5 ans
Matériel de bureau et informatique	Linéaire	3 à 5 ans

Les plus-values de cession intragroupe sont annulées en consolidation.

d) Immobilisations financières

Les titres de participation dans les sociétés non consolidées figurent au bilan à leur prix d'acquisition. Une provision pour dépréciation est constituée, le cas échéant, après analyse, au cas par cas, des situations financières des sociétés non consolidées.

Les plus-values de cession intra-groupe sont annulées en consolidation lorsqu'elles sont significatives.

e) Stocks et travaux en cours

Les stocks et travaux en cours sont évalués au prix de revient sans que celui-ci puisse excéder la valeur nette de réalisation. Les stocks sont évalués, selon les activités, au coût moyen pondéré ou selon la méthode du premier entré - premier sorti (FIFO).

Les frais financiers ne sont pas pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Les provisions pour dépréciation des stocks sont constituées le cas échéant pour ramener la valeur nette comptable à la valeur probable de réalisation.

f) Créances et dettes d'exploitation

Les créances et dettes sont enregistrées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée dès l'apparition d'un risque de non recouvrement.

Les transactions exprimées en devises étrangères sont converties au cours de change en vigueur au moment de la transaction.

Lors de l'arrêté des comptes, les soldes monétaires en devises sont convertis au taux de clôture par la contrepartie du compte de résultat.

g) Titres et valeurs de placement

Cette rubrique comprend des titres acquis en vue de réaliser un placement. Ils sont enregistrés au coût d'achat.

Une provision est constituée lorsque la valeur probable de réalisation est inférieure au prix d'acquisition.

2. Informations relatives au périmètre

La liste des sociétés consolidées au 31 décembre 2025 et au 31 décembre 2024 est la suivante :

Sociétés	Pourcentages	Pourcentages de contrôle	Méthodes de Consolidation (*)
UNIMER SA	100,00 %	100,00 %	Sociétémère
TOP FOOD	99,98 %	99,98 %	IG
INVESTIPAR	100,00 %	100,00 %	IG
VCR LOGISTICS	100,00 %	100,00 %	IG
Groupe RETAIL	25,31 %	25,31 %	MEE
ALMAR	100,00 %	100,00 %	IG
LA MONÉGASQUE VANELLI FRANCE	100,00 %	100,00 %	IG
VANELLI MAROC	100,00 %	100,00 %	IG
DÉLIMAR	99,14 %	99,14 %	IG
BELDIVA	76,00 %	76,00 %	IG
F PARTNERS (*)	100,00 %	100,00 %	IG
SMCA	60,00 %	60,00 %	IG
UNIMER DAKHLA	100,00 %	100,00 %	IG
PELAGIC PIONNIERE	35,00 %	50,00 %	IG
SIRIUS PELAGIC	50,00 %	50,00 %	IG
OPTIFISH	60,00 %	60,00 %	IG
SNCP	73,45 %	73,45 %	IG
UNIMER PROTEINS	100,00 %	100,00 %	IG
UNIMER AFRICA	100,00 %	100,00 %	IG
UNIMER MAURITANIE	70,00 %	70,00 %	IG
CONSERVERIES PELAGIC DAKHLA	100,00 %	100,00 %	IG
F3V	100,00 %	100,00 %	IG

(*) IG : Intégration globale
MEE : Mise en équivalence

3. Comparabilite des comptes

Les principes et méthodes de consolidation retenus pour l'exercice clos au 31 décembre 2025 sont les mêmes que ceux retenus pour l'exercice précédent.

4. Informations complementaires

4.1 Actif immobilisé

a) Immobilisations en non-valeur

L'immobilisation en non-valeur au 31 décembre 2025 et au 31 décembre 2024 s'analyse comme suit :

(en milliers de DH)	31 déc. 2025	31 déc. 2024
Frais préliminaires	7 821	7 929
Charges à répartir sur plusieurs exercices	108 674	88 745
Brut	**116 546**	**96 674**
Frais préliminaires	5 524	5 057
Charges à répartir sur plusieurs exercices	65 924	57 213
Amortissements	**71 448**	**62 269**
Net	**45 097**	**34 405**

b) Écarts d'acquisition

Les écarts d'acquisition au 31 décembre 2025 et au 31 décembre 2024 s'analysent comme suit :

(en milliers de DH)	31 déc. 2024	Variations	31 déc. 2025
Brut	563 785	-	563 785
Amortissements	(400 486)	(27 240)	(427 725)
Net	**163 299**	**(27 240)**	**136 060**

c) Immobilisations incorporelles

Le détail des immobilisations incorporelles par nature s'analyse comme suit :

(en milliers de DH)	31 déc. 2025	31 déc. 2024
Brevets, marques, droits et valeurs similaires	126 374	126 070
Fonds commercial	105 496	105 475
Brut	**231 870**	**231 545**
Brevets, marques, droits et valeurs similaires	13 965	13 410
Fonds commercial	1 185	1 209
Amortissements	15 150	14 619
Net	**216 720**	**216 926**

La variation des immobilisations incorporelles s'analyse comme suit :

(en milliers de DH)	
Valeur nette au 31 déc. 2024	**216 926**
Acquisitions	326
Amortissements	(531)
Valeur nette au 31 déc. 2025	**216 720**

d) Immobilisations corporelles

Le détail des immobilisations corporelles par nature s'analyse comme suit :

(en milliers de DH)	31 déc. 2025	31 déc. 2024
Terrains	87 973	87 930
Constructions	353 133	350 948
Installations techniques, matériel et outillage	742 215	724 318
Matériel de transport	14 630	14 492
Mobilier, matériel de bureau et aménagements divers	41 127	40 174
Autres immobilisations corporelles	8 616	8 736
Immobilisations corporelles en cours	1 362	4 416
Brut	**1 249 056**	**1 231 013**
Terrains	340	320
Constructions	238 360	221 908
Installations techniques, matériel et outillage	552 404	513 323
Matériel de transport	14 082	13 916
Mobilier, matériel de bureau et aménagements divers	34 489	33 014
Autres immobilisations corporelles	7 455	7 750
Immobilisations corporelles en cours	830	-
Amortissements	**847 961**	**790 231**
Net	**401 095**	**440 782**

La variation des immobilisations corporelles s'analyse comme suit :

(en milliers de DH)	
Valeur nette au 31 déc. 2024	**440 782**
Acquisitions	18 042
Amortissements	(57 729)
Valeur nette au 31 déc. 2025	**401 095**

e) Immobilisations financières

Le détail des immobilisations financières par nature s'analyse comme suit :

(en milliers de DH)	31 déc. 2025	31 déc. 2024
Créances financières	2 366	3 609
Titres de participation non consolidés	7 785	6 456
Autres titres immobilisés	515	493
Immobilisations financières nettes	**10 666**	**10 558**

4.2 Actif circulant

a) Stocks et encours

Le détail des stocks et encours par nature s'analyse comme suit :

(en milliers de DH)	31 déc. 2025	31 déc. 2024
Marchandises	36 875	26 741
Matières et fournitures consommables	122 412	160 662
Produits en cours	98 099	98 795
Produits intermédiaires et produits résiduels	27 246	21 285
Produits finis	17 207	32 837
Brut	**301 839**	**340 321**
Marchandises	-	244
Matières et fournitures consommables	1 532	2.056
Produits en cours	528	-
Provisions	**2 060**	**2 300**
Net	**299 779**	**338 021**

b) Créances d'exploitation

Le détail des créances d'exploitation par nature s'analyse comme suit :

(en milliers de DH)	31 déc. 2025	31 déc. 2024
Personnel	8 614	4 296
État	169 098	170 543
Autres débiteurs	73 292	295 018
Comptes de régularisation actif	4 323	1 858
Brut	**255 326**	**471 715**
Provisions	**24 179**	**24 442**
Net	**231 148**	**447 273**

4.3 Capitaux propres

a) Variation des capitaux propres consolidés part du groupe

(en milliers de DH)	
Capitaux propres part du groupe au 31 déc. 2023	**1 065 613**
Résultat 2024 en part du groupe	(81 242)
Distribution de dividendes	(11 411)
Écarts de conversion des filiales à l'étranger	(5 819)
Variation des capitaux propres des entités mises en équivalence	5 280
Autres variations	(8 659)
Capitaux propres part du groupe au 31 déc. 2024	**963 761**
Résultat au 2025 en part du groupe	(31 940)
Distribution de dividendes	-
Écarts de conversion des filiales à l'étranger	2 260
Variation des capitaux propres des entités mises en équivalence	(9 809)
Autres variations	(4 939)
Capitaux propres part du groupe au 31 déc. 2025	**919 333**

b) Variation des intérêts minoritaires

(en milliers de DH)	
Capitaux propres minoritaires au 31 déc. 2023	**286 434**
Intérêts minoritaires dans le résultat 2024	53 089
Distribution des dividendes aux minoritaires	(36 327)
Autres variations	(1 659)
Capitaux propres minoritaires au 31 déc. 2024	**301 538**
Intérêts minoritaires dans le résultat 2025	42 994
Distribution des dividendes aux minoritaires	(41 218)
Autres variations	1 400
Capitaux propres minoritaires au 30 juin 2025	**304 713**

4.4 Dettes de financement

Le détail des dettes de financement par nature se présente comme suit :

(en milliers de DH)	31 déc. 2025	31 déc. 2024
Autres dettes de financement	316 612	346 605
Dettes de financement	**316 612**	**346 605**

4.5 Autres dettes d'exploitation

Le détail des autres dettes d'exploitation par nature s'analyse comme suit :

(en milliers de DH)	31 déc. 2025	31 déc. 2024
Clients créditeurs, avances et acomptes	-	3 695
Personnel	13 224	7 722
Organismes sociaux	9 930	13 338
État	10.738	13 130
Comptes d'associés & autres créanciers	-	270 596
Comptes de régularisation passif	13 465	10 713
Autres provisions pour risques et charges	8 746	8 374
Autres dettes d'exploitation	**56 103**	**327 568**

4.6 Chiffre d'affaires

Le détail du chiffre d'affaires s'analyse comme suit :

(en milliers de DH)	31 déc. 2025	31 déc. 2024
Ventes de marchandises en l'état	223 883	206 913
Ventes de biens et services produits	860 845	1 052 729
Chiffre d'affaires	**1 084 727**	**1 259 642**

4.7 Achats et autres charges externes

Le détail des achats et autres charges externes s'analyse comme suit :

(en milliers de DH)	31 déc. 2025	31 déc. 2024
Achats revendus de marchandises	211 244	158 999
Achats consommés de matières et fournitures	414 991	566 189
Autres charges externes	128 747	153 728
Achats et autres charges externes	**754 981**	**878 916**

4.8 Charges financières nettes

Le détail des charges financières nettes s'analyse comme suit :

(en milliers de DH)	31 déc. 2025	31 déc. 2024
Gains de change	5 262	5 813
Intérêts et autres produits financiers	14 045	7 867
Reprises financières ; transferts de charges	1 257	423
Produits financiers	**20 564**	**14 103**
Charges d'intérêts	51 771	49 277
Pertes de change	10 816	11 804
Autres charges financières	5 990	6 044
Dotations financières	1 628	1 301
Charges financières	**70 205**	**68 426**
Résultat financier	**(49 641)**	**(54 323)**

4.9 Résultat non courant

Le résultat non courant s'analyse comme suit :

(en milliers de DH)	31 déc. 2025	31 déc. 2024
Reprise subvention d'investissement	330	330
Autres produits non courants	38 285	9 136
Reprises non courantes ; transferts de charges	-	-
Produits non courants	**38 615**	**9 467**
Valeur nette comptable des immobilisations cédées	-	3 606
Autres charges non courantes	25 967	13 577
Charges non courantes	**25 967**	**17 183**
Résultat non courant	**12 648**	**(7 717)**

4.10 Impôt sur le résultat

L'impôt sur le résultat s'analyse comme suit :

(en milliers de DH)	31 déc. 2025	31 déc. 2024
Impôt exigible	(8 606)	11 461
(Charges) / produits d'impôts différés	(136)	57
(Charges) / produits d'impôt	**(8 742)**	**11 518**

4.11 Résultat par action

(en milliers de DH)	31 déc. 2025	31 déc. 2024
Résultat net part du Groupe	(31 940 480)	(81 241 659)
Nombre moyen d'actions en circulation	11 413 880	11 413 880
Résultat par action	**(2,8)**	**(7,1)**

Le résultat par action de chaque exercice est calculé en divisant le résultat part du Groupe par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période.

4.12 Événements post clôture

Néant

7

- RAPPORT GÉNÉRAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
- RAPPORT SPÉCIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
- ÉTAT DES HONORAIRES

RAPPORTS COMMISSAIRES AUX COMPTES

RAPPORT GÉNÉRAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Fidaroc Grant Thornton
7, Boulevard Driss Slaoui
20160 Casablanca

H2B EXPERTS
3, Bâtiment E, Rue BAHT, KAYS, Agdal
10000 Rabat

UNIMER S.A.

Rapport général des commissaires aux comptes

Exercice du 1er janvier au 31 décembre 2025

Aux Actionnaires de la Société
UNIMER S.A.
Km 11, Rue L. Route de Zenata,
Sidi Bernoussi Q.I - 20 252 – Casablanca

Rapport général des commissaires aux comptes Exercice du 1er janvier au 31 décembre 2025

AUDIT DES ETATS DE SYNTHESE

Opinion

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la société UNIMER S.A., qui comprennent le bilan au 31 décembre 2025, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC). Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de MAD 1.522.579.729,92 dont une perte nette de MAD 9.469.612,92.

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société UNIMER S.A. au 31 décembre 2025 conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Fidaroc Grant Thornton
7 Boulevard Driss Slaoui
20160 Casablanca

H2B Experts
3, Bâtiment E, Rue BAHT, KAYS, Agdal
10000 Rabat

Evaluation des titres de participation et des créances rattachées

1. Risque identifié

Les titres de participation et les créances rattachées enregistrent au bilan au 31 décembre 2025 des montants nets respectifs de KMAD 700.257 et KMAD 851.627. Ils représentent, ainsi, les postes les plus significatifs de l'actif de la société.

A la date d'entrée, les titres de participation sont comptabilisés à leur coût d'acquisition. Les créances rattachées aux participations sont, pour leur part, comptabilisées à leur valeur nominale.

Lors de chaque clôture, la société procède à l'évaluation de la valeur actuelle de ces titres tenant compte de la situation financière des participations, de leurs rentabilités à la clôture, des effets de complémentarité technique, commerciale ou économique susceptibles de résulter de la participation et de leurs perspectives d'avenir.

Les provisions pour dépréciation de ces titres et ces créances sont déterminées en tenant compte de la performance financière des filiales, des perspectives de leurs évolutions ou de leurs valeurs probables de cession. L'estimation de l'utilité des participations requiert, ainsi, une appréciation plus ou moins subjective du management dans son choix des critères à considérer selon la nature de l'activité et le contexte de chaque participation.

Dans ce contexte, nous avons estimé que la correcte évaluation des titres de participation et des créances rattachées constitue un point clés d'audit, en raison du poids de ces actifs dans le bilan et de l'importance des jugements de la direction à cet égard.

2. Procédures d'audit mises en œuvre en réponse à ce risque

Pour apprécier le caractère raisonnable de l'estimation des valeurs actuelles des titres de participation, nos travaux ont consisté principalement à vérifier, sur la base des informations qui nous ont été communiquées, que les valeurs déterminées par la direction sont fondées sur une justification appropriée de la méthode d'évaluation et des éléments chiffrés utilisés.

Pour les évaluations reposant sur des éléments historiques, nos travaux ont consisté à :

- Vérifier que les quotes-parts des capitaux propres retenus concordent avec les comptes arrêtés des filiales ;

Pour les évaluations reposant sur des éléments prévisionnels, nos diligences ont consisté à :

- Obtenir les prévisions de flux de trésorerie et d'exploitation des activités des filiales concernées établies par leurs directions opérationnelles et apprécier leur cohérence avec les données prévisionnelles issues des derniers plans stratégiques ;

Fidaroc Grant Thornton
7 Boulevard Driss Slaoui
20160 Casablanca

H2B Experts
3, Bâtiment E, Rue BAHT, KAYS, Agdal
10000 Rabat

- Vérifier la cohérence des hypothèses retenues avec l'environnement économique au moment de l'établissement des comptes ;
- Comparer les prévisions retenues pour des périodes précédentes avec les réalisations correspondantes afin d'apprécier le caractère raisonnable des prévisions antérieurement fixées.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états de synthèse

La direction est responsable de la préparation et de la présentation sincère fidèle des états de synthèse, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états de synthèse exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

Fidaroc
Grant Thornton

7 Boulevard Driss Slaoui
20100 Casablanca

H2B EXPERTS

3, Bâtiment E, Rue BAHT, KAYS Agdal
10000 Rabat

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;

- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;

- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;

- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse, y compris les informations fournies dans l'ETIC, et apprécions si les états de synthèse représentant les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la sincérité et de la concordance, des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration destiné aux Actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Rabat et Casablanca, le 28 avril 2026

Les Commissaires aux Comptes

FIDAROC GRANT THORNTON

FIDAROC GRANT THORNTON
Membre du réseau Grant Thornton
International
7 Bd. Driss Slaoui - Casablanca
Tél : 05 22 54 48 00 - Fax : 05 22 20 58 76

Faïçal MEKOUAR
Associé

H2B EXPERTS

H2B EXPERTS SARL
Rue Oued Baht Résidence Kays
Imm. E, Appt 3 - Agdal - Rabat
RC : 88591 - IF : 25795170
I : 33640... - CNSS : 8947519

Tarik SBAA
Associé

Fidaroc Grant Thornton
7, Boulevard Driss Slaoui
20160 Casablanca

H2B Experts
3, Bâtiment E, Rue BAHT, KAYS, Agdal
10000 Rabat

GROUPE UNIMER

Rapport des commissaires aux comptes sur les états de synthèse consolidés

Exercice du 1er janvier au 31 décembre 2025

Fidaroc Grant Thornton
7, Boulevard Driss Slaoui
20160 Casablanca

H2B Experts
3, Bâtiment E, Rue BAHT, KAYS, Agdal
10000 Rabat

Aux Actionnaires de la Société
UNIMER S.A.
Km 11, Rue L. Route de Zenata,
Sidi Bernoussi Q.I - 20 252
Casablanca

Rapport des commissaires aux comptes sur les états de synthèse consolidés Exercice du 1er janvier au 31 décembre 2025

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états de synthèse consolidés de la société UNIMER S.A. et de ses filiales (Groupe UNIMER), qui comprennent le bilan consolidé au 31 décembre 2025, ainsi que le compte de produits et charges consolidés, le tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC), y compris un résumé des principales méthodes comptables. Ces états de synthèse consolidés font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de KMAD 1.224.047 dont un bénéfice net consolidé de KMAD 11.053.

Nous certifions que les états de synthèse consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus, sont réguliers et sincères et donnent dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du patrimoine et de la situation financière du Groupe au 31 décembre 2025, ainsi que du résultat de l'ensemble consolidé pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse consolidés de la période considérée.

Nous avons déterminé qu'il n'y avait aucune question clé de l'audit à communiquer.

Fidaroc Grant Thornton

7, Boulevard Driss Slaoui
20160 Casablanca

H2B EXPERTS

3, Bâtiment E, Rue BAHT, KAYS, Agdal
10000 Rabat

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états de synthèse consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états de synthèse consolidés, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états de synthèse consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du groupe ;

Fidaroc Grant Thornton

7, Boulevard Driss Slaoui
20160 Casablanca

H2B EXPERTS

3, Bâtiment E, Rue BAHT, KAYS, Agdal
10000 Rabat

- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ; nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation ;

- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états de synthèse consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états de synthèse consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe. Nous assumons l'entière responsabilité de l'opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Rabat et Casablanca, le 28 avril 2026

Les Commissaires aux Comptes

FIDAROC GRANT THORNTON

FIDAROC GRANT THORNTON
Membre du réseau Grant Thornton
7 Bd. Driss Slaoui - Casablanca
Tél : 05 22 54 08 00 - Fax : 05 22 29 86 76

Faïçal MEKOUAR
Associé

H2B EXPERTS

H2B EXPERTS SARL
Rue Oued Bahat Résid. Kays
Imm. E, Appt 3 - Agdal - Rabat
RC : 38593 - IF : 25795170
CNSS : 8947514

Tarik SBAA
Associé

Fidaroc Grant Thornton
7, Boulevard Driss Slaoui
20160 Casablanca

H2B EXPERTS
3, Bâtiment E, Rue BAHT, KAYS, Agdal
10000 Rabat

UNIMER S.A.

Rapport spécial des commissaires aux comptes

Exercice du 1er janvier au 31 décembre 2025

Aux Actionnaires de la Société
UNIMER S.A.
Km 11, Rue L. Route des Zenatas,
Sidi Bernoussi Q.I - 20 252
Casablanca

Rapport spécial des commissaires aux comptes
Exercice du 1er janvier au 31 décembre 2025

En notre qualité de Commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées conformément aux dispositions des articles 56 à 59 de la loi 17-95 telle que modifiée et complétée et ses décrets d'application.

Il nous appartient de vous présenter les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisées par le président du Conseil d'Administration ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé, ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon la loi ci-dessus, de vous prononcer sur leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard des normes de la profession au Maroc. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été communiquées avec les documents de base dont elles sont issues.

I. CONVENTIONS CONCLUES AU COURS DE L'EXERCICE

1.1 Convention de rémunération des avances en compte courant faites à la société CONSERVERIES PELAGIQUES DE DAKHLA :

Personnes concernées : La société UNIMER S.A en tant qu'actionnaire majoritaire de la société CONSERVERIES PELAGIQUES DE DAKHLA.

Nature et objet de la convention : Le compte des avances octroyés par la société UNIMER S.A à la société CONSERVERIES PLAGIQUES DE DAKHLA présente au 31 décembre 2025 un solde de KMAD 4.027. Ces avances sont rémunérées au taux de 5.5% et le montant des intérêts comptabilisés en produit au cours de cet exercice s'élève à KMAD 27 non encore encaissés au 31 décembre 2025.

Produits comptabilisés au titre de l'exercice 2025 : KMAD 27 HT.

Solde de la créance au 31 décembre 2025 : KMAD 4.027 TTC.

II. CONVENTIONS CONCLUES AU COURS D'EXERCICES ANTERIEURS ET DONT L'EXECUTION S'EST POURSUIVIE DURANT L'EXERCICE

2.1 Convention de facturation de loyers par la société MIMIMED :

Personnes concernées : Monsieur Said ALJ en tant qu'actionnaire des sociétés UNIMER S.A et MIMIMED.

Nature et objet de la convention : La société UNIMER S.A a conclu un contrat de bail avec la société MIMIMED pour la location de bureaux pour un montant mensuel de KMAD 250 hors taxes.

Charges comptabilisées au titre de l'exercice 2025 : KMAD 3.000 HT.

Solde de la dette au 31 décembre 2025 : KMAD 2.275 TTC.

2.2 Convention de rémunération des avances en compte courant faites à la société UNIMER DAKHLA (écrite)

Personnes concernées : La société UNIMER S.A en tant qu'actionnaire majoritaire de la société UNIMER DAKHLA.

Nature et objet de la convention : Le compte des avances octroyées par la société UNIMER S.A à la société UNIMER DAKHLA présente au 31 décembre 2025 un solde de KMAD 330.471. Ces avances sont rémunérées au taux de 5.5% HT et le montant des intérêts comptabilisés en produits au cours de cet exercice s'élève à KMAD 11.444 non encore encaissés au 31 décembre 2025.

Produits comptabilisés au titre de l'exercice 2025 : KMAD 11.444 HT.

Solde de la créance au 31 décembre 2025 : KMAD 330.471 TTC.

2.3 Convention de rémunération des avances en compte courant faites à la société VCR Logistics (non écrite)

Personnes concernées : La société UNIMER S.A en tant qu'actionnaire majoritaire de la société VCR Logistics.

Nature et objet de la convention : Le compte des avances octroyées par la société UNIMER S.A à la société VCR Logistics présente au 31 décembre 2025 un solde de KMAD 97.963. Ces avances sont rémunérées au taux de 5.5% HT et le montant des intérêts comptabilisés en produits au cours de cet exercice s'élève à KMAD 1.501 non encore encaissés au 31 décembre 2025.

Produits comptabilisés au titre de l'exercice 2025 : KMAD 1.501 HT.

Solde de la créance au 31 décembre 2025 : KMAD 97.963 TTC.

2.4 Convention de rémunération des avances en compte courant faites à la société Top Food Morocco (non écrite)

Personnes concernées : La société UNIMER S.A en tant qu'actionnaire majoritaire de la société Top Food Morocco.

Nature et objet de la convention : Le compte des avances octroyées par la société UNIMER S.A à la société TOP Food Morocco présente au 31 décembre 2025 un solde de KMAD 92.895. Ces avances sont rémunérées au taux de 5.5% HT et le montant des intérêts comptabilisés en produits au cours de cet exercice s'élève à KMAD 3.351 non encore encaissés au 31 décembre 2025.

Produits comptabilisés au titre de l'exercice 2025 : KMAD 3.351 HT.

Solde de la créance au 31 décembre 2025 : KMAD 92.895 TTC.

2.5 Convention de rémunération des avances en compte courant faites à la société Investipar (non écrite)

Personnes concernées : La société UNIMER S.A en tant qu'actionnaire majoritaire de la société Investipar.

Nature et objet de la convention : Le compte des avances octroyées par la société UNIMER S.A à la société Investipar présente au 31 décembre 2025 un solde de KMAD 154.413. Ces avances sont rémunérées au taux de 5.5% HT et le montant des intérêts comptabilisés en produits au cours de cet exercice s'élève à KMAD 5.153 non encore encaissés au 31 décembre 2025.

Produits comptabilisés au titre de l'exercice 2025 : KMAD 5.153 HT.

Solde de la créance au 31 décembre 2025 : KMAD 154.413 TTC.

2.6 Convention de rémunération des avances en compte courant faites à la société UNIMER PROTEINS :

Personnes concernées : La société UNIMER S.A en tant qu'actionnaire majoritaire de la société UNIMER PROTEINS.

Nature et objet de la convention : Le compte des avances octroyées par la société UNIMER S.A à la société UNIMER PROTEINS présente au 31 décembre 2025 un solde de KMAD 13.382. Ces avances sont rémunérées au taux de 5.5% HT et le montant des intérêts comptabilisés en produits au cours de cet exercice s'élève à KMAD 301 non encore encaissés au 31 décembre 2025.

Produits comptabilisés au titre de l'exercice 2025 : KMAD 301 HT.

Solde de la créance au 31 décembre 2025 : KMAD 13.382 TTC.

2.7 Convention de rémunération des avances en compte courant faites à la société UNIMER AFRICA :

Personnes concernées : La société UNIMER S.A en tant qu'actionnaire majoritaire de la société UNIMER AFRICA.

Nature et objet de la convention : Le compte des avances octroyées par la société UNIMER S.A à la société UNIMER AFRICA présente au 31 décembre 2025 un solde de KMAD 23.357. Ces avances sont rémunérées au taux de 5.5% HT et le montant des intérêts comptabilisés en produits au cours de cet exercice s'élève à KMAD 751 non encore encaissés au 31 décembre 2025.

Produits comptabilisés au titre de l'exercice 2025 : KMAD 751 HT.

Solde de la créance au 31 décembre 2025 : KMAD 23.357 TTC.

2.8 Convention de rémunération des avances en compte courant faites à la société FINE FROZEN FRUITS AND VEGETABLES :

Personnes concernées : La société UNIMER S.A en tant qu'actionnaire majoritaire de la société FINE FROZEN FRUITS AND VEGETABLES.

Nature et objet de la convention : Le compte des avances octroyées par la société UNIMER S.A à la société FINE FROZEN FRUITS AND VEGETABLES présente au 31 décembre 2025 un solde de KMAD 79.438. Ces avances sont rémunérées au taux de 5.5% HT et le montant des intérêts comptabilisés en produits au cours de cet exercice s'élève à KMAD 3.678 non encore encaissés au 31 décembre 2025.

Produits comptabilisés au titre de l'exercice 2025 : KMAD 3.678 HT.

Solde de la créance au 31 décembre 2025 : KMAD 79.438 TTC.

2.9 Convention de rémunération des avances en compte courant faites à la société SANAM AGRO :

Personnes concernées : La société SANAM AGRO en tant qu'actionnaire majoritaire de la société UNIMER S.A., Monsieur Mehdi ALJ et Madame Kenza ALJ en tant qu'administrateurs des sociétés UNIMER S.A. et SANAM AGRO.

Nature et objet de la convention : Le compte des avances octroyées par la société UNIMER S.A. à la société SANAM AGRO présente au 31 décembre 2025 un solde de KMAD 4.814. Ces avances sont rémunérées au taux de 5.5% HT et le montant des intérêts comptabilisé en produits comptabilisés en produits au cours de cet exercice s'élève à KMAD 27 non encore encaissés au 31 décembre 2025.

Produits comptabilisés au titre de l'exercice 2025 : KMAD 27 HT.

Solde de la créance au 31 décembre 2025 : KMAD 4.814 TTC.

2.10 Convention de rémunération des avances en compte courant faites par la société ALMAR :

Personnes concernées : La société UNIMER S.A en tant qu'actionnaire majoritaire de la société ALMAR, Monsieur Said ALJ, Monsieur Mehdi ALJ, Madame Kenza ALJ et Monsieur Jalil BENWAHHOUD en tant qu'administrateurs des sociétés UNMER et ALMAR.

Nature et objet de la convention : Le compte des avances octroyées par la société ALMAR à la société UNIMER S.A. présente au 31 décembre 2025 un solde de KMAD 38.307. Le montant des intérêts comptabilisé en charges au cours de cet exercice s'élève à KMAD 324 non encore décaissés au 31 décembre 2025.

Charges comptabilisées au titre de l'exercice 2025 : KMAD 324 HT.

Solde de la dette au 31 décembre 2025 : KMAD 38.307 TTC.

2.11 Convention de rémunération des avances en compte courant faites par la société LA MONEGASQUE MONACO :

Personnes concernées : La société UNIMER S.A en tant qu'actionnaire majoritaire de la société ALMAR, Monsieur Said ALJ, Monsieur Mehdi ALJ, Madame Kenza ALJ, Monsieur Ismail FARIH et Monsieur Jalil BENWAHHOUD en tant qu'administrateurs des sociétés UNMER et LA MONEGASQUE MONACO.

Nature et objet de la convention : Le compte des avances octroyées par la société LA MONEGASQUE MONACO à la société UNIMER S.A. présente au 31 décembre 2025 un solde de KMAD 23.124. Le montant des intérêts comptabilisé en charges au cours de cet exercice s'élève à KMAD 232 non encore décaissés au 31 décembre 2025.

Charges comptabilisées au titre de l'exercice 2025 : KMAD 232 HT.

Solde de la dette au 31 décembre 2025 : KMAD 23.124 TTC.

2.12 Convention de rémunération des avances en compte courant faites par la société SANAM HOLDING :

Personnes concernées : La société SANAM HOLDING en tant qu'actionnaire de la société UNIMER S.A, Monsieur Said ALJ, Monsieur Mehdi ALJ et Madame Kenza ALJ en tant qu'administrateurs des sociétés UNIMER S.A. et SANAM HOLDING.

Nature et objet de la convention : Le compte des avances octroyées par la société SANAM HOLDING à la société UNIMER S.A. présente au 31 décembre 2025 un solde de KMAD 3.317.

Charges comptabilisées au titre de l'exercice 2025 : Néant.

Solde de la dette au 31 décembre 2025 : KMAD 3.317 TTC.

2.13 Convention de rémunération des avances en compte courant faites par la société SANAM IMMOBILIER :

Personnes concernées : Monsieur Said ALJ, Monsieur Mehdi ALJ, Madame Kenza ALJ et Madame Hasna ALJ en tant qu'administrateurs des sociétés UNIMER S.A. et SANAM IMMOBILIER.

Nature et objet de la convention : Le compte des avances octroyées par la société SANAM IMMOBILIER à la société UNIMER S.A. présente au 31 décembre 2025 un solde de KMAD 1.062.

Charges comptabilisées au titre de l'exercice 2025 : Néant.

Solde de la dette au 31 décembre 2025 : KMAD 1.062 TTC.

2.14 Convention de rémunération des avances en compte courant faites par la société FINE FROZEN FRUITS AND VEGTABLES :

Personnes concernées : La société UNIMER S.A en tant qu'actionnaire majoritaire de la société FINE FROZEN FRUITS AND VEGTABLES.

Nature et objet de la convention : Le compte des avances octroyées par la société FINE FROZEN FRUITS AND VEGTABLES à la société UNIMER S.A présente au 31 décembre 2025 un solde nul.

Charges comptabilisées au titre de l'exercice 2025 : Néant

Solde de la dette au 31 décembre 2025 : Néant.

2.15 Convention de location de terrain faite à la société UNIMER PROTEINS :

Personnes concernées : La société UNIMER S.A en tant qu'actionnaire qui détient 100 % du capital de la société UNIMER PROTEINS.

Nature et objet de la convention : UNIMER S.A, qui détient 100 % du capital de la société UNIMER PROTEINS, a mis à la disposition de cette dernière un terrain à usage industriel. Cette location est consentie moyennant un loyer annuel de KMAD 1.000.

Produits comptabilisés au titre de l'exercice 2025 : KMAD 12.000 HT.

Rabat et Casablanca, le 28 avril 2026

Les Commissaires aux Comptes

FIDAROC GRANT THORNTON	H2B EXPERTS
FIDAROC GRANT THORNTON Membre du réseau Grant Thornton 7 Bd. Driss Slaoui - Casablanca Tél : 05 22 54 [illegible] Fax : 05 22 20 58 70	H2B EXPERTS SARL Rue Oued Bahr Resi. Kays Imm E, App 3 - Agdal - Rabat RC : 88591 - TP : 25795170 IF : 33[illegible] CNSS : 8947519
Faïçal MEKOUAR Associé	Tarik SBAA Associé

ÉTAT DES HONORAIRES VERSÉS AUX CONTRÔLEURS DE COMPTES

	Cabinet H2B	Cabinet HORWATH MAROC AUDIT						FIDAROC GRANT THORNTON						Total
	Montant / Année	Montant / Année			Pourcentage / Année			Montant / Année			Pourcentage / Année*			
	N	N	N-1	N-2	N	N-1	N-2	N	N-1	N-2	N	N-1	N-2	
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés	**250 000,00**	**272 000,00**	**522 000,00**	**462 000,00**	**100%**	**100%**	**100%**	**250 000,00**	**250 000,00**		**100%**	**100%**		**772 000,00**
Emetteur	250 000,00	-	250 000,00	250 000,00	48%	48%	54%							
Filiales	-	272 000,00	272 000,00	212 000,00	52%	52%	46%							
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes	0		0	0				0	0	0				
Emetteur														
Filiales														
Sous total														
Autres prestations rendus	0		0	0				0	0	0				
Autres														
Sous total														
Total général	**250 000,00**	**272 000,00**	**522 000,00**	**462 000,00**	**100%**	**100%**	**100%**	**250 000,00**	**250 000,00**		**100%**	**100%**		

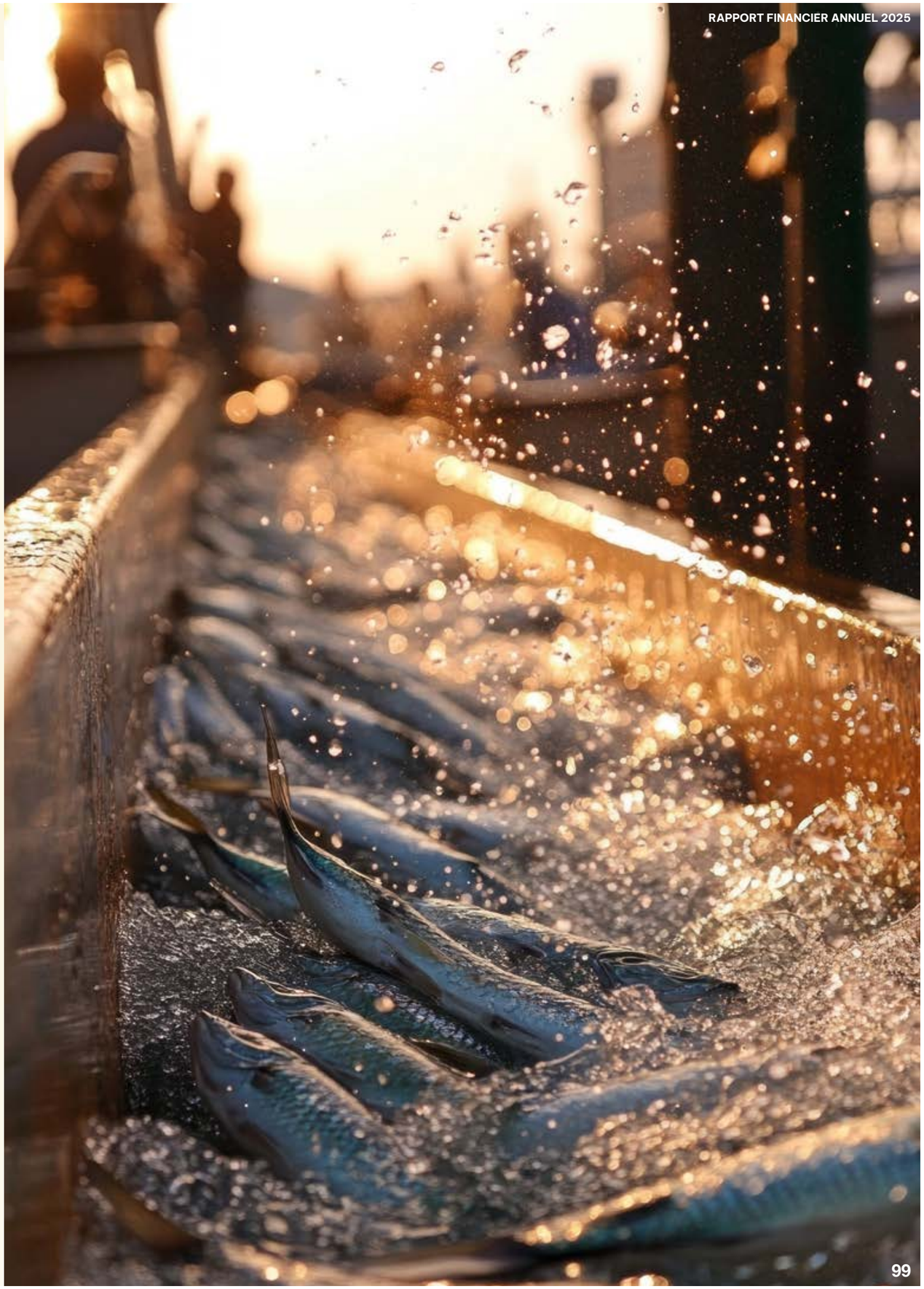

RAPPORT ESG 2025

SOMMAIRE

PRÉAMBULE
- MOT DU PRÉSIDENT
- PRÉSENTATION D'UNIMER GROUP
- LE DIALOGUE AVEC LES PARTIES PRENANTES
- L'ÉTUDE DE MATÉRIALITÉ ET LES ENGAGEMENTS STRATÉGIQUES
- LA CONTRIBUTION D'UNIMER GROUP AUX ODD
- RAISON D'ÊTRE DES MARQUES

1 ŒUVRER EN CONTINU POUR UNE GOUVERNANCE ÉTHIQUE ET RESPONSABLE

2 CONSOLIDER LA MARQUE EMPLOYEUR

3 RÉDUIRE L'IMPACT ENVIRONNEMENTAL

4 ANNEXES

1

PRÉSENTATION DU GROUPE

Mehdi Alj
Président Directeur Général

> “ Les enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance prennent une place croissante dans nos orientations. ”

MOT DU PRÉSIDENT

L’année 2025 s’inscrit dans la continuité du développement de notre Groupe. Notre secteur évolue dans un contexte d’exigences accrues, où la gestion des ressources halieutiques demeure un enjeu central pour la pérennité de nos activités et un axe structurant de notre vision à long terme.

Dans ce cadre, notre responsabilité est d’adapter notre organisation en conciliant performance industrielle, équilibres économiques et prise en compte des dimensions humaines et environnementales liées à notre métier.

Nos ambitions de développement s’accompagnent d’une volonté constante de contribuer positivement à notre écosystème et de mener notre trajectoire avec mesure et responsabilité.

Au cours de l’exercice, le Groupe a consolidé ses fondamentaux en poursuivant l’amélioration de son efficacité opérationnelle et la structuration progressive de ses organisations. Ces évolutions renforcent notre capacité d’adaptation face aux transformations de notre environnement et préparent les prochaines étapes de notre croissance.

Les enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance prennent une place croissante dans nos orientations. Ils guident nos décisions, qu’il s’agisse de la maîtrise de notre empreinte environnementale, de la gestion de notre capital humain ou du renforcement de nos pratiques de gouvernance.

Cette dynamique repose sur des atouts solides : la richesse de nos savoir-faire industriels, l’engagement de nos collaborateurs et la force de notre ancrage sur nos marchés. Elle accompagne notre trajectoire de développement durable et guide l’intégration progressive des enjeux ESG au cœur de nos choix stratégiques.

Dans cette perspective, nous poursuivons une démarche structurée visant à concilier performance économique, responsabilité sociale et préservation de l’environnement, dans une logique de progrès continu et de création de valeur durable.

Le présent rapport ESG rend compte des avancées réalisées, des domaines qui appellent encore des améliorations et des axes de progrès identifiés, dans un esprit de transparence.

Je tiens à remercier l’ensemble de nos équipes pour leur implication, ainsi que nos partenaires pour la confiance qu’ils nous accordent. Cette mobilisation collective constitue un socle essentiel pour poursuivre durablement notre développement.

NOS RESSOURCES

HUMAINES

4723 collaborateurs dont
98 % sur sites industriels

NATURELLES

≈27 000 tonnes de petits pélagiques traités

INDUSTRIELLES

20 sites de production dont
2 à l'étranger
18 MMAD de dépenses d'investissement

IMMATERIELLES

8 marques réputées
Procédés modernes
Savoir-faire historique
Expertise industrielle

FINANCIÈRES

1,544 Mds de MAD de capitalisation totale dont **21 %** en dettes de financement

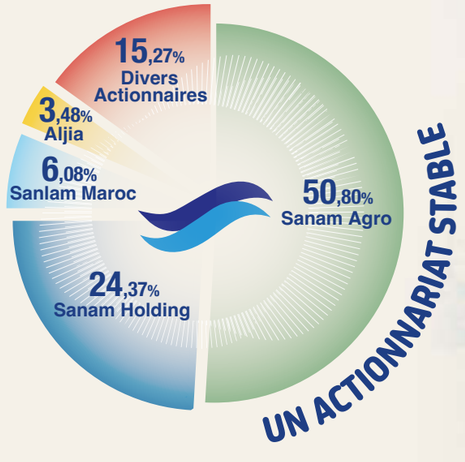

6 ACTIVITÉS GÉNÉRANT **1,085 MDS** DE MAD DE CHIFFRE D'AFFAIRES

PÊCHE HAUTURIÈRE · CONSERVE SARDINES · SEMI-CONSERVE ANCHOIS · LÉGUMES MARINÉS ET FRUITS SURGELÉS · FARINE & HUILE DE POISSON · AQUACULTURE

1 SIÈCLE D'HISTOIRE
Cf. historique pages 14-15

25 FILIALES ET BUREAUX DE REPRÉSENTATION
DONT 6 À L'ÉTRANGER
Cf. pages 12 - 13

NOTRE CRÉATION DE VALEUR

COLLABORATEURS

91 % de femmes
261,98 MMAD de masse salariale
583 recrutements
Près du quart ayant une ancienneté > **20 ans**

CLIENTS

524 produits vendus à
115 clients dans **58** pays
+93 % de taux de satisfaction
+94 % du chiffre d'affaires réalisé à l'export

FOURNISSEURS

88 % d'achats locaux
≈ 435 MMAD d'achats de matières premières, équipements et services

ACTIONNAIRES

Retour à un **résultat net consolidé positif** en 2025

AUTORITÉS PUBLIQUES

32 MMAD de charges sociales et fiscales

NOTRE SOCLE DE VALEURS > L'ENGAGEMENT LA SOLIDARITÉ LA VISION

NOS 6 ACTIVITÉS

Conserves de sardines et maquereaux

Il s'agit de la filière de production de conserves de sardines et de maquereaux. Dotée de six unités de production implantées au Maroc, cette activité propose une large gamme de produits commercialisés sous différentes marques («Titus», «Princesse», «Madrigal», «Leroy») dédiés à l'exportation (Afrique, Europe, Amérique centrale, Amérique du nord, et Moyen Orient). La qualité de ces produits est mise en avant par l'obtention de plusieurs certifications : IFS, BRC, EFSIS, Friend of the Sea, OU Kosher, Union, MSC et Halal).

Pêche hauturière

L'activité de pêche hauturière se situe au sud du Maroc et se compose de deux chalutiers RSW (Refrigerated Sea Water) ainsi que d'une unité de triage au sol permettant de couvrir en partie nos besoins d'approvisionnement en ressources (sardines et maquereaux). À travers cette fillière, le Groupe a établi quatre filiales à Dakhla : «Unimer Dakhla», «Optifish Dakhla», «Sirius Pelagic» et «Pelagic Pionnière».

Semi-conserves d'anchois

La filière des semi-conserves est en charge de la production d'anchois qui propose une large gamme de produits et des déclinaisons variées. Les produits sont commercialisés sous les marques propres du Groupe et sous celles des partenaires distributeurs: «La Monégasque», «Vanelli», «Belmonte», «Conserveries provençales», et «Famosa». Le réseau de distribution est fortement présent à l'international. Plusieurs certifications ont été décernées à cette filière selon les produits, clients et marchés : IFS, BRC, EFSIS, FDA, MSC, Friend of the Sea, OU Kosher et Halal.

Légumes marinés et fruits surgelés

L'activité fruits et légumes participe à la stratégie de diversification d'Unimer Group dans les métiers de valorisation des produits de la mer. Il s'agit d'un complément de gamme dédié aux marchés à l'export. L'activité légumes marinés est portée par l'usine située à Agadir «Delimar2» et l'activité fruits, légumes surgelés est portée par l'unité de production située à Azzemour «F3&V». Les certifications de cette fillière sont les suivantes: IFS, BRC, Bio, ou Khosher et Halal.

Farine et huile de poisson

Issues de poissons frais pressés, séchés et moulus, la farine et l'huile de poisson constituent à l'origine un moyen de tirer profit des surplus de la pêche pour la consommation humaine. Cette filière est portée par «Unimer Proteine», chargée de collecter les déchets de poissons non usinables et les revaloriser grâce à un traitement efficace. Ce recyclage permet, à la fois, d'optimiser les synergies intra-groupe et de minimiser les déchets. Cette production est destinée au marché local et international.

Aquaculture

La filière de l'aquaculture a intégré le périmètre d'activité d'Unimer Group en 2020. Ce nouveau métier est développé par la Société Maroco Catalane d'Aquaculture (SMCA), qui est une joint-venture montée avec un partenaire technique catalan. L'unité de production se trouve dans une concession de 40 hectares située dans la Baie de Dakhla, où sont cultivées des huitres.

NOTRE PRÉSENCE GÉOGRAPHIQUE

25 FILIALES ET BUREAUX
DE REPRÉSENTATION
DONT 6 À L'ÉTRANGER

Canada
États-Unis
New York
Mexique
Honduras
El Salvador
Costa Rica
Trinité-et-Tobago
Pérou
Chili
Danemark
Royaume-Uni
Pays-Bas
Rép. Tchèque
Allemagne
Slovaquie
Irlande
Autriche
Suisse
Belgique
Hongrie
France
Roumanie
Monaco
Espagne
Croatie
Serbie
Portugal
Madrid
Italie
Malte
Maroc
Lybie
Koweït
Arabie Saoudite
Emirats Arabes unies
Burkina Faso
Gambie
Guinée
Côte d'Ivoire
Benin
Sierra Leone
Nigeria
Libéria
Togo
Ghana
Cameroun
Guinée équatoriale
Gabon
Angola
Afrique du Sud
Îles Comores
Mayotte
Île Maurice
Madagascar
La Réunion
Japon
Thailande
Viêt Nam
Australie
Nouvelle Zélande

Kénitra
Casablanca
Azemmour
Safi
Marrakech
Agadir
Dakhla

Lambesc
Salernes

Siège social d'Unimer Group
58 Pays Clients
20 sites de production
2 plateformes logistiques
6 societés commerciales à l'étranger

NOTRE HISTOIRE

1973
Le 29 Juin, création d'Unimer suite à la fusion de plusieurs sociétés de conserves de poisson

1977
Unimer prend le contrôle des Vinaigreries Chérifienne Réunies (VCR)

1992
Unimer prend le contrôle de Pikarome Maroc

2001
Introduction en bourse de la société Unimer

2002
Acquisition de la société Top Food Morocco

2003
Création de la société VCR Logistics

2004
Acquisition de la société Uniconserves

2005
Prise de participation dans Retail Holding

2007
Acquisition du Groupe La Monégasque

2008
Rachat d'une usine de conditionnement de fruits et légumes surgelés

Prise de contrôle du Groupe Vanelli

Fusion de La Monégasque et Vanelli donnant naissance à La Monégasque Vanelli

2009
Prise de contrôle de la société King Génération, Logicold & Consernor

2010
Fusion absorption du Groupe La Monégasque Vanelli

2012
Fusion absorption avec la société Consernor

2013
Création du pôle Pêche contrôlant plusieurs sociétés et deux bateaux à Dakhla

2016
Ouverture de la filiale LMP : La Monégasque Pérou

2017
Création de la filiale La Monégasque Espagne

2018
Inauguration de la plateforme logistique «Glofi»

2020
Inauguration de l'usine «Conserveries Pélagiques de Dakhla»

2021
Lancement de la politique RSE

ENGAGEMENT ET DIALOGUE AVEC LES PARTIES PRENANTES

Dans le cadre de sa démarche RSE, Unimer Group considère le dialogue avec ses parties prenantes comme un levier essentiel de compréhension des enjeux et d'amélioration continue de ses pratiques.

L'identification des parties prenantes repose sur l'analyse de matérialité du Groupe, qui constitue le cadre de référence de notre démarche RSE. Cette cartographie est enrichie de manière continue à travers les retours issus des activités opérationnelles, du dialogue terrain, des comités internes et de l'évolution des référentiels ESG.

Objectifs de l'engagement des parties prenantes

L'engagement des parties prenantes vise à :

- identifier les impacts réels et potentiels du Groupe ;
- prévenir et atténuer les impacts négatifs ;
- intégrer les retours dans les décisions et priorités opérationnelles ;
- contribuer à l'actualisation des enjeux matériels ;
- orienter la définition et le suivi de la feuille de route RSE ;
- renforcer la transparence et la confiance.

Le dialogue avec les parties prenantes alimente directement les processus décisionnels du Groupe et contribue à l'élaboration, à la mise en œuvre et au suivi de la feuille de route RSE.

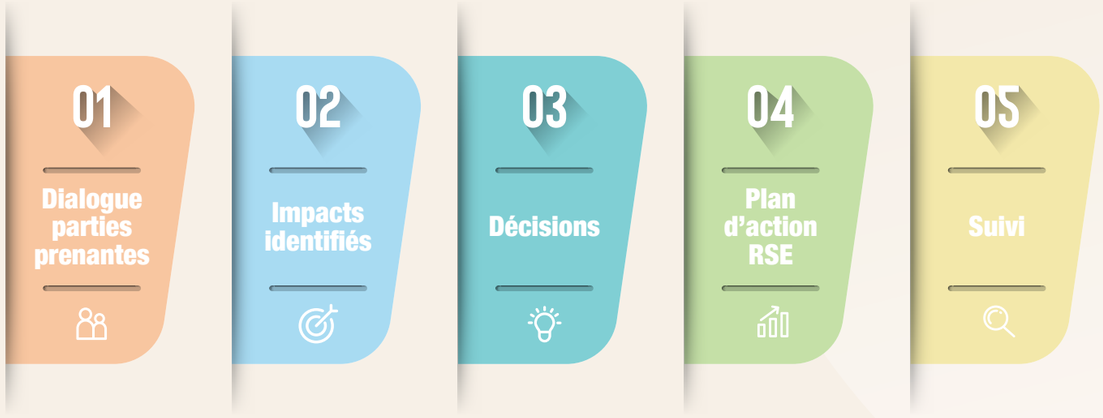

Catégories de parties prenantes

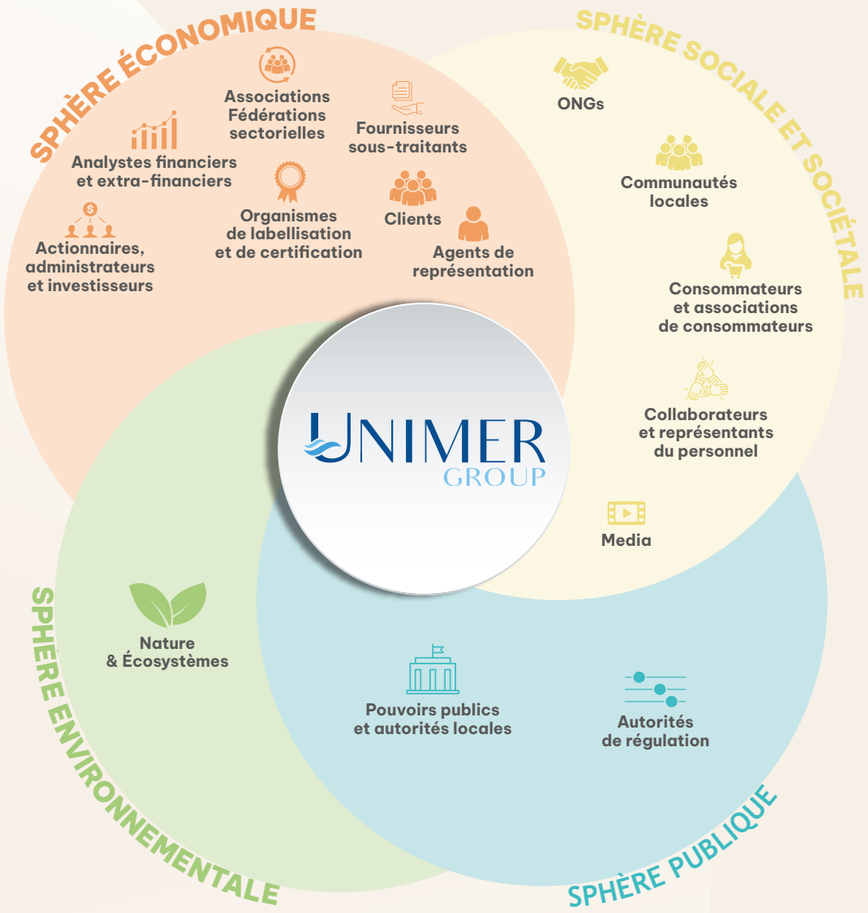

Prise en compte de la Nature et des écosystèmes comme partie prenante

Conformément à l'évolution des standards internationaux du reporting durable, Unimer reconnaît la Nature et les écosystèmes comme une partie prenante à part entière, compte tenu de la dépendance directe du Groupe aux ressources marines et de sa responsabilité en matière de préservation de la biodiversité.

La prise en compte de cette sphère s'effectue à travers les données scientifiques disponibles, le cadre réglementaire, les certifications, ainsi que le dialogue avec les acteurs spécialisés de l'environnement.

Approche et modalités de l'engagement

Le Groupe met en œuvre un dispositif de dialogue structuré, continu et adapté à la nature des relations entretenues avec chaque catégorie de parties prenantes. Les modalités d'engagement combinent des mécanismes institutionnels, opérationnels et informatifs, permettant d'assurer une écoute régulière et une prise en compte progressive des attentes exprimées.

Unimer veille à instaurer une relation de dialogue continue à travers :

- des canaux d'échange accessibles et compréhensibles ;
- la prise en compte des différences culturelles et linguistiques ;
- une attention particulière portée aux groupes vulnérables ;
- l'enregistrement des retours et leur intégration dans les décisions.

Les contributions des parties prenantes sont analysées par les directions concernées et peuvent conduire à des ajustements opérationnels, à l'évolution des priorités RSE ou à la mise en place de nouvelles actions.

DISPOSITIF DE DIALOGUE

Le dialogue s'appuie sur des mécanismes variés, à la fois institutionnels, opérationnels et informatifs :

- réunions et échanges formels ;
- interactions opérationnelles régulières ;
- dispositifs d'écoute et de consultation ;
- supports de communication et de reporting.

La nature des échanges et leur fréquence sont adaptées aux enjeux et au type de relation entretenue.

Le Groupe veille à ce que les processus de dialogue respectent les droits humains fondamentaux, notamment la liberté d'expression, la confidentialité des échanges et le droit à la représentation.

	Collaborateurs et représentants du personnel	Actionnaires, administrateurs et investisseurs	Analystes financiers & extra-financiers Media	Clients et consommateurs	Agents de représentation	Fournisseurs / organismes de certification	Associations / fédérations sectorielles	Pouvoirs publics et régulateurs	ONGs et communautés
Réunions	●	●	●	●	●	●	●	●	●
Communiqués de presse	●	●	●	●	●	●	●	●	●
Campagnes de sensibilisation	●	●	●	●	●	●	●	●	●
Demandes d'informations	●	●	●	●	●	●	●	●	●
Salons / Foires	●	●	●	●	●	●	●	●	●
Campagnes publicitaires	●	●	●	●	●	●	●	●	●
Partenariats	-	-	-	●	●	-	-	-	●
Visites des sites industriels	-	-	-	●	●	●	●	●	-
Conférences de Presse	-	●	●	-	-	-	-	-	-
Communication interne	●	-	-	-	-	-	-	-	-
Site internet / Plaquettes	●	●	●	●	●	●	●	●	●
Gestion des réclamations	●	●	●	●	●	●	●	●	●
Animations Réseaux sociaux	-	-	-	●	●	●	●		
Service Client	-	-	-	●	-	-	-	-	-
Affiches et procédures	●	-	-	-	-	-	-	-	-
Rapport financier annuel	●	●	●	●	●	●	●	●	●
Rapport ESG	●	●	●	●	●	●	●	●	●
Assemblées générales	-	●	●	-	-	-	-	-	-
Enquêtes de satisfaction	-	-	-	●	-	-	-	-	-
Rapport financier semestriel	●	●	●	●	●	●	●	●	●
Rapport déontologique	●	●	●	●	●	●	●	●	●
Conseil d'Administration	-	●	●	-	-	-	-	-	-
Indicateurs trimestriels	●	●	●	●	●	●	●	●	●
Evénements internes	●	-	-	-	-	-	-	-	-
Comités spécialisés	-	●	●	-	-	-	-	-	-
Comité d'hygiène et sécurité comité d'entreprise	●	-	-	-	-	-	-	-	-
Dialogue social	●	-	-	-	-	-	-	-	-

AU BESOIN · PERMANENTE · ANNUELLE · SEMESTRIELLE · TRIMESTRIELLE · VARIABLE · MENSUELLE

ÉTUDE DE MATÉRIALITÉ : FONDEMENT DE NOTRE STRATÉGIE RSE

L'étude de matérialité constitue le socle de la stratégie RSE d'Unimer Group. Elle vise à identifier, hiérarchiser et prioriser les enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance les plus pertinents au regard de nos activités, de nos impacts réels ou potentiels et des attentes exprimées par nos parties prenantes.

Cette analyse assure la cohérence entre les enjeux ESG, la stratégie opérationnelle et l'environnement économique, social et institutionnel dans lequel le Groupe évolue. Elle constitue le cadre de référence structurant la démarche RSE et l'orientation des priorités d'action du Groupe.

Méthodologie de l'étude

L'analyse de matérialité a été conduite selon une approche structurée, combinant analyse sectorielle, consultation interne et externe et traitement rigoureux des données, avec l'appui d'un tiers expert indépendant.

Elle s'est appuyée sur :

- Une analyse comparative des pratiques sectorielles (benchmark) des principaux acteurs internationaux de la conserve et semi-conserve de poisson ;
- Des entretiens internes avec la Direction Générale, incluant le Président Directeur Général, le Directeur Général Délégué ainsi que plusieurs directions fonctionnelles ;
- Une consultation élargie des parties prenantes internes et externes ;
- Un croisement avec les référentiels internationaux, notamment la norme ISO 26000.

Périmètre de consultation et analyse des enjeux

La démarche de matérialité a mobilisé un large éventail d'acteurs internes et externes. Au total, 185 parties prenantes ont été consultées, incluant des administrateurs et membres de la direction, des collaborateurs, des clients et distributeurs ainsi que des fournisseurs et sous-traitants.

Elle a également intégré des parties prenantes institutionnelles et sociétales, telles que des associations professionnelles, des représentants des pouvoirs publics et autorités de régulation, des acteurs de la société civile, des médias, des consommateurs ainsi que des partenaires financiers. Cette diversité garantit la prise en compte de points de vue internes et externes représentatifs des activités du Groupe.

La consultation des parties prenantes a été réalisée au moyen de questionnaires et d'entretiens adaptés aux différentes catégories d'acteurs. Afin de garantir une participation large et inclusive, les supports de consultation ont été proposés en plusieurs langues, notamment en français, en arabe et en anglais.

La première phase de l'étude a conduit à l'identification de 24 enjeux ESG potentiels, regroupés en 5 grandes thématiques environnementales, sociales et de gouvernance. Ces enjeux ont ensuite fait l'objet d'une évaluation croisée, prenant en compte:

- leur importance pour les parties prenantes ;
- leur impact sur l'activité et la performance du Groupe.

Le processus a mobilisé les administrateurs, la Task Force RSE, la direction, des collaborateurs ainsi que des parties prenantes externes. Des entretiens qualitatifs ont complété ce travail afin d'apporter un éclairage sur les attentes et les impacts perçus.

Traitement et analyse des données

Le traitement des données collectées a été structuré selon un processus rigoureux intégrant des étapes de vérification, de consolidation, d'analyse, de hiérarchisation et de validation des résultats, permettant d'aboutir à la sélection des enjeux matériels prioritaires.

Résultats de la matrice de matérialité

Les résultats sont présentés dans la matrice de matérialité figurant ci-après.

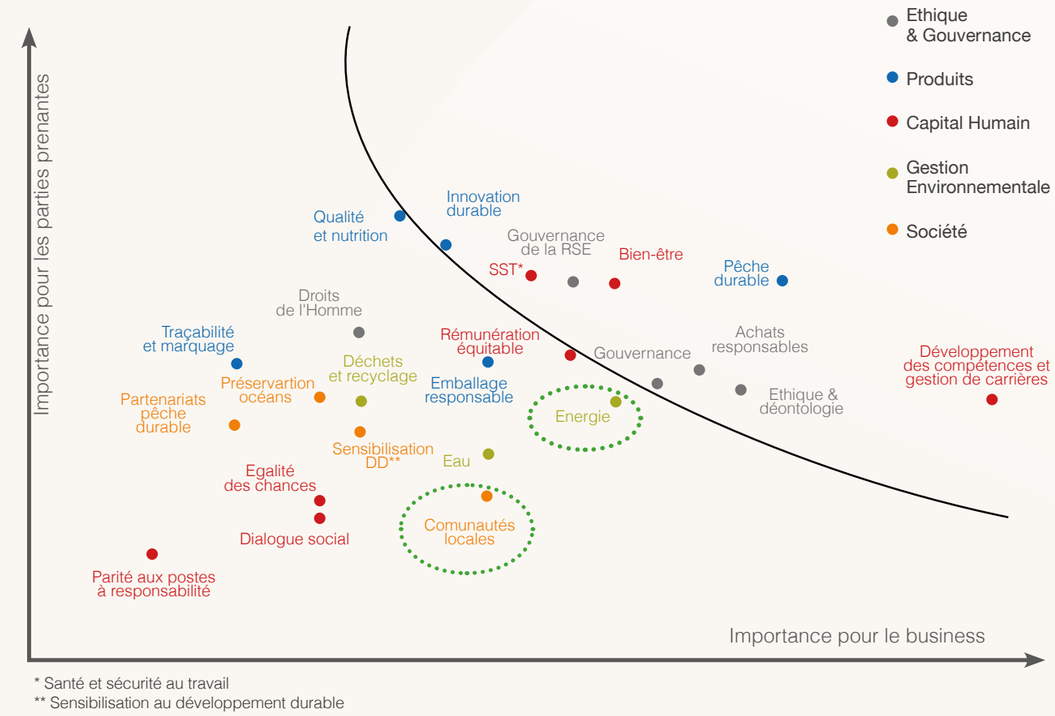

* Santé et sécurité au travail
** Sensibilisation au développement durable

Cette matrice a permis d'identifier 10 enjeux matériels prioritaires, dont 8 considérés comme critiques en raison de leur impact significatif sur le Groupe et ses parties prenantes.

Deux enjeux jugés d'importance intermédiaire, à savoir **la gestion de l'énergie** et **le soutien aux communautés**, ont également été retenus, compte tenu de leur rôle structurant à moyen et long terme, notamment dans un contexte de transition énergétique et d'ancrage territorial.

Les enjeux liés à la gouvernance et au pilotage de la RSE ont par ailleurs été regroupés afin de refléter les synergies entre ces dimensions.

Les 10 enjeux prioritaires

Ces enjeux constituent le socle du plan d'action RSE du Groupe et orientent la définition de ses priorités opérationnelles.

Ethique et Gouvernance

1. Gouvernance aux meilleurs standards & Gouvernance RSE
2. Ethique & déontologie
3. Achats Responsables

Produits

4. Pêche durable
5. Innovation durable

Capital Humain

6. Développement des compétences et gestion des carrières
7. Bien-être des collaborateurs
8. Santé et sécurité des collaborateurs

Gestion Environnementale

9. Gestion de l'énergie

Société

10. Soutien des communautéslocales

DE LA MATÉRIALITÉ À LA STRATÉGIE : STRUCTURATION DE NOTRE DÉMARCHE RSE

Les résultats de l'étude de matérialité ont directement nourri la structuration de la démarche RSE d'Unimer Group. Les 10 enjeux matériels prioritaires identifiés constituent désormais le cadre de référence de notre stratégie et orientent la définition de nos priorités d'action pour les années à venir.

À l'issue de cette analyse, nous avons organisé notre démarche RSE autour de trois piliers, déclinés en dix engagements stratégiques. Ces piliers traduisent la manière dont Unimer intègre les enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance au cœur de son modèle de développement et de ses activités opérationnelles.

Cette structuration assure la cohérence entre les impacts du Groupe, les attentes de ses parties prenantes et ses objectifs de performance durable. Elle s'inscrit dans la volonté du Groupe de consolider son positionnement d'acteur de référence des produits de la mer, en conciliant exigence de qualité, responsabilité environnementale et création de valeur pour ses parties prenantes.

En continuité avec les travaux engagés en 2024, l'année 2025 marque une phase de consolidation, caractérisée par une intégration plus opérationnelle des enjeux matériels dans la gouvernance, les processus de pilotage et les plans d'action RSE.

Les 3 piliers de notre stratégie RSE

Cette organisation se décline à travers les trois piliers suivants :

01

ŒUVRER EN CONTINU POUR UNE GOUVERNANCE ÉTHIQUE ET RESPONSABLE

Unimer Group s'engage à renforcer sa gouvernance pour assurer une gestion transparente et responsable et garantir ainsi la confiance de ses parties prenantes.

Ce pilier promeut des pratiques éthiques et responsables, respectant les lois et préservant les intérêts des parties prenantes et de l'environnement.

En interne, il encourage une culture d'intégrité, de transparence et de responsabilité, impliquant activement tous les collaborateurs pour honorer les engagements envers les parties prenantes.

02

CONSOLIDER LA MARQUE EMPLOYEUR

Unimer Group aspire à se positionner comme un employeur de choix, en renforçant la confiance, la satisfaction et l'engagement de ses collaborateurs envers le Groupe.

Cela se traduit par la création d'un environnement de travail attractif, centré sur le bien-être et l'épanouissement des employés actuels et futurs.

De plus, Unimer Group s'engage à promouvoir une culture d'inclusion, de diversité et d'équité, tout en soutenant le développement des compétences et des talents de ses collaborateurs.

03

RÉDUIRE NOTRE EMPREINTE ENVIRONNEMENTALE

Unimer Group s'engage fermement à minimiser les impacts négatifs de ses produits et de ses processus de production sur l'environnement, préservant ainsi les ressources naturelles.

Ce pilier s'attache à mettre en place des stratégies et des pratiques pour réduire la consommation d'énergie, de matières premières et de ressources naturelles, ainsi que les émissions de gaz à effet de serre et les déchets produits. Parallèlement, le Groupe encourage le développement de produits et de processus respectueux de l'environnement, tout en mobilisant activement l'ensemble de ses employés pour atteindre ces objectifs environnementaux.

Notre chemin de progrès autour de 10 engagements stratégiques

1. ŒUVRER EN CONTINU POUR UNE GOUVERNANCE ÉTHIQUE ET RESPONSABLE

- Aller plus loin dans nos structures de gouvernance
- Consolider nos principes éthiques et déontologiques
- Favoriser des pratiques d'achats durables

2. CONSOLIDER LA MARQUE EMPLOYEUR

- Développer l'employabilité et les compétences
- Prévenir les risques liés à la santé et sécurité au travail
- Offrir un environnement de travail motivant
- Soutenir les communautés locales

3. RÉDUIRE NOTRE EMPREINTE ENVIRONNEMENTALE

- Faire progresser les pratiques de pêche
- Stimuler l'innovation des produits et procédés
- Optimiser les consommations énergétiques

NOTRE CONTRIBUTION AUX OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

En cohérence avec notre analyse de matérialité, nous avons examiné les enjeux portés par les Objectifs de Développement Durable (ODD) afin d'identifier ceux pour lesquels Unimer peut apporter une contribution significative. Les 17 ODD adoptés par les Nations Unies en 2015 constituent un cadre de référence international couvrant les dimensions sociales, environnementales et économiques du développement durable.

Le Groupe Unimer inscrit son action dans cette dynamique en articulant sa stratégie RSE, ses trois piliers et ses engagements avec les priorités définies par les ODD. Cette démarche repose sur une analyse des cibles associées à chaque objectif, permettant de relier nos activités, nos impacts et les attentes de nos parties prenantes aux enjeux globaux de durabilité.

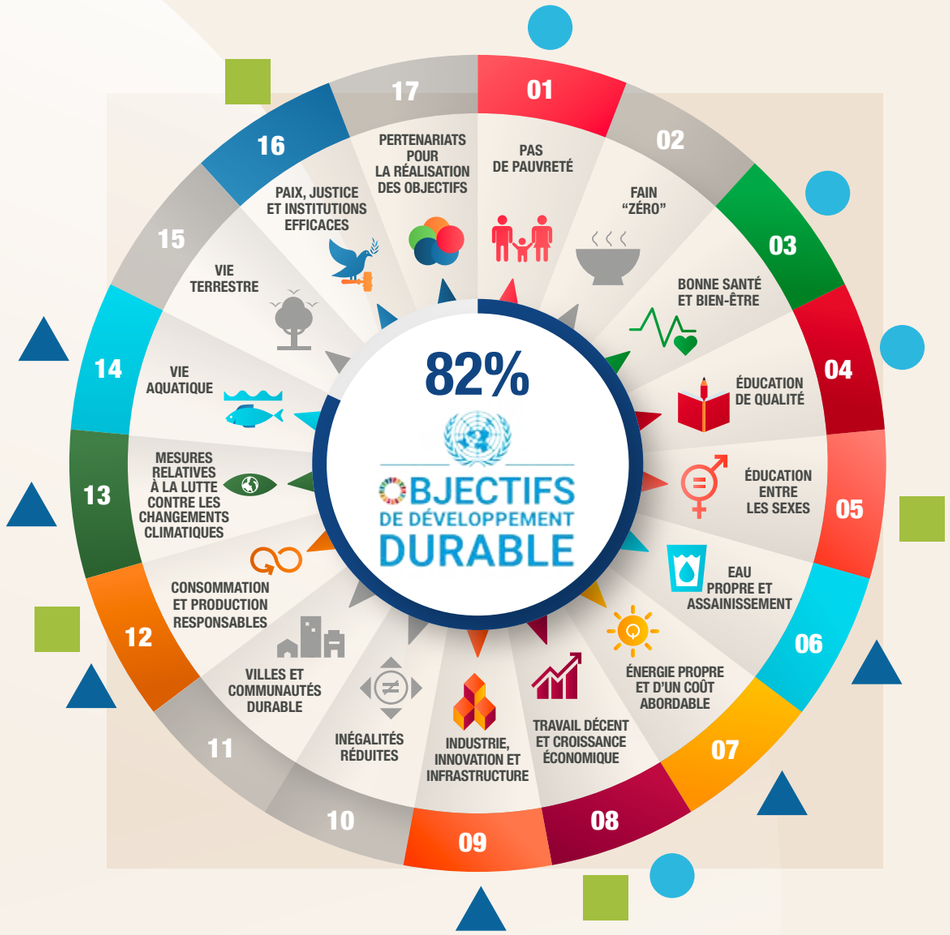

La cartographie de nos contributions aux ODD a ainsi permis de structurer notre compréhension de notre rôle et de notre impact, et d'alimenter la définition de nos priorités RSE et de notre feuille de route. Les ODD pour lesquels notre contribution est la plus directe sont présentés ci-après (voir détail des cibles en annexe).

Les Piliers RSE d'Unimer Group

ŒUVRER EN CONTINU POUR UNE GOUVERNANCE ÉTHIQUE ET RESPONSABLE

RÉDUIRE NOTRE EMPREINTE ENVIRONNEMENTALE

CONSOLIDER LA MARQUE EMPLOYEUR

LA RAISON D'ÊTRE DES MARQUES COMME LEVIER D'INTÉGRATION ESG

En 2025, Unimer Group a poursuivi l'intégration de sa démarche RSE au sein de ses marques stratégiques. La raison d'être de Titus et La Monégasque constitue désormais un cadre d'orientation qui dépasse le seul positionnement marketing et contribue à la cohérence entre identité de marque, offre produit, valorisation des savoir-faire et prise en compte des enjeux environnementaux et sociaux.

Cette évolution s'inscrit dans un travail pluriannuel mené avec l'appui de partenaires spécialisés, selon une approche croisant diagnostic interne, analyse des attentes des parties prenantes et positionnement stratégique. Elle reflète une conviction forte : nos marques sont des vecteurs d'impact durable, capables d'agir sur les dimensions environnementales, sociales et sociétales de notre chaîne de valeur, en lien avec la stratégie RSE du Groupe.

La Monégasque : valoriser un savoir-faire d'exception

En 2025, le travail engagé sur La Monégasque a franchi une étape structurante avec la consolidation de son identité autour de sa raison d'être : « **Révéler la vraie richesse de l'anchois** ». Cette orientation s'inscrit dans la continuité de l'histoire de la marque, fondée sur l'idée que l'anchois relève d'un véritable art. La Monégasque perpétue depuis 1942 une tradition d'excellence et de qualité, fondée sur la maîtrise des gestes de préparation et la transmission d'un savoir-faire reconnu. La nouvelle identité de marque a ainsi été conçue autour de cette notion de savoir-faire associé à un anchois d'exception.

Dans cette logique, la marque s'inscrit naturellement dans la continuité des priorités RSE du Groupe. Elle contribue à revaloriser l'image d'un produit traditionnel souvent méconnu, à mettre en lumière les métiers et le travail manuel qui en garantissent la qualité, et à rappeler l'importance d'une gestion responsable de la ressource marine. Cette cohérence entre le discours de marque, la nature du produit et ces dimensions humaines et environnementales renforce le positionnement de La Monégasque comme une marque où excellence, transmission et responsabilité sont étroitement liées, ce qui s'est traduit par une actualisation de l'identité visuelle et du logo dans le respect de l'héritage historique, ainsi que par un nouveau packaging à positionnement plus premium valorisant le geste artisanal, notamment le filetage à la main.

Cette démarche s'est également accompagnée d'une adaptation de certains formats de conditionnement, afin de mieux répondre aux attentes des consommateurs en matière de praticité et de perception du produit. La signature « **L'art de l'anchois depuis 1942** » vient ancrer cette identité dans la durée et exprime la continuité entre tradition, exigence de qualité et valorisation des métiers.

Titus : valoriser la richesse des cultures et des goûts

La raison d'être de Titus – « **Célébrer la richesse des cultures du monde** » – continue d'orienter l'évolution de la marque.

En 2025, cette ambition s'est traduite par une adaptation progressive de l'offre et de sa présentation, afin de mieux refléter la diversité des goûts et les attentes des consommateurs sur les différents marchés.

Fidèle à son positionnement historique, Titus poursuit le développement de recettes inspirées des usages locaux et des préférences culinaires, tout en intégrant les nouvelles attentes en matière de naturalité, de qualité perçue et d'équilibre nutritionnel.

Dans cette dynamique, la marque a notamment enrichi certaines gammes avec de nouvelles recettes, telles que la sardine au naturel ou fumée, modernisé plusieurs packagings et valorisé le label Oméga 3 sur certains marchés internationaux.

Ces initiatives illustrent la volonté du Groupe de conjuguer ancrage culturel, innovation produit et création de valeur durable.

01.

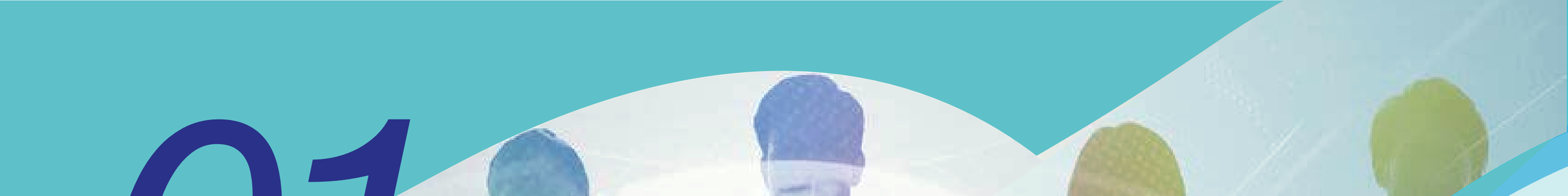

Œuvrer en continu pour une gouvernance éthique et responsable

Dans ce chapitre

L'approche managériale de trois enjeux matériels :

- **Gouvernance et gouvernance de la RSE**
  Organisation, comités, intégration ESG dans la stratégie.

- **Ethique & déontologie**
  Intégrité, conformité, prévention des risques.

- **Achats responsables**
  Chaîne d'approvisionnement maîtrisée et intégration des critères ESG.

Ce pilier traduit la volonté d'Unimer Group d'ancrer la performance dans un cadre de gouvernance structuré, fondé sur l'éthique, la transparence et la responsabilité.

Il organise les dispositifs et pratiques qui garantissent l'intégrité des décisions, la maîtrise des risques et la confiance des parties prenantes.

Notre contribution aux ODD :

ALLER PLUS LOIN DANS NOS STRUCTURES DE GOUVERNANCE

En tant qu'acteur de référence de l'agro-industrie à l'export, coté à la Bourse de Casablanca, Unimer Group poursuit le renforcement de ses structures de gouvernance. Cette évolution vise à garantir une organisation claire des responsabilités, une supervision efficace et une information transparente.

Elle repose sur une répartition définie entre le Conseil d'Administration, ses comités spécialisés et les instances de pilotage opérationnel, dans le respect des exigences réglementaires applicables aux sociétés faisant appel public à l'épargne et des bonnes pratiques de gouvernance.

Une organisation de gouvernance structurée

La gouvernance d'Unimer Group s'appuie sur une distinction claire entre :

- le Conseil d'Administration, qui définit les orientations stratégiques, examine les risques et approuve les comptes ainsi que les informations publiées ;
- la Direction Générale, chargée de la mise en œuvre opérationnelle et du pilotage des activités.

Le Président Directeur Général assure la présidence du Conseil d'Administration.

Le Conseil s'appuie sur des comités spécialisés qui approfondissent l'examen des sujets relevant de leur périmètre, formulent des recommandations et rendent compte régulièrement de leurs travaux, contribuant ainsi à la qualité de la prise de décision et au renforcement du dispositif de gouvernance.

Conseil d'Administration : composition et fonctionnement

Au 31 décembre 2025, le Conseil d'Administration est composé de 12 membres, dont :

- 33 % de femmes ;
- 2 administrateurs indépendants, soit 17 % de la composition du Conseil ;
- des membres exécutifs et non exécutifs.

Le Conseil s'est réuni 3 fois au cours de l'exercice 2025. Le taux moyen d'assiduité des administrateurs aux réunions du Conseil s'élève à 83 %.

Cette composition permet d'assurer une diversité de compétences couvrant notamment les domaines financier, industriel, stratégique, technologique et extra-financier, contribuant ainsi à la qualité des délibérations et à la pertinence des décisions du Conseil.

Le Conseil d'Administration se caractérise également par une diversité de profils et de nationalités, avec 4 nationalités représentées.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

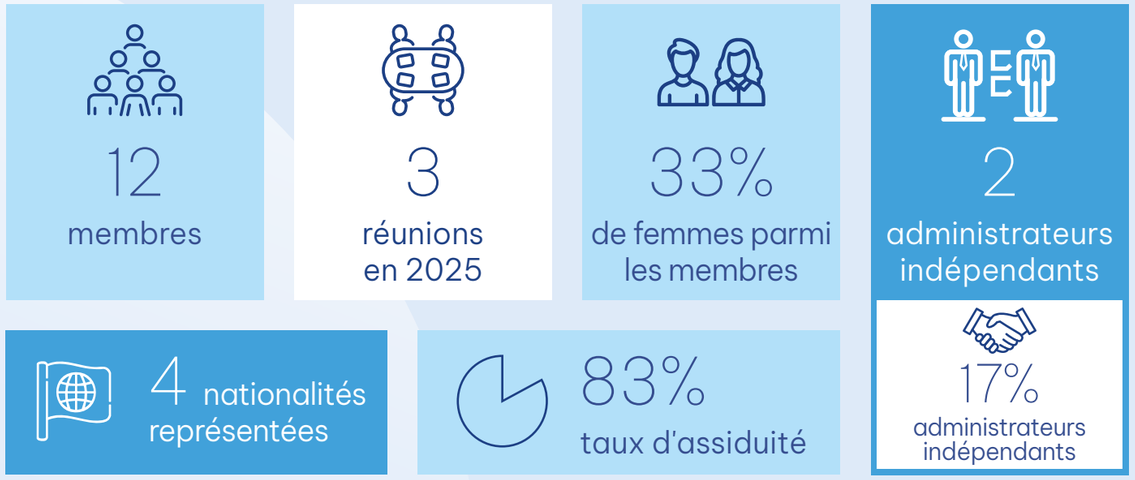

Composition équilibrée

Membres exécutifs & non exécutifs

2 Administrateurs indépendants

Diversité : Genre, Compétences, ESG

Noms	Genre	Nationalité	Qualité / Représentation	Statut	Nombre de mandats externes	Date de début du mandat	Échéance du mandat	Taux de présence aux réunions du Conseil (2025)	Membre du Comité d'audit	Membre du Comité stratégique et investissement	Membre du Comité RSE
M. Mehdi Alj	M	Marocaine / Belge	Président du Conseil d'Administration	Exécutif	28	22/06/2023	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/25	100%		√	
M. Saïd Alj	M	Marocaine / Belge	Actionnaire	Non éxecutif - Président du comité stratégique et investisssment	5	22/06/2023	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/25	100%		Président	
M. Abdellatif Guerraoui	M	Marocaine	Administrateur Non exécutif	Non éxecutif	1	22/06/2023	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/25	100%		√	√
M. Mohamed Saâd Hassar	M	Marocaine	Administrateur Non exécutif	Non éxecutif	5	22/06/2023	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/25	100%	√	√	
M. Mohamed Mouncef Kabbaj	M	Marocaine	Actionnaire	Non éxecutif	1	22/06/2023	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/25	67%		√	
M. Yahia Chraibi	M	Marocaine /Française	Actionnaire SANLAM Maroc	Non éxecutif	18	22/06/2023	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/25	100%	√		
Mme Kenza Alj	F	Marocaine / Belge	Actionnaire SANAM Holding	Non éxecutif	27	22/06/2023	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/25	100%	√	√	
M. Thierry Vanelli	M	Française / Italienne	Administrateur Indépendant	Indépendant - Non éxécutif	2	22/06/2023	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/25	33%	Président	√	
M. Jalil Ben Wahhoud	M	Marocaine	Directeur Général Délégué	Exécutif	9	22/06/2023	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/25	100%		√	
Mme Kristell Guizouarn	F	Française	Administratrice Indépendante	Indépendant - Non éxécutif	1	27/06/2024	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/25	67%			Président
Mme Hasnae Alj	F	Marocaine / Belge	Actionnaire SANAM AGRO	Non éxecutif	4	27/06/2024	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/25	33%			√
Mme Noura Alj	F	Marocaine /Française	Actionnaire ALIA HOLDING	Non éxecutif	1	27/06/2024	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/25	100%			√

Le détail des mandats externes des administrateurs est présenté dans le Rapport Financier Annuel.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Mehdi ALJ
Président Directeur Général

Kenza ALJ
Administratrice représentant
SANAM Holding
Membre des Comités : d'Audit et Stratégique

Said Alj
Administrateur
Président du Comité Stratégique

Hasnae ALJ
Administratrice représentant
SANAM Agro
Membre du Comité RSE

Mouncef KABBAJ
Administrateur
Membre du Comité Stratégique

Noura ALJ
Administratrice représentant
ALJIA Holding
Membre du Comité RSE

Abdellatif GUERAOUI
Administrateur
Membre des comités :
Stratégique et RSE

Mohamed HASSAR
Administrateur
Membre des comités :
Audit et Stratégique

Yahia CHRAIBI
Administrateur Représentant
SANLAM - Maroc
Membre du Comité Audit

Thierry VANELLI
Administrateur Indépendant
Président du Comité d'Audit
Membre du Comité Stratégique

Kristell GUIZOUARN
Administratrice Indépendante
Présidente du Comité RSE

Jalil BEN WAHHOUD
Administrateur - DGD
Membre des Comités :
RSE et Stratégique

Une cartographie des compétences alignée aux enjeux du Groupe

Le Conseil d'Administration réunit des expertises couvrant les principaux enjeux du Groupe, notamment les dimensions financières, industrielles, stratégiques, technologiques et ESG.

Cette complémentarité de profils renforce la qualité des analyses et la pertinence des recommandations formulées au Conseil.

Cartographie des compétences

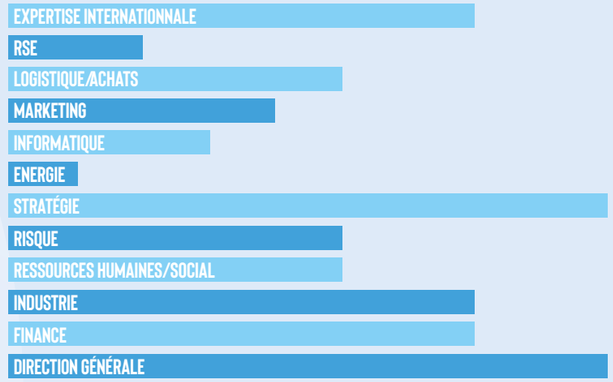

Des comités spécialisés pour renforcer la supervision

Pour approfondir l'examen des sujets clés et appuyer ses travaux, le Conseil d'Administration s'appuie sur **trois comités permanents**. Ces comités analysent les thématiques relevant de leur périmètre, formulent des recommandations et rendent compte régulièrement de leurs travaux au Conseil.

Comité spécialisés
Indicateurs clés de fonctionnement en 2025

Comité d'Audit

4 membres
3 réunions

Président indépendant

1 femme

Comité Stratégique & Investissement

8 membres
1 réunion

1 femme

Comité RSE

5 membres
1 réunion

Présidente indépendante et féminine

3 femmes

Comité d'Audit

Il assiste le Conseil dans le suivi de l'information financière, du dispositif de contrôle interne et de la gestion des risques.

Il examine les comptes, les travaux d'audit interne et externe et veille à la fiabilité des informations communiquées.

Comité Stratégique et d'Investissement

Il analyse les orientations stratégiques, les projets de développement, les opérations de croissance externe et les investissements significatifs. Il formule des recommandations au Conseil et en assure le suivi.

Comité RSE

Placé sous l'autorité du Conseil, ce comité a tenu sa première réunion en septembre 2025.

Il accompagne l'intégration des enjeux ESG dans la stratégie du Groupe, définit les objectifs, suit les indicateurs de performance, appuie les plans d'action et assure le dialogue avec les parties prenantes.

Mixité au sein des organes de gouvernance

Conseil d'Administration

33%

de femmes

4 Administratrices sur 12 membres, dont 1 administratrice indépendante

Comités spécialisés

100%

des comités spécialisés comptent au moins une femme

Présidence féminine

33%

des comités spécialisés sont présidés par une femme indépendante

Direction Générale et pilotage opérationnel

La Direction Générale met en œuvre la stratégie arrêtée par le Conseil d'Administration et assure le pilotage opérationnel des activités du Groupe. Elle rend compte régulièrement au Conseil de l'évolution des activités, des résultats et des principaux risques.

En novembre 2025, le dispositif de direction a été renforcé par la nomination d'un second Directeur Général Délégué aux côtés du Directeur Général Délégué déjà en fonction. Cette évolution vise à accompagner la croissance du Groupe, à renforcer le pilotage opérationnel et à assurer la continuité du dispositif exécutif dans un esprit de complémentarité.

La rémunération des administrateurs et des dirigeants

La rémunération des administrateurs est constituée de jetons de présence dont le montant global est approuvé par l'Assemblée Générale, conformément aux dispositions légales applicables. Au titre de l'exercice 2025, le montant total des jetons de présence versés aux administrateurs s'élève à **700 000 dirhams**.

La rémunération des dirigeants comprend celle du Président Directeur Général, des deux Directeurs Généraux Délégués ainsi que des directeurs fonctionnels et opérationnels du Groupe.

Au titre de l'exercice 2025, l'enveloppe globale brute correspondante s'élève à **12,56 millions de dirhams**.

Modernisation du fonctionnement des instances de gouvernance

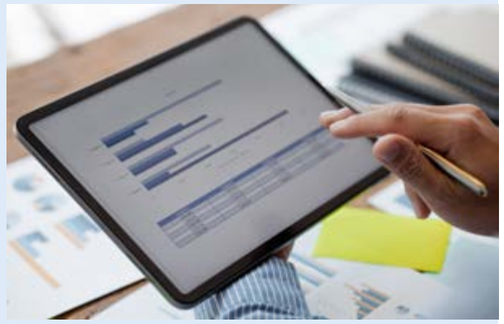

Dans une démarche d'amélioration continue de ses pratiques de gouvernance, le Groupe a engagé une première phase de dématérialisation des supports de ses instances.

La mise à disposition de tablettes aux administrateurs, l'envoi anticipé des dossiers en format électronique ainsi que la possibilité d'annoter et de partager les observations en amont des réunions ont permis de renforcer la qualité des échanges tout en réduisant le recours à l'impression papier.

À moyen terme, le Groupe prévoit de poursuivre cette dynamique à travers la dématérialisation des convocations, la mise en place de la signature électronique des procès-verbaux et l'archivage numérique sécurisé des documents de gouvernance.

Cette évolution s'inscrit dans la volonté d'aligner progressivement les pratiques du Groupe sur les standards internationaux en matière de gouvernance responsable.

Dispositif d'information des actionnaires

Le Groupe assure une information régulière, fiable et accessible à l'ensemble de ses actionnaires et au marché, conformément aux exigences réglementaires applicables.

Les documents relatifs aux Assemblées Générales, les rapports de gestion, le rapport ESG, ainsi que les indicateurs trimestriels, les comptes semestriels et annuels et les communiqués publiés à l'issue des réunions du Conseil sont diffusés dans les délais requis.

Ces informations sont mises à disposition sur le site institutionnel et relayées via les supports réglementaires de l'AMMC, de la Bourse de Casablanca et dans un journal d'annonces légales.

Le Conseil d'Administration veille à la qualité, à la sincérité et à la diffusion de l'information financière et extra-financière.

GOUVERNANCE RSE

Supervision au niveau du Conseil d'Administration

Les enjeux RSE sont suivis par le Conseil d'Administration depuis 2022.

La création du Comité RSE a renforcé ce dispositif en établissant un cadre formalisé de pilotage et de restitution des travaux au Conseil.

Cette organisation permet d'assurer l'alignement de la stratégie de durabilité avec les objectifs économiques, sociaux et environnementaux du Groupe, conformément au Code marocain de gouvernance des sociétés faisant appel public à l'épargne.

Comité RSE

Placée sous l'autorité du Conseil d'Administration et présidée par une administratrice indépendante, conformément aux meilleures pratiques en matière d'indépendance et de diversité, cette instance a tenu sa première réunion en septembre 2025.

Au cours de l'exercice, la **Charte du Comité de la Responsabilité Sociétale** a été adoptée et validée par le Conseil, précisant ses missions, sa composition et ses modalités de fonctionnement.

Le Comité assure notamment :

- la définition des priorités ESG du Groupe ;
- le suivi des plans d'action RSE ,
- l'évaluation des initiatives mises en œuvre.
- la remontée d'informations au Conseil d'Administration

Cette structuration permet d'intégrer les enjeux de durabilité dans les processus de décision et d'en assurer un pilotage formalisé.

Comité RSE - Faits marquants 2025

Supervision au niveau du Conseil
Suivi des enjeux RSE au plus haut niveau de gouvernance

Charte adoptée
Formalisation du cadre de gouvernance

Première réunion tenue
Mise en place du pilotage stratégique RSE

Présidente indépendante
Alignement avec les meilleures pratiques de gouvernance

Déploiement opérationnel de la stratégie RSE

Afin d'assurer la déclinaison concrète des orientations définies par le Comité RSE, le Groupe s'appuie sur un **réseau des Ambassadeurs RSE** présent sur l'ensemble de ses sites.

Ce dispositif constitue un relais opérationnel de la démarche et contribue à :

- diffuser les priorités ESG auprès des équipes ;
- sensibiliser aux enjeux de responsabilité sociétale ;
- identifier et remonter les initiatives locales ;
- accompagner la mise en œuvre des plans d'action par site.

En 2025, une rencontre a réuni l'ensemble des ambassadeurs issus des différents sites. Organisée dans une logique de mobilisation et de reconnaissance, elle a permis :

- de partager les priorités du Groupe ;
- d'harmoniser les pratiques ;
- d'initier l'élaboration de feuilles de route RSE par site ;
- de valoriser l'engagement du réseau à travers l'élection, par les pairs, du Meilleur Ambassadeur RSE 2025.

Ce réseau assure ainsi le lien entre la gouvernance RSE et les opérations, garantissant une mise en œuvre cohérente et ancrée dans les réalités terrain.

Réseau des Ambassadeurs RSE - 2025

Couverture de l'ensemble des sites - Relais opérationnel de la démarche RSE

27 ambassadeurs mobilisés
Dont 9 nouveaux membres en 2025

Rencontre annuelle structurante - Harmonisation des pratiques et partage des priorités

Feuilles de route par site
Déclinaison locale des engagements RSE

CONSOLIDER NOS PRINCIPES ÉTHIQUES ET DÉONTOLOGIQUES

Dans la conduite de nos activités, nous plaçons l'éthique, l'intégrité et la conformité au cœur de notre modèle de gouvernance. Nous agissons avec détermination pour prévenir toute forme de corruption, de conflits d'intérêts et de délit d'initié, tout en veillant à la protection des données personnelles de nos parties prenantes.

Cette exigence contribue à instaurer des relations durables fondées sur la transparence, la responsabilité et le respect des normes déontologiques.

Un cadre structuré pour l'éthique et la déontologie

L'éthique et la déontologie demeurent des piliers fondamentaux de notre gouvernance. En 2025, nous nous appuyons sur un corpus de documents de référence robustes, qui formalisent nos engagements et encadrent les comportements attendus de l'ensemble de nos collaborateurs et partenaires.

Ces engagements reposent notamment sur :

CHARTE ÉTHIQUE

Remise à chaque collaborateur lors de son intégration.

Précise les valeurs du Groupe et fixe des règles de conduite en matière de prévention des conflits d'intérêts, de confidentialité et de transparence.

RÉGLEMENT INTERNE

Validé par les autorités compétentes pour chacun des sites de production.

Structure les relations professionnelles et encadre les interactions avec les parties prenantes.

CODE DE DÉONTOLOGIE BOURSIÈRE

Encadre le respect des règles applicables en matière financière et boursiere.

Précise les obligations relatives aux informations privilégiées et à la prévention du délit d'initié.

Ces référentiels sont complétés par des procédures opérationnelles, des actions de formation et un mécanisme d'alerte accessible à l'ensemble des collaborateurs. Ils visent à sensibiliser aux enjeux et dilemmes éthiques susceptibles de se présenter dans l'exercice des fonctions, tout en favorisant une culture du dialogue et de la responsabilité. En 2025, ces référentiels demeurent en vigueur et continuent de constituer le socle de notre dispositif de conformité, témoignant de leur pertinence au regard des exigences réglementaires et des valeurs portées par le Groupe.

Dans une logique d'amélioration continue, Unimer a poursuivi le renforcement de son cadre éthique à travers des démarches structurantes engagées en 2024 et déployées en 2025. À ce titre, une **procédure d'achats responsables** a été formalisée et mise en place, afin de garantir des pratiques commerciales alignées avec les engagements RSE du Groupe et de renforcer la maîtrise des risques liés à la chaîne d'approvisionnement.

Par ailleurs, le Groupe a engagé des travaux de structuration complémentaires en matière de gouvernance et de conformité, dont le déploiement se poursuivra progressivement.

Nouvelle Charte : Charte Éthique et Conformité - Lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme (LBC/FT)

En 2025, une Charte Éthique et Conformité LBC/FT a été élaborée et validée par le Comité d'Audit. Cette charte vise à renforcer le dispositif de prévention du blanchiment de capitaux et du financement du terrorisme, à formaliser les principes de vigilance applicables aux relations d'affaires et à structurer les mécanismes de contrôle interne associés.

Sa diffusion interne et sa mise en ligne sur les supports du Groupe sont prévues en 2026 dans le cadre du plan de déploiement.

Conformité boursière et prévention du délit d'initié

Nous appliquons strictement les règles relatives aux abus de marché et à la gestion des informations privilégiées. Notre Code de Déontologie Boursière encadre l'identification, la sécurisation et la diffusion des informations sensibles, ainsi que les obligations des dirigeants, administrateurs et collaborateurs concernés.

L'accès aux informations financières est limité aux personnes habilitées selon le principe du besoin d'en connaître. Des périodes de restriction de transactions sont définies autour des publications financières et les opérations sur titres font l'objet d'un encadrement spécifique afin de prévenir tout risque d'utilisation indue d'informations non publiques.

Le Code précise également les procédures de gestion des conflits d'intérêts et encadre les règles relatives aux cadeaux, invitations et avantages, afin de prévenir toute situation susceptible d'altérer l'indépendance ou l'intégrité des décisions professionnelles. Il définit

pour l'ensemble des collaborateurs des principes de conduite fondés sur la loyauté, l'honnêteté et l'équité dans les relations d'affaires.

Ce dispositif fait l'objet d'actions régulières de diffusion et de sensibilisation. En 2025, des sessions de formation ont été organisées auprès des collaborateurs concernés, portant notamment sur la confidentialité, la prévention des conflits d'intérêts et les règles de déontologie boursière, ainsi que sur les sanctions applicables en cas de manquement.

Lutte contre la corruption et promotion de l'intégrité

Nous appliquons une politique de tolérance zéro à l'égard de toute forme de corruption. Cette politique s'appuie sur la Charte Éthique du Groupe et sur une procédure anticorruption dédiée qui définit les comportements prohibés, les dispositifs de prévention ainsi que les sanctions applicables, en référence aux dispositions du Code pénal marocain.

Ce cadre est déployé de manière opérationnelle sur l'ensemble des sites à travers des actions de sensibilisation, l'affichage des règles anticorruption sur les lieux de travail et la diffusion de supports en langues française et arabe, afin d'en garantir l'accessibilité à l'ensemble des collaborateurs.

Des formations ciblées sont organisées pour les nouveaux recrutés, les délégués du personnel et les responsables opérationnels afin de renforcer la compréhension des risques de corruption et des conduites attendues. La prévention de la corruption est également intégrée aux pratiques de gestion des ressources humaines et aux procédures internes.

Le dispositif est complété par des mécanismes de signalement permettant aux collaborateurs de remonter toute situation suspecte, de manière nominative ou anonyme, via des boîtes de réclamation, un registre de suivi et un canal dédié auprès du service juridique. Ces signalements font l'objet d'un traitement formalisé conformément aux procédures internes.

En 2025, le Groupe a poursuivi l'animation de ce dispositif dans une logique de prévention continue, en renforçant les actions de sensibilisation et de formation. En complément des supports d'affichage déployés sur les sites, le programme de formation à l'éthique et à la prévention de la corruption a été étendu à un nouveau site.

Au total, **52 heures de formation** ont été dispensées, couvrant **269 collaborateurs**, avec une intégration systématique des nouvelles recrues et l'organisation de **sessions mensuelles par catégorie de métiers**. La généralisation progressive de ce programme à l'ensemble des sites constitue un axe de déploiement prioritaire.

52 h
de formations en éthique des affaires et anti-corruption
(vs 44h en 2024)

269
collaborateurs formés

Extension du programm à un site supplémentaire

Mécanismes d'alerte et gestion des plaintes

Afin de garantir la mise en œuvre effective des principes éthiques, nous avons déployé des mécanismes de signalement accessibles à l'ensemble des collaborateurs. Ces dispositifs permettent de remonter toute situation contraire au code de conduite, aux règles internes ou aux conditions de travail, de manière nominative ou anonyme.

Les collaborateurs peuvent déposer leurs signalements directement auprès du service juridique, par l'intermédiaire des délégués du personnel ou via des boîtes de réclamation mises à disposition sur les sites. Ces boîtes sont installées dans des espaces dédiés afin de préserver la confidentialité et sont ouvertes périodiquement par un représentant désigné.

L'ensemble des signalements est consigné dans un registre de suivi permettant un traitement formalisé et une analyse des situations remontées. Ce dispositif vise à garantir une gestion transparente, équitable et réactive des plaintes, dans le respect des procédures internes.

La procédure de gestion des plaintes est disponible en langues française et arabe afin d'en assurer l'accessibilité à l'ensemble des collaborateurs.

Protection des données personnelles et sécurité des systèmes d'information

La protection des données personnelles et la sécurité des systèmes d'information constituent des enjeux structurants pour le Groupe. Des dispositifs organisationnels et techniques sont déployés afin de garantir la confidentialité, l'intégrité et la disponibilité des informations relatives aux collaborateurs, clients et partenaires, dans le respect du cadre réglementaire applicable et des règles internes de confidentialité.

Le déploiement en 2025 du système d'information des ressources humaines (SIRH) contribue à la fiabilisation des données sociales, à la gestion des habilitations d'accès et à la traçabilité des traitements. La mise en place d'un portail RH sécurisé permet de centraliser les demandes administratives des collaborateurs dans un environnement contrôlé, limitant les manipulations de données sensibles et renforçant leur protection tout au long de leur cycle de vie.

Renforcement de la sécurité des systèmes d'information

En 2025, le Groupe a engagé un programme de modernisation de ses infrastructures informatiques visant à renforcer la protection des données, à sécuriser les accès et à améliorer la gestion des vulnérabilités.

Ce programme s'est traduit par l'acquisition d'une nouvelle version du progiciel de gestion intégré (ERP), permettant de réduire la dette technique, de fiabiliser les processus applicatifs et d'assurer une meilleure prise en charge des mises à jour de sécurité dans la durée.

Il s'est également accompagné du renouvellement des dispositifs de sécurité périmétrique, du renforcement de la protection des postes de travail et de l'évolution de l'architecture réseau vers un modèle centralisé.

Cette transformation permet une gestion homogène et sécurisée des communications entre les différents sites du Groupe, au Maroc et à l'international, et contribue à l'alignement des niveaux de protection sur l'ensemble du périmètre.

Audit externe et démarche d'amélioration continue

Dans une logique d'amélioration continue, un audit de sécurité du système d'information a été lancé en 2025 auprès d'un cabinet spécialisé afin d'évaluer le niveau de protection existant, d'identifier les vulnérabilités potentielles et de définir un plan d'actions hiérarchisé.

Cette démarche vise à renforcer la gouvernance de la sécurité des systèmes d'information, à structurer une politique de sécurité formalisée et à aligner progressivement les pratiques du Groupe sur les standards de référence.

À fin 2025, aucun incident majeur ni plainte relative à la confidentialité des données n'a été enregistré.

0 incident majeur de cybersécurité constaté	0 plainte relative à la confidentialité des données
Audit externe de sécurité du SI lancé en 2025	Renforcement de l'architecture réseau et sécurisation des communications inter-sites

FAVORISER DES PRATIQUES D'ACHATS DURABLES

Les achats jouent un rôle stratégique dans la performance globale d'Unimer Group, à la croisée des enjeux économiques, opérationnels et de durabilité. Au-delà de la maîtrise des coûts et de la qualité, la fonction Achats contribue directement à la sécurisation des approvisionnements, à la résilience industrielle du Groupe et à la réduction des impacts environnementaux et sociaux liés à la chaîne d'approvisionnement.

En 2025, Unimer renforce la maturité de sa démarche en structurant davantage la gouvernance des achats, en intégrant systématiquement les critères RSE dans ses processus et en développant une approche partenariale durable avec ses fournisseurs.

Une gouvernance achats intégrée et pilotée à l'échelle du Group

L'organisation des achats a évolué vers une approche plus intégrée, coordonnée et pilotée, permettant de renforcer la cohérence des pratiques, la maîtrise des risques et la résilience de la chaîne d'approvisionnement à l'échelle du Groupe.

Les trois leviers structurants de l'organisation achats groupe

COORDINATION INTER-SITES
- Partage d'informations
- Harmonisation des pratiques
- Continuité opérationnelle

MUTUALISATION DES BESOINS
- Consolidation des volumes
- Cohérance achats Groupe
- Réduction des dépendances

CONTRACTUALISATION SÉCURISÉE DES FOURNISSEURS STRATÉGIQUES
- Prix stabilisés
- Disponibilité sécurisée
- Relations fournisseurs durables

Cette organisation repose sur une coordination renforcée entre les sites, une mutualisation des besoins et une contractualisation sécurisée avec les partenaires clés. Elle permet de stabiliser les conditions d'approvisionnement, de sécuriser les flux et de garantir une cohérence des pratiques achats à l'échelle du Groupe.

Dans cette dynamique, la structuration s'inscrit dans une logique de pilotage renforcé de la fonction Achats, fondée sur des objectifs partagés, des indicateurs de performance et une coordination transversale entre les entités. Elle contribue ainsi à une gestion plus maîtrisée, responsable et durable de la chaîne d'approvisionnement d'Unimer.

Montée en compétence des équipes Achats

La structuration de l'organisation achats s'accompagne d'un renforcement des compétences des équipes. En 2025, les responsables achats ont bénéficié de formations orientées pilotage, management par objectifs, leadership et communication, soutenant leur capacité à intégrer les enjeux économiques, opérationnels et RSE dans les décisions d'achats. Cette dynamique soutient la capacité des équipes à intégrer les enjeux stratégiques, économiques et RSE dans les décisions d'achats.

Intégration des enjeux RSE dans le processus achats

Dans la continuité de la structuration de la fonction Achats, l'intégration des enjeux RSE est désormais pleinement ancrée dans les processus du Groupe. Les dimensions sociales, environnementales et éthiques constituent des critères à part entière dans les décisions d'achats, aux côtés des exigences de qualité, de performance et de maîtrise des coûts. Une vigilance particulière est portée aux conditions de travail, à la santé et à la sécurité ainsi qu'au respect des droits humains chez les fournisseurs.

Ces exigences interviennent dès la phase de référencement, à travers l'évaluation des pratiques des fournisseurs et leur adhésion aux principes de la Charte des Achats Responsables. Elles se prolongent lors de la contractualisation et du suivi des partenaires, via des audits, des questionnaires de conformité et des échanges réguliers avec les équipes qualité des sites. Cette approche élargit l'analyse de la performance fournisseur au-delà des seuls aspects techniques et économiques.

Entre 2024 et 2025, la démarche a gagné en cohérence et en systématisation, portée par une meilleure coordination inter-sites, une rationalisation des processus d'approvisionnement et un renforcement du partenariat avec les fournisseurs.

Charte des Achats Responsables

Déployée en février 2025, la Charte des Achats Responsables établit un cadre commun pour des relations durables et responsables avec nos fournisseurs.

Elle formalise les engagements d'Unimer et précise les principes attendus de ses partenaires.

NOS ENGAGEMENTS

- Égalité de traitement
- Soutien aux fournisseurs locaux et PME
- Respect des délais de paiement
- Transparence & protection des données
- Prévention de la dépendance économique

ENGAGEMENTS FOURNISSEURS

- Respect humains et conditions de travail
- Éthique & intégrité des relations
- Respect des conditions contractuelles
- Responsabilité et protection environnementale
- Traçabilité & transparence des pratiques

La charte est intégrée au processus de référencement des nouveaux fournisseurs et déployée en priorité auprès des fournisseurs stratégiques du Groupe. Cette démarche progressive vise à étendre l'adhésion à l'ensemble du panel fournisseurs, dans une logique d'amélioration continue et de responsabilité partagée au sein de la chaîne d'approvisionnement.

À fin 2025, 70 fournisseurs avaient formellement adhéré à la Charte des Achats Responsables du Groupe Unimer ;

FOURNISSEURS & ACHATS RESPONSABLES - 2025

70 fournisseurs engagés via la Charte des Achats Responsables

Suivi des engagements dans le cadre des relations contractuelles

Déploiement prioritaire auprès des fournisseurs stratégiques et à risque et intégration dans le processus de référencement des nouveaux fournisseurs

Performance économique et responsabilité fournisseur

La sélection et le suivi des fournisseurs intègrent désormais des critères sociaux, environnementaux et éthiques, en complément des exigences de qualité et de performance.

Les évaluations réalisées n'ont pas mis en évidence de non-conformités majeures et ont, le cas échéant, donné lieu à des actions de progrès partagées avec les partenaires concernés.

Pour certains périmètres sensibles, notamment les ingrédients et emballages, des certifications spécifiques sont requises. Des audits réguliers des installations permettent d'évaluer les conditions de travail, les pratiques de sécurité et le respect des normes environnementales.

La Direction Achats veille à concilier performance économique et responsabilité fournisseur, en s'appuyant sur les trois leviers suivants :

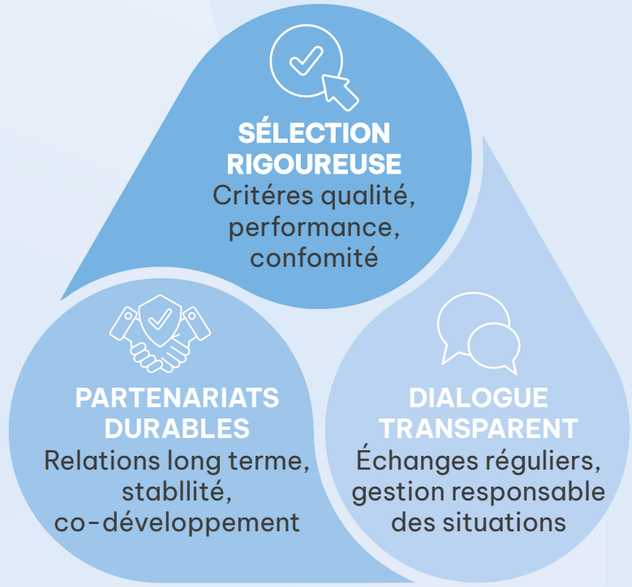

Structuration de la fonction Achats et outils de pilotage

En 2025, plusieurs procédures ont été formalisées ou renforcées :

- Procédure de création des demandes d'achats
- Procédure de référencement et d'homologation des nouveaux fournisseurs
- Procédure de maîtrise des achats et des fournisseurs
- Matrice d'évaluation annuelle des fournisseurs

La fonction Achats poursuit également sa structuration à travers la mise en place de tableaux de bord de pilotage, la codification des catégories d'achats (divers, consommables, techniques) ainsi que la participation à des salons professionnels nationaux et internationaux du secteur agroalimentaire, contribuant à la veille marché et à l'identification de partenaires conformes aux exigences du Groupe.

Ces dispositifs renforcent la traçabilité, la cohérence des pratiques et le pilotage des performances achats à l'échelle du Groupe. Ils contribuent également à l'intégration progressive des enjeux ESG dans la chaîne d'approvisionnement et à une meilleure maîtrise des risques fournisseurs.

Achats locaux : un levier de contribution économique

La politique achats d'Unimer accorde une place centrale aux fournisseurs locaux, contribuant au développement du tissu économique régional tout en limitant les impacts liés au transport et en renforçant la proximité opérationnelle avec les partenaires.

En 2025, la part des achats réalisés auprès de fournisseurs locaux atteint **87,61% en valeur**, en progression continue par rapport à 2024 (84,49 %) et 2023 (83,4 %). Cette évolution traduit l'ancrage durable de l'approche locale dans les pratiques d'approvisionnement du Groupe.

87,61%
d'achats locaux
(en valeur)

Les produits pouvant être développés localement font l'objet d'une analyse systématique visant à concilier exigences de qualité et contribution économique locale. Lorsque les conditions sont équivalentes, les fournisseurs situés à proximité des sites sont privilégiés. Dans les autres cas, un dialogue est engagé pour renforcer leur compétitivité.

Gestion proactive des risques et sécurisation des approvisionnements

La gestion des risques d'approvisionnement est intégrée au pilotage de la fonction Achats. En 2025, elle repose sur plusieurs leviers complémentaires :

- l'anticipation des besoins à partir des prévisions annuelles par produit ;
- la contractualisation de volumes avec les fournisseurs clés ;
- un suivi spécifique des partenaires identifiés comme sensibles ,
- le maintien d'une base fournisseurs diversifiée sur les catégories critiques ,
- la priorité donnée aux fournisseurs locaux lorsque cela est possible.

Ces dispositifs permettent de stabiliser les conditions d'approvisionnement, de réduire l'exposition aux aléas de marché et de garantir la continuité opérationnelle du Groupe. La montée en compétences des équipes Achats sur les enjeux d'approvisionnement durable et de gestion des risques complète ce dispositif.

Perspectives 2026–2027

Après la structuration de la gouvernance achats et le déploiement de la Charte des Achats Responsables en 2025, le Groupe poursuit la montée en maturité de la fonction Achats autour de priorités ciblées :

- **Renforcement du pilotage fournisseurs**

Extension progressive de l'adhésion à la Charte des Achats Responsables, intégration plus systématique des critères sociaux, environnementaux et éthiques dans l'évaluation des partenaires, et consolidation d'indicateurs permettant un suivi plus structuré de la performance durable des fournisseurs.

- **Développement des outils et de la traçabilité**

Amélioration de la fiabilité et de la profondeur des données fournisseurs, intégration d'informations RSE dans les outils de pilotage achats et étude de solutions externes spécialisées afin de renforcer l'analyse des risques et des engagements durables au sein de la chaîne d'approvisionnement.

- **Compétences et culture achats responsables**

Poursuite de la formation continue des équipes Achats aux enjeux RSE, aux meilleures pratiques d'achats responsables et à la gestion des risques d'approvisionnement, dans une logique d'amélioration continue, d'agilité et de résilience.

- **Partenariats durables et ancrage territorial**

Consolidation de relations fournisseurs de long terme fondées sur une sélection rigoureuse, un dialogue continu et le soutien au développement de solutions plus durables, notamment auprès des partenaires locaux.

02.

Consolider la marque employeur

Dans ce chapitre

01 - Développement des compétences et gestion de carrière
Préservation de la ressource et conformité réglementaire.

02 — Bien-être des collaborateurs
Qualité de vie au travail, inclusion, diversité et dialogue social.

03 — Santé et sécurité au travail
Prévention des risques et culture sécurité.

04 — Soutien aux communautés et ancrage territorial
Actions sociales et engagement local.

Ce pilier traduit la volonté du Groupe de promouvoir un environnement de travail responsable, inclusif et sécurisé, favorisant le développement des compétences, le bien-être des collaborateurs et le dialogue social. Il vise à renforcer l'engagement des équipes, à prévenir les risques professionnels et à contribuer au développement des communautés locales, dans une logique de performance sociale durable.

Notre contribution aux ODD :

LES COLLABORATEURS : PRINCIPALE RICHESSE DU GROUPE UNIMER

Le capital humain constitue une richesse essentielle du Groupe UNIMER et un levier clé de sa performance durable. Dans un environnement industriel exigeant, le Groupe place ses collaborateurs au cœur de son développement, en veillant à valoriser les talents, renforcer l'employabilité et offrir un cadre de travail respectueux et inclusif.

La politique de ressources humaines s'articule autour de plusieurs axes complémentaires, présentés ci-après, visant à accompagner les collaborateurs et à consolider la marque employeur du Groupe.

A. Le capital humain au cœur des activités du Groupe

Le capital humain constitue un pilier central de la performance du Groupe UNIMER. Présents sur l'ensemble des sites de production et au sein des fonctions supports, les collaborateurs contribuent directement à la qualité des produits et au développement des activités grâce à leur savoir-faire, leur expérience et leur engagement.

Dans un secteur à forte intensité de main-d'œuvre, la gestion du capital humain s'inscrit dans une logique d'adaptation aux dynamiques de production, tout en veillant à garantir des conditions de travail encadrées et respectueuses.

Le Groupe suit et analyse la structure de ses effectifs afin de maintenir un équilibre entre flexibilité et stabilité de l'emploi, tout en accompagnant le développement des compétences et l'engagement des collaborateurs.

Une politique RH structurée autour de cinq axes :

La gestion des ressources humaines constitue un levier essentiel de la performance et de la durabilité du Groupe UNIMER. Dans un secteur industriel à forte intensité de main-d'œuvre, le Groupe s'attache à structurer sa politique RH autour de principes visant à valoriser les talents, développer les compétences et favoriser un environnement de travail équilibré et propice à l'engagement des collaborateurs.

Profil des effectifs :

Avec 4 723 collaborateurs, le capital humain constitue un levier central de développement et de performance durable du Groupe.

La majorité des effectifs est déployée sur les sites industriels, ce qui reflète la nature opérationnelle des activités. Le Groupe veille à promouvoir un environnement de travail inclusif, fondé sur le dialogue social et le développement des compétences.

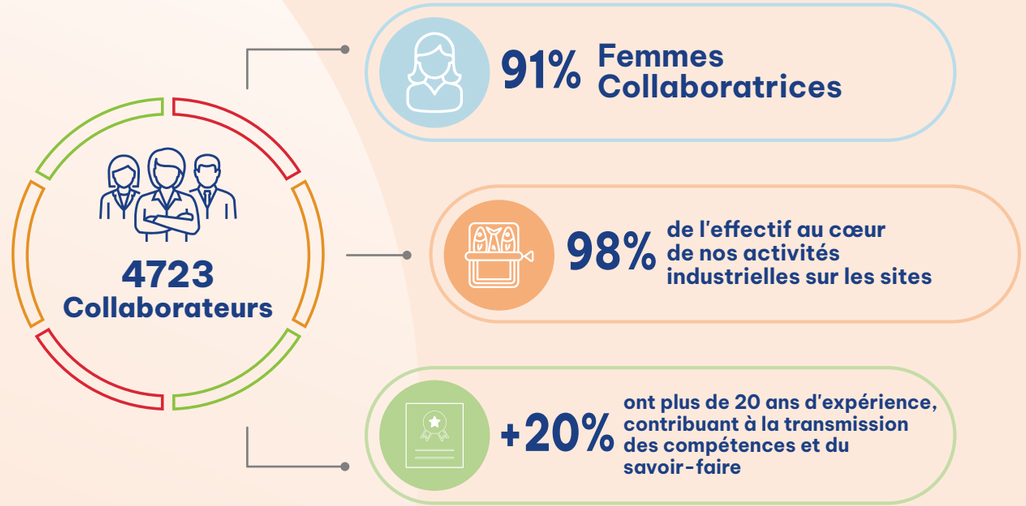

Évolution des effectifs et répartition par activité :

L'évolution des effectifs reflète les dynamiques de production du Groupe, dans un contexte marqué par la cyclicité des campagnes de pêche et une variabilité accrue des ressources halieutiques, influençant directement les besoins en main-d'œuvre.

Afin d'adapter ses capacités de production aux fluctuations d'approvisionnement, le Groupe ajuste ses effectifs de manière progressive et encadrée, notamment via le recours à l'emploi saisonnier, en cohérence avec les exigences opérationnelles et le respect des dispositions sociales applicables. Cette organisation permet de répondre aux besoins opérationnels tout en veillant à la maîtrise des impacts sociaux.

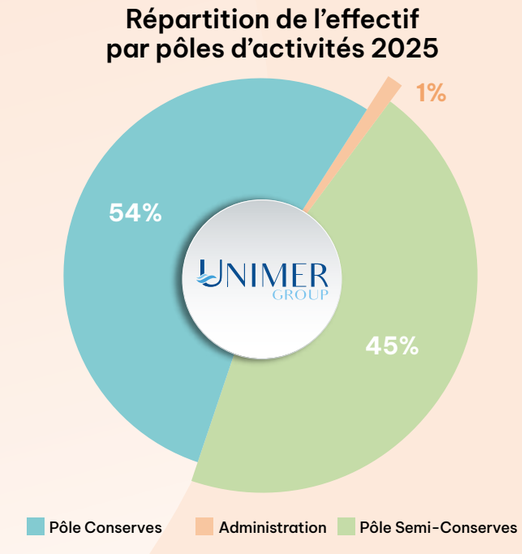

En 2025, les évolutions observées entre les pôles semi-conserves et conserves traduisent une évolution progressive du mix d'activité. Le pôle conserves reste particulièrement exposé aux contraintes d'approvisionnement en sardines, en recul sur l'exercice, impactant ainsi le niveau de l'effectif permanent,

tandis que le pôle semi-conserves évolue en fonction des opportunités de marché et des conditions de pêche.

Le maintien d'un équilibre entre flexibilité industrielle, stabilité de l'emploi et accompagnement des collaborateurs constitue un enjeu clé pour le Groupe, au regard des spécificités de son activité.

Répartition de l'effectif par pôle d'activité

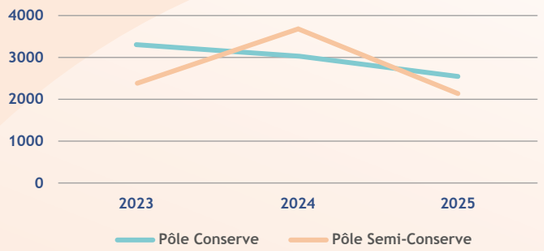

En 2025, le Groupe UNIMER compte un effectif total de 4 723 salariés. La répartition entre les femmes et les hommes se présente comme suit : les femmes représentent **91% de l'effectif global**, tandis que les hommes constituent 9 % du personnel. Cette répartition varie selon les catégories socioprofessionnelles : chez les cadres, la part des femmes est de 42 % contre 58 % d'hommes, tandis que **chez les employés, les femmes représentent 92 %** de l'effectif contre 8 % d'hommes. Le Groupe poursuit ses efforts en faveur du renforcement de la mixité au sein de ses équipes.

Répartition des effectifs par type de contrat

Sur les trois dernières années, la structure des effectifs demeure majoritairement composée de contrats saisonniers, en lien avec la nature de l'activité du Groupe, fortement dépendante des campagnes de pêche et des variations de production.

Après une hausse des effectifs en 2024, principalement portée par les emplois saisonniers, l'année 2025 enregistre une évolution contrastée, marquée par une baisse des effectifs saisonniers et une progression relative de la part des effectifs permanents.

La part des effectifs permanents, bien que limitée, demeure globalement stable sur la période, passant de **10,4 % en 2023 à 9,3 % en 2024, puis à 11,6 % en 2025**, traduisant une légère amélioration en 2025.

Cette structure reflète la nécessité de maintenir une organisation flexible, adaptée aux spécificités opérationnelles du secteur, tout en assurant la présence d'un socle permanent contribuant à la continuité des activités.

Part effectif permanent

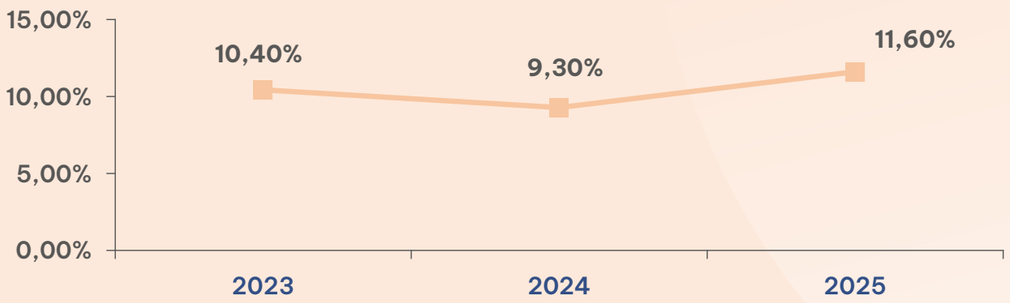

B. Diversité, inclusion et égalité des chances

Le Groupe UNIMER promeut un environnement de travail fondé sur le respect, l'égalité des chances et la non-discrimination, applicables à l'ensemble des collaborateurs et à toutes les étapes du parcours professionnel.

En 2025, le Groupe a poursuivi ses actions en faveur de l'inclusion, en renforçant les dispositifs existants et en développant des initiatives visant à améliorer l'accessibilité, la compréhension des règles internes et le respect des droits fondamentaux.

2.1) La représentation féminine :

En 2025, le Groupe UNIMER confirme la place prépondérante des femmes au sein de ses effectifs, avec une représentation atteignant **91%**.

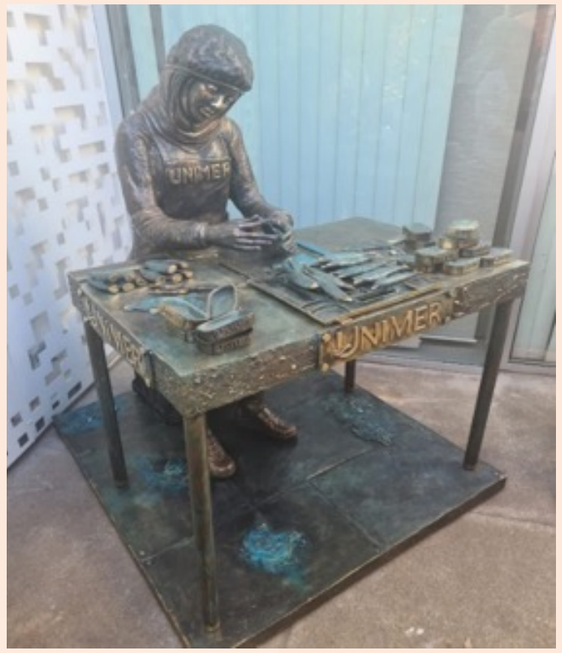

Cette présence majoritaire reflète la nature des activités du Groupe, notamment dans les métiers de transformation et de valorisation des produits de la mer, où un savoir-faire spécifique, transmis de génération en génération, constitue un facteur clé de qualité et de performance.

Les collaboratrices interviennent à toutes les étapes de la chaîne de production, depuis la réception des matières premières jusqu'aux opérations d'étêtage, de nettoyage, de tri et de conditionnement, contribuant directement au respect des standards de qualité et à l'authenticité des produits du Groupe.

Conscient du rôle structurant de ces compétences, le Groupe poursuit ses actions visant à reconnaître, valoriser et accompagner ces collaboratrices, dont l'engagement constitue un levier central de sa performance industrielle et de sa démarche sociale.

Part des femmes dans l'effectif

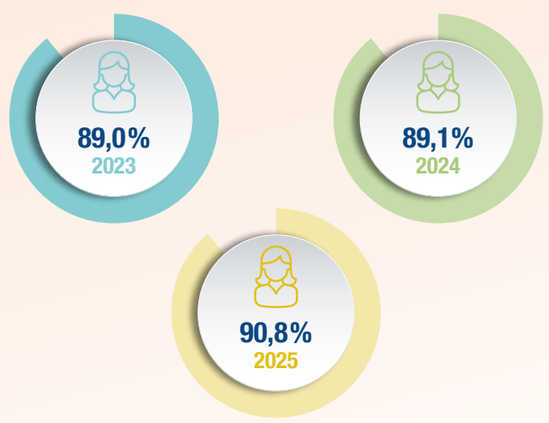

Les femmes sont présentes à tous les niveaux de l'organisation, représentant :

- **29%** des postes de direction
- **42%** des postes cadres
- **92%** des effectifs non cadres

Cette répartition traduit une dynamique progressive en matière d'accès des femmes aux fonctions d'encadrement, en cohérence avec les engagements du Groupe en faveur de l'égalité des opportunités et de la valorisation des parcours professionnels.

	2023			2024			2025		
	Direction	Cadres	Non cadres	Direction	Cadres	Non cadres	Direction	Cadres	Non cadres
Effectif par catégorie et décliné par genre	15	68	5 674	14	74	6 639	14	97	4 612
Hommes	10	38	590	11	41	680	10	56	366
	67 %	56 %	10 %	79 %	55 %	10 %	71 %	58 %	8 %
Femmes	5	30	5 084	3	33	5 959	4	41	4 226
	33 %	44 %	90 %	21 %	45 %	90 %	29 %	42 %	92 %

2.2) Inclusion et accessibilité :

Le Groupe UNIMER met en œuvre des actions concrètes visant à favoriser l'inclusion et à adapter les conditions de travail aux besoins des collaborateurs, dans une logique d'accessibilité et d'équité.

En 2025, ces dispositifs ont été maintenus et renforcés, notamment à travers :

- **L'aménagement des horaires lorsque cela est possible**
- **L'adaptation des postes de travail**
- **Des solutions de réaffectation interne selon les situations individuelles**
- **La possibilité de recourir au télétravail pour certaines fonctions**

Le Groupe poursuit également ses efforts en matière d'intégration et de maintien dans l'emploi, en portant une attention particulière aux situations spécifiques, notamment celles liées au handicap, à travers l'adaptation des conditions de travail et l'accompagnement des collaborateurs concernés.

Par ailleurs, des actions de sensibilisation ont été déployées afin de renforcer la compréhension des enjeux liés à l'inclusion et de favoriser un environnement de travail respectueux et collaboratif.

Ces initiatives s'inscrivent dans une démarche continue, avec un plan d'action en cours de structuration visant à renforcer les dispositifs existants et à développer des partenariats associatifs adaptés.

2.3) Lutte contre les discriminations et égalité des chances

Le Groupe UNIMER applique une politique stricte de non-discrimination, interdisant toute distinction fondée notamment sur le genre, l'âge, le handicap, l'origine, la religion, les opinions ou l'appartenance syndicale. Cette politique s'applique à l'ensemble des collaborateurs et à toutes les étapes du parcours professionnel.

Le Groupe veille à promouvoir l'égalité des chances en s'appuyant sur des critères objectifs liés aux compétences, à l'expérience et à la performance. Les processus de recrutement, d'évaluation et de promotion sont structurés de manière à garantir un traitement équitable des collaborateurs.

En 2025, le Groupe a maintenu et renforcé ses actions visant à assurer l'appropriation de ces principes, notamment à travers :

- La traduction en langue arabe du Code Éthique et des principales procédures sociales, afin d'en faciliter la compréhension par l'ensemble des collaborateurs
- Le renforcement de l'affichage sur les sites de production, à travers des supports de sensibilisation illustrant de manière concrète les différentes formes de discrimination (genre, origine, religion, handicap, stéréotypes, etc.) ainsi que les comportements attendus en milieu professionnel
- La mise en œuvre d'actions de sensibilisation et de formation à destination des collaborateurs, des managers et des représentants du personnel, portant notamment sur les droits et obligations en milieu professionnel et la prévention de toute forme de discrimination

Le Groupe dispose par ailleurs de dispositifs permettant de signaler et de traiter les situations sensibles (réclamations, plaintes, canaux internes), contribuant à garantir un environnement de travail équitable et respectueux

2.4) Respect des droits fondamentaux

Le respect des droits humains et des droits fondamentaux constitue un principe central pour le Groupe UNIMER.

Le Groupe applique une politique de tolérance zéro à l'égard du travail des enfants, conformément à la législation en vigueur et aux principes internationaux. Cet engagement est intégré de longue date dans les pratiques du Groupe et renforcé à travers les procédures de recrutement, incluant la vérification systématique de l'âge lors de l'embauche.

Le Groupe veille également, dans l'ensemble de ses activités, au respect de la dignité des personnes, à la prévention du harcèlement, à la liberté d'association ainsi qu'à la garantie de conditions de travail décentes.

Le respect des exigences légales et réglementaires constitue un socle de ses pratiques. Une veille réglementaire est assurée et appuyée par des procédures internes encadrant les pratiques sociales.

Ces exigences s'étendent également aux partenaires et fournisseurs, encouragés à adopter des standards équivalents en matière de droits humains, de conditions de travail, d'éthique et de respect de l'environnement, dans le cadre de la politique d'achats responsables du Groupe.

Cette démarche s'inscrit dans une logique de responsabilité partagée et d'amélioration continue au sein de la chaîne de valeur.

C. Attractivité, recrutement et environnement de travail

Un environnement de travail éthique et attractif

Le Groupe UNIMER œuvre pour offrir à ses collaborateurs un environnement de travail sûr, respectueux et conforme à ses principes éthiques.

Le Code de conduite encadre les pratiques internes et rappelle les exigences en matière de conditions de travail, de respect et d'intégrité.

En 2025, le Groupe a poursuivi ses actions visant à renforcer l'engagement des collaborateurs et la qualité de vie au travail, contribuant à la stabilité des équipes et à l'ancrage local des activités.

Une politique de recrutement alignée sur les besoins du Groupe

Le Groupe UNIMER met en œuvre une politique de recrutement structurée, visant à assurer l'adéquation des profils avec les besoins du Groupe, tout en renforçant l'attractivité des talents et en développant les compétences internes.

En 2025, les pratiques de recrutement sont restées globalement stables, reposant sur les outils habituels (diffusion d'annonces, analyse des candidatures, entretiens), avec un renforcement de la visibilité des offres, notamment via les réseaux professionnels.

Pour les postes d'encadrement, le Groupe privilégie des profils disposant d'une solide expérience, de compétences en gestion ainsi que de qualités relationnelles favorisant la collaboration et la performance collective.

Le Groupe veille également à assurer une intégration progressive des nouveaux collaborateurs, à travers un parcours d'onboarding structuré, facilitant leur prise de poste et leur adaptation à l'environnement de travail.

Mouvements du personnel

	2023		2024		2025	
	Direction & Cadres	Non cadres	Direction & Cadres	Non cadres	Direction & Cadres	Non cadres
Recrutements	9	1 620	-	2 322	6	577
Démissions	6	20	6	5	8	5
Licenciements	-	-	1	6	1	5

(Effectif Unimer SA)

En 2025, six licenciements ont été enregistrés, contre sept en 2024, dans le cadre de situations individuelles spécifiques.

Comme les années précédentes, les départs sont à l'initiative des collaborateurs concernés, notamment pour anticiper un départ à la retraite ou une réorientation professionnelle.

Attractivité et engagement auprès des jeunes talents

Le Groupe UNIMER renforce son attractivité en développant des actions en faveur des jeunes talents, en lien avec ses besoins en compétences.

En 2025, cette démarche s'est traduite par :

- l'accueil de stagiaires issus d'universités et d'instituts de formation ;
- le développement de partenariats avec des établissements spécialisés, notamment dans les métiers de la pêche.

Ces initiatives contribuent à renforcer la visibilité du Groupe et à constituer un vivier de compétences.`

Insertion professionnelle et partenariats académiques

Acteur engagé dans le tissu socio-économique local, le Groupe UNIMER contribue au développement des territoires où il est implanté, en privilégiant le recrutement local et en mobilisant prioritairement les talents issus des bassins de vie à proximité de ses sites industriels.

Le Groupe développe également des partenariats avec des établissements d'enseignement et de formation, favorisant l'insertion professionnelle et l'émergence de compétences adaptées à ses métiers.

Cette collaboration se traduit par plusieurs actions :

- l'organisation de visites de sites industriels, permettant de faire découvrir les métiers et le savoir-faire du Groupe ;
- l'accueil de stagiaires, favorisant leur immersion professionnelle et leur première expérience en entreprise ;
- le développement de relations avec des établissements spécialisés, notamment dans les métiers de la pêche (dont l'Institut de Technologie des Pêches Maritimes de Larache) ;
- la mise en place, en 2025, d'un partenariat avec le Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts, pour le déploiement d'un programme d'alphabétisation au profit des collaboratrices.

En complément, le Groupe participe à des forums de l'emploi et organise des échanges avec des étudiants et jeunes diplômés, contribuant à renforcer sa visibilité et à faciliter l'identification de profils adaptés à ses besoins.

Ces initiatives participent à l'insertion professionnelle des jeunes talents, au développement des compétences et au renforcement de l'ancrage territorial du Groupe.

Visite des étudiants de l'IAV Rabat

Participation au Future Of Work Forum 2025

Le Groupe UNIMER a participé à la 2e édition du *Future of Work Forum Africa*, tenue les 15 et 16 mai 2025 à Casablanca, réunissant des acteurs économiques, experts et professionnels des ressources humaines autour des transformations du monde du travail.

À cette occasion, la Direction des Ressources Humaines du Groupe a été mise en avant lors de plusieurs ateliers, notamment autour des enjeux d'attractivité des talents et d'évolution des pratiques RH, illustrant l'implication du Groupe UNIMER dans les réflexions liées au futur du travail.

Cette édition a été structurée autour de plusieurs thématiques majeures, notamment l'évolution des organisations et des espaces de travail, les impacts de l'intelligence artificielle sur les métiers, les enjeux d'inclusion et les dynamiques intergénérationnelles. La participation du Groupe à cet événement s'inscrit dans une démarche de veille et d'anticipation des évolutions du marché du travail, permettant d'identifier les tendances émergentes et d'adapter les pratiques en matière de gestion du capital humain.

Ces échanges contribuent à nourrir la réflexion du Groupe sur les compétences de demain et à accompagner l'évolution de ses politiques RH.

DÉVELOPPER L'EMPLOYABILITÉ ET LES COMPÉTENCES

Le développement de l'employabilité et des compétences constitue un levier structurant de la gestion du capital humain du Groupe UNIMER.

Dans un secteur industriel à forte intensité de main-d'œuvre, soumis à des exigences élevées en matière de qualité, de sécurité alimentaire et de conformité réglementaire, le renforcement des compétences des collaborateurs contribue directement à la continuité des opérations et à la pérennité des activités du Groupe.

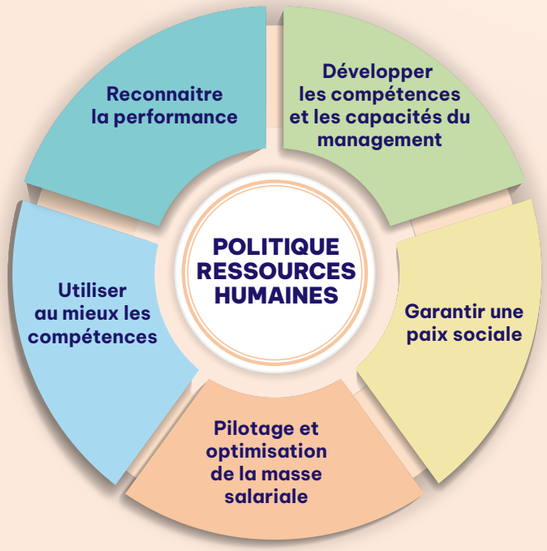

Notre approche :

La démarche du Groupe vise à accompagner l'évolution des métiers, à renforcer la qualification des équipes et à soutenir la transmission des savoir-faire au sein des sites industriels.

Les actions menées s'appuient notamment sur :

- Le développement des compétences techniques liées aux métiers de production et de conditionnement des produits
  - Le renforcement des exigences en matière de qualité et de sécurité alimentaire
  - La diffusion des bonnes pratiques en matière de santé et sécurité au travail
  - Le développement des compétences managériales et comportementales
  - L'intégration progressive des enjeux environnementaux, éthiques et réglementaires

Cette approche permet d'adapter les compétences aux exigences opérationnelles du secteur, tout en accompagnant les évolutions organisationnelles et les transformations des métiers.

Dans ce cadre, le Groupe met en œuvre une politique de formation structurée, constituant un levier central de sa gestion du capital humain.

DISPOSITIF DE FORMATION ET DE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES

Le Groupe déploie une politique de formation visant à accompagner le développement des compétences de ses collaborateurs et à soutenir l'évolution de ses activités. Cette démarche s'inscrit dans une logique d'amélioration continue, permettant d'adapter les savoir-faire aux exigences opérationnelles, réglementaires et sectorielles.

Formation Sauveteur secouriste du travail - Site de Safi

Les actions de formation sont définies sur la base des besoins identifiés au niveau des différents sites et métiers, en tenant compte des spécificités des postes et des priorités du Groupe.

Elles couvrent à la fois les compétences techniques, les exigences en matière de qualité, de sécurité et de conformité, ainsi que le développement des compétences managériales et comportementales.

Cette approche contribue à la montée en compétences des collaborateurs, en renforçant leur maîtrise des processus, leur capacité d'adaptation aux évolutions des métiers et leur professionnalisation, tout en soutenant la performance opérationnelle du Groupe.

Elle participe également au renforcement de l'employabilité des collaborateurs et à l'accompagnement de leur évolution professionnelle, en cohérence avec les transformations des métiers et les enjeux ESG du Groupe.

Évolution et enrichissement des formations

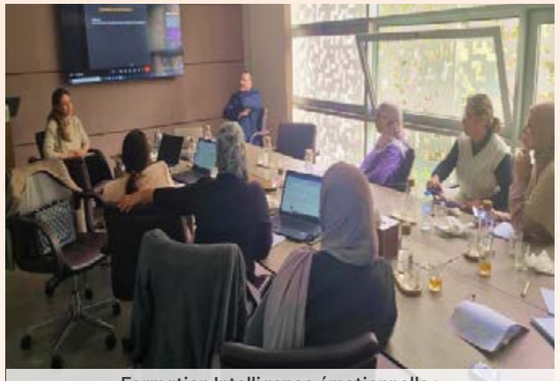

Formation Intelligence émotionnelle : Comment faire de ses émotions une force

Dans un contexte de transformation des métiers et d'évolution des exigences du secteur, le Groupe a renforcé son dispositif de formation, marqué par une montée en puissance des programmes, notamment à destination des fonctions d'encadrement.

L'offre de formation s'est significativement enrichie, avec l'intégration de nouvelles thématiques liées au développement personnel, à l'intelligence émotionnelle ainsi qu'aux enjeux ESG, en cohérence avec les priorités stratégiques du Groupe.

Déploiement d'un programme d'alphabétisation Site de Mehdia

Dans le cadre de sa politique de développement des compétences et de son engagement en faveur de l'inclusion, le Groupe a déployé en 2025 un programme d'alphabétisation au profit des ouvrières du site de Mehdia.

Cette initiative vise à renforcer les compétences de base en lecture et en écriture, favorisant ainsi l'autonomie des collaboratrices et leur meilleure intégration dans l'environnement professionnel.

Au-delà de l'apprentissage, ce programme constitue un véritable levier d'évolution sociale et professionnelle. Il contribue à valoriser les parcours individuels, à renforcer la confiance en soi et à faciliter l'accès à de nouvelles opportunités au sein de l'entreprise, tout en favorisant l'autonomisation des collaboratrices.

Il s'inscrit pleinement dans la démarche du Groupe visant à promouvoir une croissance inclusive et à développer les compétences à tous les niveaux de l'organisation.

ROYAUME DU MAROC
Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts
Département de la Pêche Maritime

المملكة المغربية
وزارة الفلاحة والصيد البحري والتنمية القروية والمياه والغابات
قطاع الصيد البحري

Démarrage des cours d'alphabétisation en faveur des ouvrières d'Unimer Mehdya

Programme de formation

Les programmes de formation couvrent plusieurs domaines stratégiques pour le Groupe, en lien avec ses enjeux opérationnels et ses engagements en matière de responsabilité.

SANTÉ ET SECURITÉ AU TRAVAIL

- Prévention des maladies (maladies contagieuses, diabète, cancer – Octobre rose…)
- Utilisation des médicaments, sparadraps et gants
- Formation secourisme et premiers secours
- Prévention du tabagisme et des addictions
- Ergonomie et prévention des TMS
- Risques liés au bruit et importance du port de bouchons d'oreilles

ENVIRONNEMENT ET GESTION DES RESSOURCES

- Politique environnementale
- Référentiel SMETA – critères environnementaux (version 7.0)

CONFORMITÉ ÉTHIQUE ET RSE

- Lutte contre la corruption et la discrimination
- Déontologie
- Procédures de réclamation et conformité sociale
- Lois de finances
- Droits humains et égalité en entreprise

QUALITÉ & SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

- Culture Food Safety et lutte contre la fraude alimentaire
- Normes et certifications : HACCP, BRCGS, IFS, HALAL, FSSC
- Personnel qualifié (PCQI – Preventive Controls Qualified Individual)
- Politique qualité et règles d'hygiène applicables aux agents de nettoyage
- Bonnes pratiques d'hygiène : gestion des allergènes, histamine…
- Audits des systèmes (ISO 19011)

DÉVELOPPEMENT PERSONNEL & MANAGEMENT

- Communication, prise de parole et assertivité (développement personnel)
- Management par objectifs et pilotage par KPI
- Convaincre et s'engager (ou mieux : Techniques d'influence et d'engagement)
- Droits et obligations du salarié
- 5S et organisation des postes de travail
- Intelligence émotionnelle

QUALITÉ ET HYGIÈNE

- Politique et contrôle qualité
- Règles d'hygiène et bonnes pratiques
- Exigences des référentiels et organismes de certification
- Traçabilité et gestion documentaire
- Audits qualité et audits internes
- Formation à la politique qualité et aux règles d'hygiène (agents de nettoyage)

PRODUCTION ET MAINTENANCE INDUSTRIELLE

- Manipulation et stockage des produits chimiques
- Sauvetage et secourisme au travail
- Utilisation des systèmes d'alarme
- Sécurité : port des EPI, consignes de sécurité et équipements de lutte contre l'incendie
- Maîtrise du risque incendie
- Procédures d'évacuation d'urgence

Ces programmes contribuent à renforcer les compétences opérationnelles des équipes, tout en accompagnant les évolutions réglementaires et les exigences croissantes du secteur.

Ils s'appuient sur des actions concrètes déployées sur l'ensemble des sites, illustrant la diversité des thématiques abordées et leur ancrage opérationnel.

Ils sont également mobilisés en appui des démarches de conformité, notamment dans le cadre des audits sociaux (SMETA, BSCI), afin de renforcer l'appropriation des exigences par les équipes et leur application au quotidien.

Formation Gestes et postures
Site de Mehdya

114 formations réalisées sur sites en 2025

12 408 collaborateurs (non cadres) sur sites formés en 2025

	2023	2024	2025
Nombre de cadres formés	367	403	563
Budget formation (% de la masse salariale)	0,21%	0,30%	0,35%

L'effort de formation s'inscrit également dans une dynamique de progression continue pour les fonctions d'encadrement. En 2025, 563 cadres ont bénéficié d'actions de formation, contre 403 en 2024.

Le budget formation représente désormais 0,35% de la masse salariale, contre 0,30% en 2024, traduisant un renforcement de l'investissement du Groupe dans le développement des compétences.

Formation métrologie et étalonnage des instruments– Site de Safi

11,59 heures en moyenne de formation suivies par les cadres en 2025

GESTION DES PARCOURS ET DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL

Le Groupe accorde une attention particulière à la gestion des parcours professionnels de ses collaborateurs, en veillant à accompagner leur évolution au sein de l'organisation tout en valorisant les compétences développées.

Cette approche vise à favoriser la mobilité interne, à renforcer la transmission des savoir-faire et à soutenir le développement des talents, dans une logique de progression continue et de pérennisation des compétences clés du Groupe.

Promotion de la mobilité interne

Le Groupe favorise l'évolution professionnelle de ses collaborateurs à travers des opportunités de mobilité interne, tant au sein de la holding qu'entre ses différentes filiales.

Encadrée par une charte dédiée, cette démarche vise à accompagner les parcours professionnels, à valoriser les talents internes et à renforcer la diffusion des compétences ainsi que la diffusion d'une culture commune à l'échelle du Groupe.

Ancienneté et transmission des savoir-faire

Le Groupe valorise l'ancienneté de ses collaborateurs, qui constitue un levier important de transmission des savoir-faire liés à ses activités.

En 2025, **42% des effectifs disposent de plus de 10 ans d'ancienneté** (contre 31% en 2024), traduisant un niveau significatif de fidélisation et d'ancrage des équipes.

L'évolution de la structure des effectifs par ancienneté sur les trois dernières années met en évidence une base solide de collaborateurs expérimentés, tout en intégrant un renouvellement progressif des effectifs.

Cette complémentarité contribue à la continuité des pratiques opérationnelles, au maintien des standards de qualité et à la transmission des compétences au sein du Groupe.

Répartition des effectifs par ancienneté

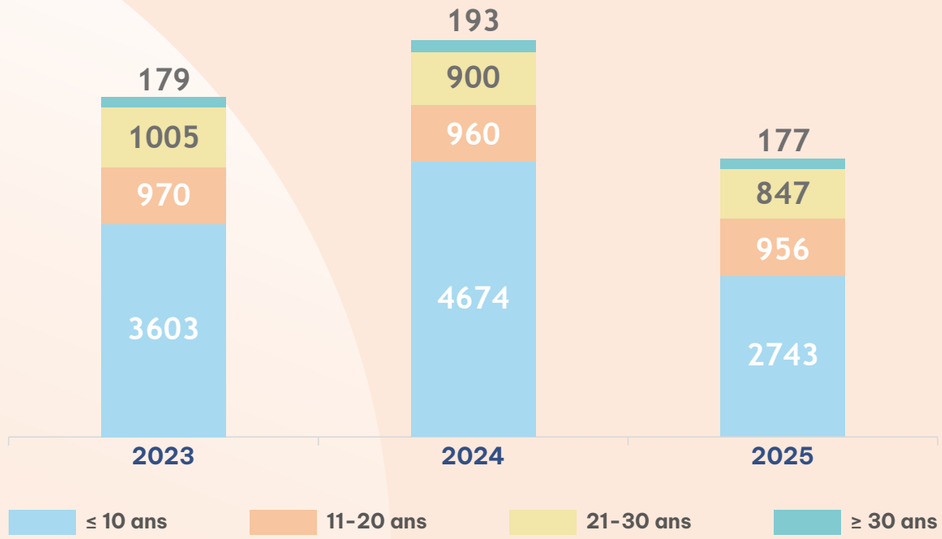

42% des effectifs en 2025 > 10 ans d'ancienneté

CONDITIONS DE TRAVAIL ET POLITIQUE DE RÉMUNÉRATION

Le Groupe met en œuvre une politique de rémunération visant à garantir l'équité et la transparence, fondée sur des critères objectifs tels que les responsabilités exercées, les compétences, la performance individuelle et les résultats de l'entreprise.

Des primes sont attribuées aux collaborateurs en fonction des performances globales du Groupe et des contributions individuelles, contribuant à reconnaître l'engagement des équipes et à soutenir leur motivation.

La structure de rémunération tient compte de la nature des fonctions, du niveau de responsabilité et des compétences, dans une logique de cohérence interne et d'équité.

Les salariés saisonniers sont rémunérés conformément au SMIG en vigueur, avec des perspectives d'évolution vers des postes permanents, selon les besoins opérationnels et les compétences démontrées.

Le schéma d'intéressement et de participation du personnel, ainsi que le système d'évaluation des compétences et les grilles associées, font actuellement l'objet de travaux de révision visant à en améliorer la lisibilité et l'adéquation avec l'évolution des activités du Groupe.

SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

La santé et la sécurité des collaborateurs constituent un principe fondamental pour le Groupe UNIMER. La prévention des risques professionnels est intégrée à l'ensemble des opérations et fait l'objet d'une démarche structurée, reposant sur l'identification des risques, la mise en œuvre d'actions de prévention et le suivi régulier des dispositifs en place.

Une Charte Santé & Sécurité formalise les engagements du Groupe et constitue le cadre de référence applicable à l'ensemble des sites.

CHARTE SANTÉ ET SÉCURITÉ

L'objectif de cette charte est de garantir un environnement de travail sûr et sain en définissant les principes d'action et les règles de bonne conduite qui s'appliquent à tous.

NOS OBJECTIFS

Priorité absolue à la santé et à la sécurité, même en cas de conflit avec d'autres enjeux stratégiques.

Zéro accident : Une ambition portée par une politique de prévention rigoureuse et des actions continues.

Engagement fort de la direction, moteur clé du succès de cette politique.

NOS ENGAGEMENTS CONCRETS

CONFORMITÉ & GOUVERNANCE

- **Respect strict** des réglementations locales et internationales en matière de santé et sécurité.
- **Fixation d'objectifs de performance** clairs et mesurables.
- **Implication de chaque collaborateur,** à tous les niveaux hiérarchiques.

PRÉVENTION & MAÎTRISE DES RISQUES

- **Identification et réduction proactive des risques,** pour limiter leur impact.
- **Programmes de formation et de sensibilisation** continus, pour garantir un travail en toute sécurité.

CULTURE SÉCURITÉ & COMPÉTENCES

- **Amélioration constante** de nos performances en matière de santé et sécurité.
- **Transparence et communication régulière** sur nos progrès et nos actions.

UNIMER GROUP

SÉCURITÉ ET SANTÉ AU TRAVAIL : UNE PRIORITÉ CONTINUE

Garantir des conditions de travail sûres et saines constitue une exigence essentielle pour le Groupe UNIMER.

La démarche de santé et de sécurité s'applique à l'ensemble des activités, de la réception des matières premières à la livraison des produits finis, et couvre notamment la manipulation des substances, la circulation et le stockage.

Elle repose sur une approche intégrant la prévention, la maîtrise des risques et l'amélioration continue.

Une démarche préventive et structurée

Des évaluations régulières des risques professionnels sont réalisées sur les différents sites afin d'identifier les situations à risque et de définir des actions adaptées.

Ce dispositif s'appuie également sur :

- La tenue régulière des Comités Hygiène et Sécurité,
- La réalisation d'exercices d'évacuation,
- Le déploiement de formations et d'actions de sensibilisation en lien avec les risques métiers.

Des audits internes et externes sont réalisés régulièrement afin d'évaluer les dispositifs en place et d'assurer leur alignement avec les exigences applicables.

Ces évaluations contribuent à alimenter une démarche d'amélioration continue, avec la mise en œuvre et le suivi d'actions adaptées au niveau des sites.

EXERCICES D'ÉVACUATIONS

Renforcement des dispositifs en 2025

Dans une logique d'amélioration continue, plusieurs actions ont été mises en œuvre ou renforcées en 2025 :

- Généralisation des formations en santé, sécurité et environnement
- Renforcement des actions de sensibilisation et de l'affichage sur les sites
- Déploiement des politiques et procédures en langue arabe afin d'en faciliter l'appropriation
- Réalisation d'exercices de simulation liés aux situations d'urgence
- Structuration du suivi des actions engagées

Ces actions contribuent à renforcer la culture de sécurité et à améliorer la maîtrise des risques au sein du Groupe.

Suivi des accidents du travail

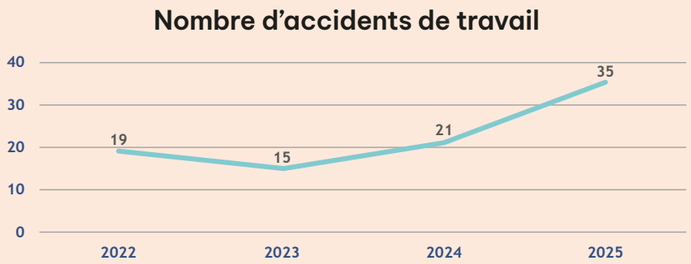

En 2025, **35 accidents du travail** ont été recensés.

Cette évolution s'explique principalement par les accidents de trajet, intervenant en dehors des sites de production.

En excluant ces accidents, le niveau d'incidents reste globalement maîtrisé, avec une majorité d'accidents de faible gravité.

Chaque incident fait l'objet d'une analyse visant à identifier les causes et à mettre en place des mesures correctives adaptées.

Le Groupe poursuit ses efforts afin de renforcer la prévention et de maîtriser durablement les risques liés à ses activités.

INVESTIR DANS LA MÉDECINE PRÉVENTIVE

Le Groupe UNIMER poursuit son engagement en faveur de la santé des collaborateurs à travers le renforcement des dispositifs de médecine préventive.

Chaque site bénéficie d'un suivi assuré par la médecine du travail, avec des actions adaptées aux risques professionnels, reposant notamment sur la présence de médecins du travail et d'infirmières à temps plein sur les sites.

En 2025, les principales actions ont porté sur :

- L'organisation de campagnes de dépistage (cancer du sein, col de l'utérus, VIH, etc.)
- La mise en place d'actions de sensibilisation à la santé
- L'intervention de professionnels de santé sur site
- Le recours à des dispositifs mobiles afin de faciliter l'accès aux services de prévention

En cas de détection de situations spécifiques, les collaborateurs bénéficient d'un suivi adapté et peuvent être orientés vers des structures médicales spécialisées.

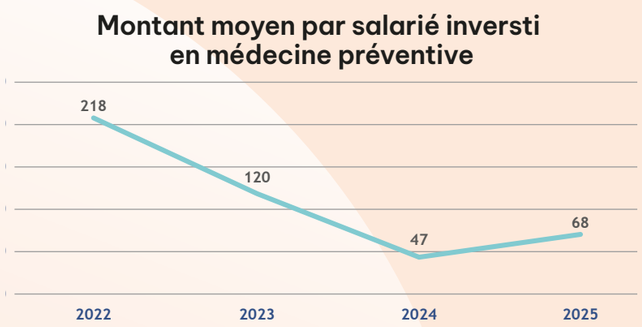

Le montant moyen investi par salarié en médecine préventive a évolué sur la période, avec une baisse observée jusqu'en 2024, suivie d'une reprise en 2025.

Ces évolutions traduisent l'adaptation progressive des dispositifs de prévention, combinant optimisation des ressources et renforcement ciblé des actions en fonction des besoins identifiés.

En 2025, la reprise des investissements s'inscrit dans le renforcement des actions de prévention et de dépistage déployées sur les sites.

Le développement de collaborations avec des acteurs de santé a permis de faciliter le déploiement de campagnes de dépistage, notamment à travers des dispositifs mobiles (VIH, cancers, hépatites), contribuant à améliorer l'accès aux services de prévention.

Par ailleurs, les actions de formation et de sensibilisation en santé et sécurité ont été renforcées, participant à une meilleure anticipation des risques et à l'ancrage des bonnes pratiques au sein des équipes.

L'ensemble de ces initiatives s'inscrit dans une démarche continue visant à adapter les dispositifs de santé aux besoins des collaborateurs et à renforcer la prévention au quotidien.

OFFRIR UN ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL MOTIVANT

En tant que grand Groupe reposant sur un capital humain essentiel et mobilisant une main-d'œuvre importante, le Groupe UNIMER place le bien-être de ses collaborateurs au cœur de ses engagements.

Convaincu que la performance durable repose sur un climat social stable et un cadre de travail épanouissant, le Groupe s'attache à entretenir un dialogue social constructif, tout en déployant des actions favorisant la reconnaissance, la cohésion et l'engagement des équipes.

DIALOGUE SOCIAL : UN LEVIER DE STABILITÉ ET DE COHÉSION

Au sein du Groupe UNIMER, le dialogue social est structuré au niveau de l'ensemble des filiales et constitue un cadre de concertation sur les sujets liés à l'organisation du travail, aux conditions sociales et aux attentes des collaborateurs.

Il repose sur des échanges réguliers entre la direction et les représentants du personnel, permettant de partager l'information, de recueillir les retours du terrain et d'identifier les axes d'amélioration.

La liberté syndicale et le recours à la négociation collective sont respectés dans ce cadre. Les partenaires sociaux sont associés aux discussions portant notamment sur les avantages sociaux, les besoins en formation et l'évolution des conditions de travail.

Les représentants du personnel peuvent également être associés, lorsque pertinent, à certaines initiatives internes, contribuant à renforcer le dialogue et la cohésion au sein des équipes.

Cette dynamique se traduit par un climat social globalement stable, illustré par les indicateurs suivants :

	2023	2024	2025
Nombre de représentants du personnel	64	64	64
Nombre de jours de grève	0	0	0
Litiges sociaux individuels	1	1	1

ACTIONS EN FAVEUR DU BIEN-ÊTRE DES COLLABORATEURS

Dans le prolongement de cette dynamique, le Groupe met en œuvre un ensemble d'actions visant à renforcer la motivation, la cohésion et la qualité de vie au travail.

Cohésion et engagement des équipes

Plusieurs initiatives ont été déployées en 2025 dans le but de renforcer les échanges et le sentiment d'appartenance :

- Organisation de **moments conviviaux et fédérateurs**, incluant des repas collectifs, des journées thématiques et des célébrations internes
- Déploiement d'**initiatives sportives et collectives** (défis sportifs, participation à des événements externes)
- Développement de **visites croisées avec les filiales du Groupe**, favorisant le partage d'expériences et le rapprochement entre équipes
- Animation du **réseau des ambassadeurs RSE**, à travers des rencontres dédiées et des ateliers collaboratifs

Programme annuel d'initiatives thématiques

Le Groupe s'appuie sur un calendrier annuel d'initiatives structuré autour de journées internationales et de thématiques spécifiques, afin de rythmer les actions de sensibilisation et de mobilisation des collaborateurs.

Ces initiatives portent notamment sur des sujets liés à la santé, à l'environnement et aux enjeux sociétaux (journée mondiale de l'eau, de l'environnement, lutte contre le tabagisme, sensibilisation aux violences faites aux femmes).

En complément, des événements thématiques et des célébrations culturelles sont organisés sur les sites, contribuant à renforcer la cohésion des équipes et à inscrire ces actions dans la durée.

Reconnaissance et valorisation des collaborateurs

Le Groupe déploie des dispositifs visant à reconnaître l'engagement et la contribution des collaborateurs :

- Dispositifs de reconnaissance interne (employé du mois, primes de rendement)
- Distinctions valorisant les bonnes pratiques (hygiène, sécurité, performance)
- Attribution de reconnaissances spécifiques, incluant notamment des dispositifs exceptionnels à caractère particulier.

Ces dispositifs donnent lieu à des temps de valorisation interne et font l'objet d'une communication dédiée, notamment à travers les supports internes du Groupe, contribuant à renforcer la reconnaissance et la visibilité des collaborateurs.

Valorisation de l'ancienneté et des parcours

- Célébrations à chaque décennie d'ancienneté (10, 20, 30, 40 ans...)
- Organisation de cérémonies de départ à la retraite

Ces dispositifs contribuent à reconnaître les parcours professionnels et à valoriser l'expérience des collaborateurs au sein du Groupe.

Bien-être et qualité de vie au travail

Des actions concrètes sont mises en place afin d'améliorer les conditions de travail et accompagner les collaborateurs dans leur quotidien :

- Mise à disposition de crèches sur certains sites de production, permettant d'accompagner les collaborateurs dans la gestion de leurs responsabilités familiales et de faciliter l'organisation du travail
- Renforcement de la couverture sociale sur certains périmètres
- Actions de sensibilisation à la santé et au bien-être
- Initiatives favorisant l'équilibre entre vie professionnelle et personnelle

Soutien social et engagement solidaire

Le Groupe développe des actions sociales visant à accompagner les collaborateurs et leurs familles, ainsi qu'à contribuer aux initiatives locales :

- Distribution de fournitures scolaires et soutien à la rentrée
- Attribution de bourses d'études pour les enfants de collaborateurs
- Mise en place d'aides sociales lors d'événements familiaux
- Déploiement d'actions solidaires et partenariats associatifs au niveau local

Ces actions sont complétées par des initiatives de solidarité mobilisant les collaborateurs, notamment à travers des opérations de dons, des actions de bénévolat et des campagnes de sensibilisation.

Investir dans l'avenir : Bourses d'études pour les enfants de nos collaborateurs

Comme chaque année, le Groupe organise le « Prix de l'Encouragement », une bourse d'études destinée aux enfants de collaborateurs, qu'ils soient cadres ou ouvriers, ayant obtenu les meilleurs résultats au baccalauréat.

Ce dispositif vise à soutenir la poursuite des études supérieures et à valoriser le mérite académique, en cohérence avec les engagements du Groupe en matière d'accompagnement social des collaborateurs et de leurs familles.

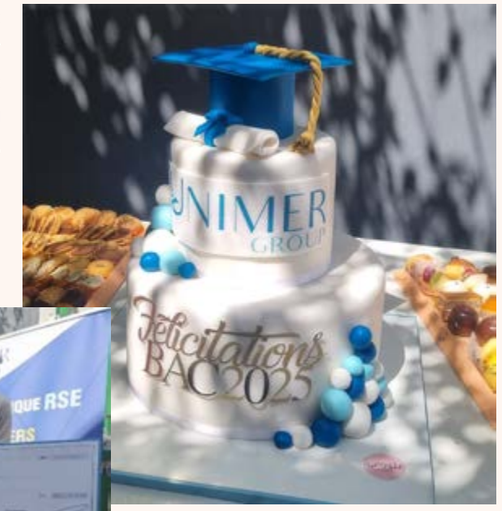

Ces actions s'inscrivent dans une démarche structurée visant à renforcer l'engagement des collaborateurs et à consolider la marque employeur du Groupe, avec un suivi régulier des initiatives déployées au niveau des sites.

SOUTENIR LES COMMUNAUTÉS LOCALES

Le Groupe s'engage à contribuer au développement des territoires dans lesquels il opère, en déployant des actions à impact social en lien avec les besoins des communautés locales.

Au-delà de son rôle économique, le Groupe structure son engagement sociétal autour d'initiatives visant à favoriser l'accès à l'éducation, à la santé et à l'inclusion sociale.

RENFORCER L'IMPACT SOCIAL DANS NOS TERRITOIRES D'IMPLANTATION

La contribution du Groupe au développement local passe d'abord par la création d'emplois directs et indirects autour de ses sites de production, offrant des opportunités professionnelles aux populations riveraines.

En complément, des actions sociales ciblées sont mises en œuvre afin de répondre à des besoins identifiés au niveau local, notamment en matière d'éducation, de santé et de solidarité.

En 2025, ces initiatives ont été poursuivies avec une attention particulière portée à :

- L'ancrage territorial des actions,
- L'implication des collaborateurs,
- Le ciblage des interventions afin de maximiser leur impact.

Ces actions s'inscrivent dans une démarche visant à renforcer l'impact social du Groupe dans ses zones d'implantation.

AGIR POUR LA SANTÉ ET LE BIEN-ÊTRE DES COMMUNAUTÉS LOCALES

Le Groupe maintient son engagement en faveur de la santé publique à travers le soutien à des campagnes de dépistage et de sensibilisation, en lien avec des acteurs de santé.

Ces actions portent notamment sur :

- Le dépistage du cancer du sein et du col de l'utérus,
- La sensibilisation aux maladies chroniques et infectieuses,
- La promotion des bonnes pratiques de prévention.

Par ailleurs, des campagnes de don de sang sont régulièrement organisées, mobilisant les collaborateurs autour d'actions de solidarité contribuant à répondre à des besoins médicaux essentiels.

SOUTENIR L'ÉDUCATION ET L'ACCÈS AU SAVOIR

Convaincu du rôle structurant de l'éducation dans le développement des territoires, le Groupe déploie plusieurs initiatives visant à favoriser l'accès à l'apprentissage et à accompagner les parcours éducatifs.

En 2025, ces actions se sont traduites notamment par :

- La poursuite des opérations de distribution de fournitures scolaires au profit des enfants de collaborateurs et de communautés locales,
- Le soutien à des établissements éducatifs à travers des dons ciblés, notamment dans des zones fragilisées,
- Le développement de partenariats avec des institutions académiques et de formation.

Dans ce cadre, le développement de partenariats a permis de faciliter l'accès à des ressources éducatives et à l'information pour des étudiants issus d'établissements situés à proximité des sites du Groupe, contribuant à renforcer leur ouverture et leur accès à la connaissance.

Partenariats universitaires Accès à l'information et au savoir

le Desk

Dans le cadre de son engagement en faveur de l'éducation et de l'accès au savoir, le Groupe UNIMER a reconduit en 2025 son partenariat avec *Le Desk*, média numérique marocain reconnu pour la qualité de ses analyses.

Cette initiative a permis d'offrir des abonnements à **150 étudiants** issus de trois établissements situés à proximité des sites du Groupe (Université Ibn Tofail – Mehdia, ENSA Safi et ISPM Agadir).

Ce dispositif vise à faciliter l'accès à une information de qualité et à accompagner les étudiants dans le développement de leur esprit critique, tout en renforçant l'ancrage territorial des actions du Groupe.

ENSA Safi

جامعة ابن طفيل
ⵜⴰⵙⴷⴰⵡⵉⵜ ⵏ ⴱⵏ ⵟⴼⵉⵍ
Ibn Tofail University

DÉVELOPPER DES PARTENARIATS SOLIDAIRES ET INCLUSIFS

Le Groupe s'appuie sur un réseau de partenaires associatifs afin de déployer des actions à impact social au niveau local.

En 2025, cet engagement s'est traduit par :

- Le soutien à des associations œuvrant en faveur des populations vulnérables, notamment les enfants et les personnes en situation de handicap,
- La contribution à des initiatives locales à caractère social et éducatif,
- La mobilisation de collaborateurs dans des actions de solidarité et de bénévolat.

Ces actions participent au renforcement des liens entre le Groupe et son écosystème local, tout en contribuant à des enjeux d'inclusion et de solidarité.

SOLIDARITÉ ET INCLUSION – PARTENARIAT AVEC L'ASSOCIATION AL KHAIR

Dans la continuité de ses engagements, le Groupe UNIMER accompagne l'Association Al Khair, initiative portée par une collaboratrice du Groupe issue des équipes opérationnelles, engagée en faveur des enfants en situation de handicap.

En 2025, ce partenariat s'est traduit par un **accompagnement des actions menées par l'association**, combinant appui aux initiatives déployées et mobilisation de collaborateurs dans des actions solidaires.

Cette démarche contribue à renforcer l'inclusion et illustre l'engagement du Groupe en faveur d'initiatives locales à impact social.

Le Groupe poursuit la structuration de ses indicateurs sociaux afin de renforcer le pilotage de sa performance ESG.

Opération solidaire – Ftour Al Amal

Dans le cadre de ses actions solidaires, le Groupe UNIMER a renouvelé en 2025 son engagement aux côtés de l'association Tadamoun Al Amal, à l'occasion de Laylat Al-Qadr.

Cette initiative, menée avec la mobilisation de collaborateurs bénévoles, a été renforcée cette année par un partenariat avec **ICE**, ayant permis la mise à disposition de boissons distribuées tout au long de la soirée.

Au total, plus de **3 000 repas** ont été préparés et servis, incluant des repas consommés sur place ainsi que des distributions à emporter.

Cette action illustre l'engagement du Groupe en faveur de la solidarité et son ancrage dans les dynamiques locales, à travers des initiatives à impact direct au bénéfice des personnes en situation de précarité.

03.

Réduire l’impact environnemental

Dans ce chapitre

L’approche managériale de trois enjeux matériels :

01 - Pêche durable
Préservation de la ressource et conformité réglementaire.

02 - Innovation durable
Optimisation des procédés et réduction de l’impact environnemental.

03 — Maîtrise des consommations de ressources
Suivi des consommations d’eau et d’énergie et amélioration de l’efficacité.

Ce pilier traduit la volonté du Groupe de maîtriser l’empreinte environnementale de ses activités, de l’approvisionnement en ressources jusqu’aux procédés industriels.

Il s’appuie sur une gestion responsable des ressources naturelles, la réduction des consommations d’eau et d’énergie, la limitation des émissions et la valorisation des déchets, dans une logique d’amélioration continue de la performance environnementale.

Notre contribution aux ODD :

FAIRE PROGRESSER LES PRATIQUES DE PÊCHE

La gestion durable des ressources halieutiques constitue un enjeu stratégique pour la pérennité de notre modèle. La disponibilité et l'état des stocks exploités conditionnent directement la continuité de nos activités industrielles et la sécurité de nos approvisionnements.

Dans un contexte de pression accrue sur les petits pélagiques, nous veillons au respect des exigences réglementaires applicables, au suivi des captures et à la coordination avec les autorités et les acteurs de la filière.

Cette approche vise à contribuer à la préservation de la ressource, à sécuriser nos approvisionnements et à accompagner l'évolution vers des pratiques de pêche plus durables.

Contexte sectoriel et réglementaire

Le secteur des petits pélagiques a connu en 2025 un renforcement des mesures de gestion visant la reconstitution des stocks, notamment à travers l'allongement des périodes de repos biologique et la priorisation de la valorisation des captures à des fins d'alimentation humaine.

Ces dispositions, fondées sur les avis scientifiques nationaux, ont pour objectif de préserver la biomasse et de limiter la pression sur la ressource.

Le Groupe inscrit ses pratiques d'approvisionnement et de production dans le respect de ce cadre, en adaptant ses volumes et son organisation aux périodes de repos biologique.

Un approvisionnement encadré et conforme à la réglementation

Nos activités de pêche et d'approvisionnement sont mises en œuvre dans le respect des dispositions définies par le Département de la Pêche maritime et des références scientifiques nationales. Elles reposent notamment sur :

- **Le respect des quotas et des tailles minimales autorisées,**
- **L'application du zonage de pêche et l'éloignement des zones côtières sensibles,**
- **L'observation des périodes de repos biologique, portées à deux mois en 2025 pour les petits pélagiques de l'Atlantique Sud,**
- **La limitation des captures accessoires et la protection des juvéniles.**

Ces exigences font l'objet de contrôles réguliers par les autorités compétentes, auxquels le Groupe se conforme.

Notre modèle d'approvisionnement repose majoritairement sur la pêche côtière artisanale, via un réseau de mareyeurs partenaires, permettant de privilégier des circuits courts et de soutenir les communautés locales. Ce modèle d'approvisionnement favorise également le maintien d'activités économiques locales et la pérennité des communautés de pêcheurs.

En complément, le Groupe dispose d'une activité de pêche hauturière opérée par des navires RSW, dont les captures contribuent également à l'approvisionnement du Groupe, dans le respect du cadre réglementaire applicable.

Traçabilité et contrôles opérationnels

Le suivi des captures repose sur plusieurs dispositifs opérationnels déployés tout au long de la chaîne d'approvisionnement.

Les navires sont équipés de balises VMS permettant le suivi de leur position en mer, conformément aux exigences réglementaires nationales. En 2025, aucune pénalité n'a été enregistrée au titre de ce dispositif.

À quai, des contrôles sont réalisés sur les espèces débarquées et les volumes réceptionnés. Le maintien de la chaîne du froid est assuré par un suivi continu des températures via des thermographes, complété par des dispositifs de contrôle des quantités lors de la réception en usine.

Ces dispositifs contribuent à sécuriser la conformité des approvisionnements et la qualité sanitaire de la matière première.

Adaptation à la variabilité de la ressource

La raréfaction de la sardine observée en 2025 a été intégrée dans le pilotage des volumes d'approvisionnement, ajustés en fonction de la ressource disponible et dans le respect des périodes de repos biologique.

Démarches sectorielles et certifications de pêche durable

Le Groupe inscrit ses pratiques dans des référentiels internationaux reconnus afin de renforcer la durabilité des pêcheries et la transparence de ses chaînes d'approvisionnement.

Certification Friends of the Sea

La certification **Friends of the Sea** est maintenue sur les activités concernées, à l'issue d'audits périodiques réalisés par des organismes indépendants.

Elle atteste de la conformité des approvisionnements à des exigences relatives à :

- l'exploitation de stocks non surexploités ;
- la sélectivité des engins de pêche et à la limitation des captures accessoires ;
- la protection des espèces vulnérables et des habitats marins ;
- la prévention de la pêche illégale, non déclaré et non réglementée ;
- la maîtrise des impacts environnementaux et au respect des critères sociaux.

Trajectoire vers la certification MSC

Nous poursuivons notre engagement en faveur de la certification MSC (Marine Stewardship Council) pour les pêcheries marocaines de sardine et d'anchois.

Nos sites industriels et plateformes logistiques sont certifiés MSC – Chain of Custody, garantissant la traçabilité des produits certifiés tout au long des étapes de transformation et de distribution.

Les pêcheries concernées sont engagées dans des Fishery Improvement Projects (FIP) conduits à l'échelle de la filière depuis plusieurs années, en coordination avec les autorités compétentes, les organisations spécialisées et les parties prenantes du secteur. Le Groupe participe activement aux démarches sectorielles visant à améliorer la gestion durable des pêcheries. Ces démarches visent notamment à :

- Améliorer la connaissance scientifique des stocks ;
- Renforcer les dispositifs de gestion et de suivi des captures ;
- Progresser vers l'alignement avec les exigences du référentiel MSC.

La certification MSC étant attribuée à un nombre limité de pêcheries à l'échelle mondiale, ce processus s'inscrit dans une trajectoire progressive fondée sur la coopération sectorielle.

Les avancées de ces programmes font l'objet d'un suivi sur des plateformes internationales dédiées aux pêcheries en amélioration[1].

[1] Plateforme de suivi des Fishery Improvement Projects : FisheryProgress.

Sensibilisation environnementale à l'occasion des journées internationales

Dans le cadre de son programme de sensibilisation environnementale, le Groupe s'appuie sur le calendrier des journées internationales pour déployer des actions de mobilisation interne et renforcer l'ancrage des bonnes pratiques au sein des équipes. Ces actions combinent formation, sensibilisation et engagement volontaire des collaborateurs autour de la préservation des ressources naturelles et du milieu marin.

Le 5 juin 2025 – Journée mondiale de l'environnement, une session de sensibilisation a été organisée à destination des collaborateurs, avec des supports pédagogiques dédiés aux enjeux de gestion des déchets, de préservation des ressources naturelles et de réduction des impacts environnementaux.

Cette action vise à développer la culture environnementale des équipes et à encourager l'adoption de comportements responsables au quotidien.

Le 8 juin 2025 – Journée mondiale des océans, le Groupe a mené une opération de nettoyage de la plage attenante au site de Mehdia, en coordination avec les parties prenantes locales.

Cette initiative de terrain a été complétée par un quiz pédagogique portant sur le temps de dégradation des déchets en milieu marin, permettant de sensibiliser concrètement les participants aux impacts de la pollution sur les écosystèmes côtiers. Des certificats de participation ont été remis à l'issue de l'opération.

STIMULER L'INNOVATION DES PRODUITS ET PROCÉDÉS

L'innovation constitue un levier de performance industrielle et de création de valeur pour le Groupe. Elle repose sur l'optimisation des procédés, l'efficacité matière, la qualité des produits et des solutions d'emballage plus responsable.

Cette démarche s'inscrit dans une logique d'amélioration continue des performances opérationnelles, de maîtrise des ressources et d'adaptation de l'offre aux exigences des marchés et des parties prenantes.

Optimisation des procédés et efficacité matière

En 2025, le pilotage des procédés de production a été renforcé à travers l'analyse des rendements matière, le suivi des pertes et la maîtrise des écarts entre matière théorique et matière réelle. Cette démarche contribue à améliorer la régularité de la qualité des produits et à optimiser l'utilisation des matières premières.

La valorisation des coproduits s'inscrit dans cette logique d'efficacité matière. Dans l'activité anchois, les morceaux non conformes à la mise en boîte sont transformés en pâtes et crèmes d'anchois, générant des produits à valeur ajoutée tout en limitant les pertes de production.

Dans l'activité conserve, les coproduits sont orientés vers des filières de valorisation en farine et huile de poisson.

Le pilotage des procédés repose ainsi sur le suivi des rendements matière, l'analyse des pertes de production, la maîtrise des non-conformités internes et l'ajustement continu des paramètres de fabrication.

Pilotage des flux matière et optimisation des rendements

SUIVI DES CONSOMMATIONS MATIÈRES	IDENTIFICATION ET TRAÇABILITÉ DES LOTS	CONTÔLE DES PARAMÈTRE DE PROCESS	ANALYSE DES ÉCARTS ET DES PERTES	OPTIMISATION ET AMÉLIORATION CONTINUE
• Quantités par lot • Recettes & fiches de fabrication • Ratio matière / produit fini	• Origine matières première • Numéro de lot • Suivi en production	• Conformité recettes • Réglages lignes • Points de contrôle qualité	• Tests de rendement • Identification des non-conformités • Mesures des rebuts	• Ajustement des paramètres • Valorisation des coproduits • Réduction des pertes matière

Éco-conception des emballages

Des actions ont été engagées afin d'améliorer la recyclabilité des solutions de conditionnement et d'optimiser l'utilisation de la matière. Elles portent notamment sur l'utilisation de cartons recyclables, l'intégration de plastiques recyclables dans certaines barquettes, le remplacement progressif de matériaux non recyclables et l'étude de solutions d'allègement des films de palettisation.

En complément, des critères environnementaux commencent à être intégrés dans l'évaluation de certains fournisseurs d'emballages, notamment la recyclabilité des matériaux et les possibilités d'allègement des formats.

Développement de produits différenciants

L'innovation produit s'inscrit dans la continuité de la raison d'être des marques du Groupe

Pour la marque **Titus**, dont la raison d'être est de célébrer la richesse des cultures culinaires du monde, le concept « Culture des goûts » s'est traduit par le lancement de nouvelles références axées sur la naturalité et la diversité des saveurs, notamment des déclinaisons *Nature* et *Smoked*, déjà commercialisées sur certains canaux digitaux.

Quatre nouvelles recettes de sardines ont également été développées avec de nouveaux packagings et une mise en avant de l'apport nutritionnel en oméga-3 pour les marchés internationaux.

Pour la marque **La Monégasque**, l'année 2025 a été marquée par le lancement de format d'anchois en poche à teneur réduite en huile. Ces produits élaborés à partir d'anchois filetés à la main, mettent en avant le savoir-faire artisanal et la qualité de préparation. Cette innovation traduit la volonté d'adapter l'offre aux nouvelles attentes des consommateurs.

Ce lancement s'inscrit dans un travail global de refonte de la plateforme de marque, incluant la redéfinition de la raison d'être, la modernisation de l'identité visuelle et la refonte des packagings, avec une meilleure lisibilité des gammes et la valorisation du filetage manuel.

Par ailleurs, des travaux de conception de nouvelles gammes de sardines premium et de déclinaisons pour les Conserves Provençales ont été engagés en 2025 en vue d'une commercialisation prévue en 2026.

Qualité et sécurité alimentaire

La sécurité alimentaire constitue un socle prioritaire du dispositif qualité du Groupe. Elle repose sur un système de management structuré intégrant des procédures opérationnelles couvrant l'ensemble des étapes de production, des plans HACCP permettant l'identification et la maîtrise des points critiques, ainsi que des programmes de contrôle et d'analyses déployés de l'approvisionnement jusqu'à l'expédition des produits.

Ce dispositif est complété par des audits internes réguliers et des audits externes réalisés dans le cadre des référentiels de certification, notamment IFS et BRC. Il s'appuie également sur des actions de formation et de sensibilisation aux bonnes pratiques d'hygiène et de sécurité alimentaire, intégrées aux programmes qualité des sites, contribuant à la diffusion d'une culture de prévention à tous les niveaux de l'organisation. Les contrôles portent sur les matières premières, les paramètres de production, les produits finis ainsi que sur les conditions d'hygiène.

En 2025, les plans de maîtrise sanitaire et les procédures associées ont été régulièrement mis à jour afin d'intégrer les évolutions réglementaires et les exigences des référentiels en vigueur. Une attention particulière a été portée au suivi des contaminants réglementés ainsi qu'aux matériaux au contact des denrées alimentaires, en cohérence avec les nouvelles dispositions applicables.

Traçabilité des produits et maîtrise des flux

La traçabilité des produits est assurée à chaque étape du processus par l'enregistrement systématique des informations relatives aux lots, depuis l'approvisionnement jusqu'à la distribution. Ce dispositif repose sur des procédures documentées, des contrôles opérationnels et, pour certains sites, sur l'intégration des données dans le système ERP, permettant de retracer l'origine des matières, les flux de transformation et la destination des produits. Des tests de traçabilité ascendante et descendante ainsi que des exercices de simulation de rappel sont réalisés périodiquement afin de vérifier la réactivité et la fiabilité du système.

Les audits internes et externes conduits en 2025 ont permis d'identifier des axes d'amélioration portant notamment sur le renforcement de certains contrôles, la formalisation de pratiques opérationnelles et la sensibilisation accrue des équipes aux risques sanitaires. Ces retours ont donné lieu à la mise en œuvre d'actions correctives et préventives dans une logique d'amélioration continue.

Pour 2026, les priorités portent sur la poursuite de la mise à jour des procédures, le maintien des programmes de formation, le renforcement de la veille réglementaire et la consolidation de la culture de sécurité alimentaire au sein des sites, dans une logique de conformité durable et de maîtrise des risques.

Satisfaction client et gestion des réclamations

La satisfaction client fait l'objet d'un suivi structuré reposant sur l'analyse des réclamations, le respect des délais de traitement et la mesure du taux de satisfaction. Les réclamations sont enregistrées dans un dispositif formalisé, analysées selon une méthodologie de causes racines et donnent lieu, le cas échéant, à la mise en œuvre d'actions correctives et préventives.

En 2025, le nombre de réclamations relatives aux activités conserves et semi-conserves s'établit à **19, contre 31 en 2024** et **32 en 2023**, confirmant une tendance à la baisse.

Le **taux de résolution** ainsi que le **taux de clôture dans les délais** sont maintenus à **100 %** sur l'ensemble de la période.

Le **taux de satisfaction** client poursuit sa progression pour atteindre **93,3 % en 2025**, contre **92,2 % en 2024** et **90 % en 2023**.

Indicateur *	Unités	2023	2024	2025
Nombre de réclamations clients	Nombre	32	31	19
Taux de résolution des réclamations	%	100,0 %	100,0 %	100,0 %
Taux de clôture dans les délais	%	100,0 %	100,0 %	100,0 %
Taux de satisfaction client	%	90,0 %	92,22 %	93,3 %

*** Périmètre : Conserves & Semi-Conserves**

Ces évolutions traduisent le renforcement des dispositifs qualité, l'amélioration du suivi des non-conformités et la diffusion des retours d'expérience entre les sites. Les délais de prise en compte des réclamations sont adaptés à la nature des produits et aux exigences d'analyse, avec une prise en charge généralement comprise entre 24 et 48 heures et pouvant être étendue lorsque des investigations analytiques sont nécessaires.

Par ailleurs, les sites font état de sollicitations croissantes des clients en matière d'informations ESG, portant notamment sur les conditions sociales, la gestion des déchets, le traitement des eaux usées et le suivi des consommations énergétiques. Le Groupe poursuit la structuration de la collecte de ces données et le renforcement de la coordination entre les fonctions qualité, production et RSE afin d'améliorer la fiabilité des informations communiquées et la réactivité aux demandes.

Dans une logique d'amélioration continue, le Groupe a engagé la digitalisation du processus de traitement des réclamations clients. Cette évolution vise à renforcer la traçabilité des demandes, réduire les délais de traitement et améliorer la fiabilité du suivi des actions correctives.

Diffusion d'une culture d'amélioration continue

Les actions menées en 2025 s'inscrivent dans la continuité des travaux engagés en 2024, notamment la mise en place d'une task force dédiée à la diversification produit et les premières initiatives de sensibilisation aux outils digitaux. Ces démarches contribuent à structurer une culture d'amélioration continue et à renforcer la coordination entre les fonctions qualité, production et RSE.

OPTIMISER LES CONSOMMATIONS DE RESSOURCES

Dans le cadre de son pilier environnemental, Unimer Group déploie une démarche structurée visant à maîtriser ses consommations d'eau, d'énergie et de matières premières, tout en réduisant l'empreinte écologique de ses activités. Cette approche repose sur l'optimisation des procédés, le suivi par indicateurs d'intensité et la diffusion de bonnes pratiques à l'échelle des sites.

Conscient des enjeux liés au changement climatique, au stress hydrique et à la préservation des ressources naturelles, le Groupe intègre progressivement des pratiques d'efficacité opérationnelle, de prévention de la pollution et de valorisation des coproduits, en cohérence avec sa politique environnementale et les exigences réglementaires applicables.

Charte environnementale et principes directeurs

La charte environnementale du Groupe définit les orientations visant à maîtriser les consommations de ressources et à limiter les impacts liés à ses activités industrielles.

Elle formalise des engagements applicables à l'ensemble des sites, fondés sur la conformité réglementaire, la prévention de la pollution, l'amélioration continue des performances environnementales et la sensibilisation des équipes.

Elle s'appuie sur les principes suivants :

1. Prendre en compte les attentes des parties prenantes

Intégration des exigences environnementales des clients, partenaires et autorités, avec un objectif de transparence et d'amélioration des pratiques.

2. Développer les compétences internes

Déploiement d'actions de formation et de sensibilisation aux bonnes pratiques de gestion de l'énergie, de l'eau et des déchets.

3. Innover pour améliorer la performance environnementale

Modernisation progressive des équipements, optimisation des procédés et intégration de critères environnementaux dans les investissements.

4. Optimiser la consommation des ressources

Suivi des consommations d'eau, d'électricité et d'énergie thermique à travers des indicateurs d'intensité (par tonne produite) et des actions d'efficacité opérationnelle.

5. Réduire et valoriser les déchets

Structuration des filières de tri, recyclage des flux (métaux, cartons, plastiques) et valorisation des coproduits halieutiques dans une logique d'économie circulaire.

6. Prévenir la pollution

Maîtrise des rejets, maintenance des installations, conformité réglementaire et amélioration continue des dispositifs de traitement des effluents.

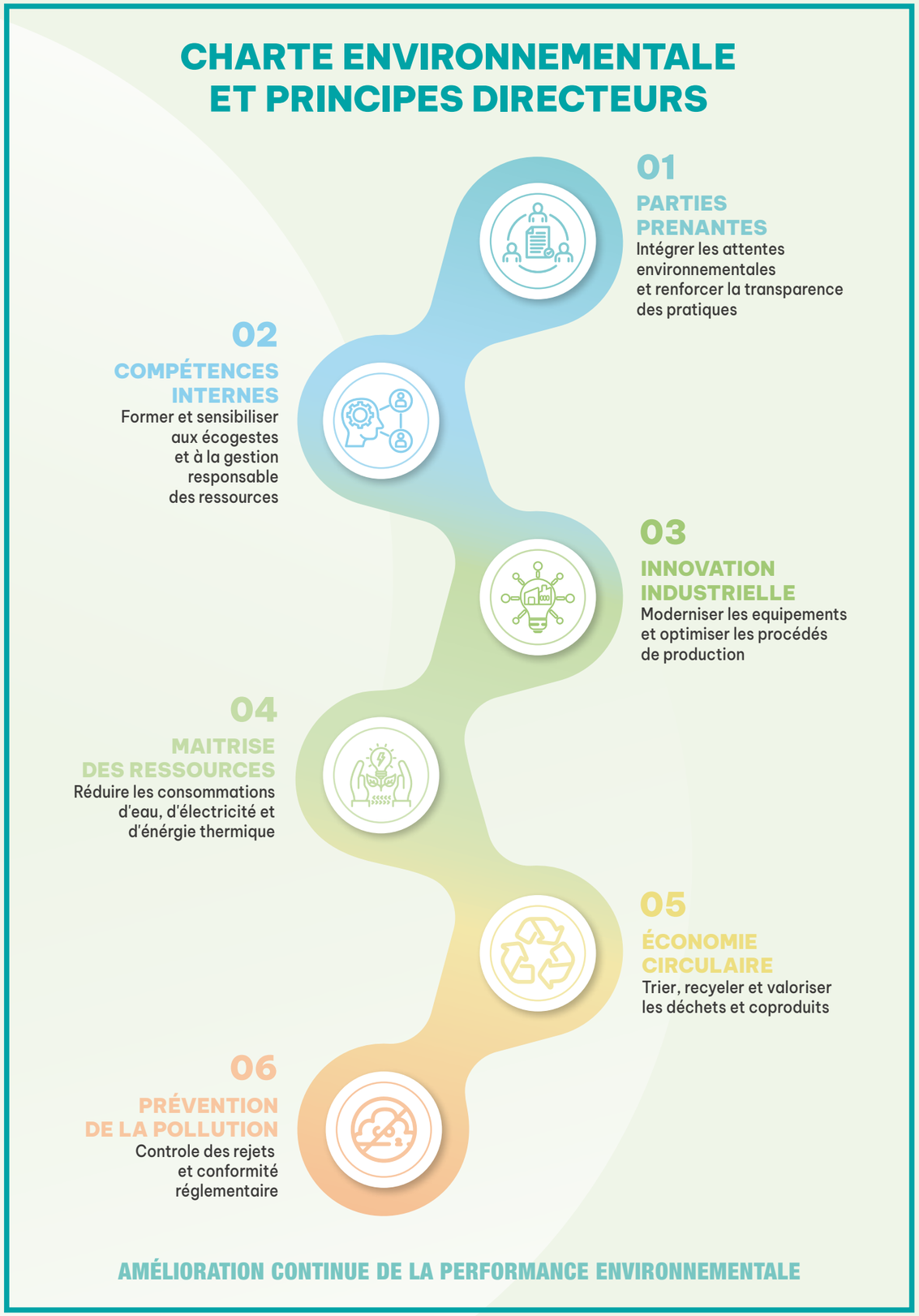

EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE

Nos sources de consommation énergétique

Les consommations énergétiques du Groupe proviennent principalement des sources suivantes :

- Électricité (process industriels, froid, utilités) ;
- Fuel (chaudières thermiques, en cours de substitution progressive) ;
- Gaz / propane (unités converties).

Ces consommations sont suivies régulièrement à partir des factures fournisseurs, des relevés de compteurs et des données de production, permettant un pilotage par site et par activité. Des indicateurs d'intensité énergétique (kWh par tonne produite) sont progressivement déployés afin d'améliorer la comparabilité des performances et d'identifier les leviers d'optimisation.

Le suivi des consommations énergétiques est progressivement harmonisé entre les différents sites, afin de renforcer la comparabilité des performances et le pilotage des actions d'efficacité énergétique.

Des audits énergétiques ont été engagés sur des sites pilotes afin d'identifier les principaux gisements d'économie, notamment au niveau des réseaux vapeur, de la maintenance des équipements thermiques et de l'ajustement des besoins énergétiques aux volumes traités.

Des réflexions sont en cours concernant le renforcement du suivi des consommations, notamment à travers l'étude d'outils digitaux dédiés.

Consommations énergétiques par ressources		2023	2024	2025
ÉLECTRICITÉ	KWH	7.753.004	7.933.764	9.061.988
FUEL	KG	1.600.780	1.416.160	1.660.180
GAZ	T	208	294	288

Le suivi des consommations est complété par une estimation des émissions de CO_2 associées, afin de renforcer le pilotage de l'empreinte carbone des activités.

En 2025, l'évolution des consommations reflète principalement :

- Le renforcement des capacités de stockage frigorifique lié à l'activité des semi-conserves ;
- L'intensification de certaines périodes de production sur l'activité conserves ;
- Les besoins thermiques des procédés industriels.

La consommation de gaz demeure globalement stable après la mise en service des installations converties.

Les consommations énergétiques demeurent ainsi étroitement corrélées aux niveaux d'activité industrielle et aux besoins thermiques des procédés.

Transition énergétique – Conversion du fuel vers le gaz

Dans le cadre de sa stratégie de réduction de l'empreinte carbone de ses activités industrielles, Unimer Group a engagé la conversion progressive de certaines installations thermiques du fuel vers des sources énergétiques plus propres.

Cette transition a déjà été réalisée sur deux sites industriels, notamment les unités Beldiva et Vanelli, permettant d'améliorer la performance énergétique des équipements tout en réduisant les émissions atmosphériques associées aux procédés thermiques.

Dans la continuité de cette démarche, le Groupe étudie l'extension progressive de ce modèle à d'autres sites industriels, en fonction des contraintes techniques, des besoins de production et de la disponibilité des infrastructures énergétiques.

Cette trajectoire s'inscrit dans une logique d'amélioration continue de l'efficacité énergétique et de réduction des émissions de gaz à effet de serre, en cohérence avec les objectifs du pilier environnemental.

Actions d'efficacité énergétique mises en œuvre en 2025

En 2025, le Groupe a poursuivi le déploiement de mesures d'efficacité énergétique sur ses sites de conserves et de semi-conserves, avec pour objectif d'améliorer le rendement des installations et de limiter les consommations non productives.

Leviers d'efficacité énergétique déployés en 2025

OPTIMISATION DES UTILITÉS THERMIQUES

- Réglage du rendement des chaudières
- Calorifugeage des réseaux vapeur
- Récupération des condensats
- Ramonage et maintenance des brûleurs
- Ajustement besoins vapeur / volumes produits

PERFORMANCE DES ÉQUIPEMENTS

- Variateurs de vitesse sur moteurs
- Éclairage LED
- Arrêt automatique hors production
- Maintenance préventive des installations énergivores

PILOTAGE & BONNES PRATIQUES

- Suivi mensuel des consommations
- Détection des dérives
- Sensibilisation aux écogestes
- Intégration de critères énergétiques dans les investissements

Ces actions ont été mises en œuvre de manière progressive selon les priorités techniques de chaque site. Elles ont permis de structurer le pilotage des consommations et d'identifier des gisements d'optimisation, tant au niveau des utilités thermiques que de la performance des équipements et des pratiques opérationnelles.

Les évolutions de consommation demeurent contrastées d'un site à l'autre, en lien avec les niveaux d'activité, la saisonnalité et l'état des installations. Les mesures engagées constituent ainsi des étapes structurantes appelées à être poursuivies afin de consolider la performance énergétique dans la durée.

Pilotage par indicateurs matière

Le pilotage des performances environnementales intègre des indicateurs opérationnels relatifs aux rendements matière, aux taux de perte et aux consommations de matières premières par unité produite.

Ces données, issues des outils de production et des fiches de fabrication, permettent d'identifier les leviers d'optimisation, d'ajuster les paramètres de production et de limiter les pertes à la source.

Sensibilisation environnementale structurée

Des actions de formation et de sensibilisation sont déployées sur plusieurs sites afin de diffuser les bonnes pratiques en matière d'écogestes, de tri des déchets et de maîtrise des consommations d'eau, d'énergie et de matières.

Des supports visuels, des ateliers opérationnels et des rappels réguliers contribuent à renforcer l'appropriation des enjeux environnementaux par les équipes et à ancrer les pratiques dans la durée.

GESTION RESPONSABLE DE L'EAU

Pilotage des consommations hydriques

Dans un contexte de stress hydrique, la maîtrise des consommations d'eau constitue un enjeu prioritaire pour le Groupe. Les volumes prélevés sont suivis à partir des factures fournisseurs, des relevés de compteurs et, pour certains sites, de compteurs internes et de puits.

Des indicateurs d'intensité hydrique (m³ par tonne produite) sont progressivement déployés afin d'optimiser les usages et d'identifier les postes les plus consommateurs.

Consommations EAU	Unités	2023	2024	2025
Eau de ville	m³	233.738	198.469	212.013

Après une baisse significative en 2024 liée aux actions d'optimisation des usages, la consommation d'eau de ville a enregistré une légère hausse en 2025, en lien avec l'évolution des niveaux d'activité sur certaines lignes de production. Elle demeure toutefois inférieure au niveau observé en 2023.

Mesures de maîtrise des consommations

Les leviers déployés portent notamment sur le contrôle des débits lors des opérations de lavage et de saumurage, la maintenance des flotteurs, suppresseurs et détendeurs, la détection et la réparation des fuites, l'optimisation des circuits d'eau de process, la récupération partielle des condensats de vapeur ainsi que la réduction de la fréquence de renouvellement des eaux de stérilisation. Des supports de sensibilisation ont également été déployés afin d'encourager les bonnes pratiques d'économie d'eau.

Ces dispositifs s'inscrivent dans la continuité des mesures engagées les années précédentes et contribuent à la consolidation de la maîtrise des consommations hydriques.

Traitement des effluents et conformité réglementaire

La gestion des effluents fait l'objet d'un dispositif structuré au sein du Groupe, reposant sur des mesures de prétraitement, un suivi analytique régulier et le respect des exigences réglementaires applicables. Les rejets sont orientés vers des filières adaptées, permettant d'assurer la maîtrise des impacts sur le milieu récepteur.

Les paramètres physico-chimiques des effluents font l'objet d'analyses périodiques réalisées par des laboratoires accrédités, dans le cadre des conventions de rejet en vigueur. Ce suivi permet un pilotage opérationnel de la qualité des rejets et s'inscrit dans une démarche de conformité et d'amélioration continue.

À Agadir, l'unité Vanelli dédiée aux semi-conserves est équipée d'un dispositif de prétraitement physico-chimique contribuant à la réduction de la charge polluante avant orientation vers le réseau public, conformément aux exigences contractuelles.

Au sein des unités de conserves d'Agadir, l'organisation des circuits de collecte et de pompage des effluents permet leur acheminement vers les filières de traitement appropriées dans des conditions maîtrisées.

Sur le site de Mehdia, des équipements de prétraitement mécanique, notamment des dégrilleurs, assurent la rétention des matières solides en amont du point de rejet, participant à la qualité des effluents et à la protection des réseaux.

L'ensemble de ces dispositifs s'inscrit dans la politique environnementale du Groupe visant à garantir la conformité réglementaire, la maîtrise des rejets et l'amélioration continue des performances.

Focus sites – Agadir (conserves de sardines)

En 2025, le site d'Agadir a poursuivi le déploiement de la démarche environnementale du Groupe à travers des actions ciblées portant sur la maîtrise des consommations, la gestion des rejets et la valorisation des déchets.

Sur le plan hydrique, une réflexion technique a été engagée sur la séparation des réseaux d'eaux pluviales et d'eaux usées afin de réduire les volumes d'effluents à traiter. Le suivi des paramètres de rejet a été renforcé et les pratiques de nettoyage optimisées pour limiter les charges polluantes à la source.

En matière énergétique, des mesures de sobriété opérationnelle ont été mises en œuvre, incluant l'extinction des éclairages hors production, l'arrêt des équipements non utilisés et la sensibilisation aux écogestes. Parallèlement, des actions techniques ont porté sur l'optimisation des réseaux vapeur, la récupération des condensats et le déploiement progressif de l'éclairage LED.

La gestion des déchets a été consolidée par la réduction à la source, la priorité donnée à la réparation des équipements lorsque cela est possible et le renforcement des pratiques de tri et d'orientation vers les filières de valorisation. Ces mesures ont permis de renforcer le suivi des consommations à travers des indicateurs d'intensité et d'identifier des leviers d'optimisation énergétique durables à l'échelle du site.

ENJEUX ET PERSPECTIVES ENVIRONNEMENTALES ÉNERGIE ET EAU

Dans une logique d'amélioration continue de sa performance environnementale, le Groupe structure ses actions autour de la maîtrise de l'énergie et de l'eau, en mobilisant des leviers d'efficacité et d'optimisation des ressources.

ENJEUX DE PILOTAGE

- Maîtrise des coûts énergétiques
- Optimisation des usages de l'eau
- Renforcement de l'éfficacité des procédés
- Adaptation aux évolutions réglementaires

LEVIERS DE PERFORMANCE

- Amélioration de l'efficacité opérationnelle
- Réduction des coûts de production
- Diminution progressive de l'empreinte carbone
- Transition vers des énergies plus propres
- Valorisation accrue des coproduits

DÉCHETS, COPRODUITS & ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Une gestion structurée orientée vers la valorisation

La gestion des déchets et la valorisation des coproduits constituent un axe structurant de la démarche environnementale du Groupe.

Les flux sont triés par catégorie dès leur génération (coproduits halieutiques, métaux, plastiques, cartons, huiles usagées, palettes), puis orientés vers des filières de valorisation ou de recyclage par des prestataires spécialisés, conformément aux exigences réglementaires et sanitaires.

Les coproduits issus de la transformation du poisson (têtes, arêtes, viscères) sont séparés en amont des lignes de production et valorisés dans des filières dédiées.

Dans les activités de semi-conserves, les morceaux de filets d'anchois sont réintégrés dans les processus de fabrication (pâte d'anchois et produits en morceaux), contribuant à l'optimisation du rendement matière.

Les déchets d'emballages (cartons, plastiques, métaux) font l'objet d'un tri systématique, d'un regroupement et, lorsque cela est possible, d'un compactage avant leur cession à des opérateurs de recyclage.

Les huiles usagées et certains consommables techniques sont collectés et pris en charge par des filières agréées.

Des indicateurs de suivi des volumes de déchets par type ainsi que des taux de valorisation sont progressivement consolidés au niveau des fonctions supports afin de renforcer le pilotage des performances.

Maîtrise des pertes et optimisation matière

La maîtrise des matières premières repose sur des dispositifs opérationnels déployés sur les sites : pesée systématique à la réception du poisson, traçabilité par lot, suivi des rendements matière, mesure des taux de pertes, quantité de matière par unité produite et taux de non-conformité.

Ces données, issues des systèmes de production et des fiches de fabrication, permettent d'ajuster les paramètres de production et de limiter les pertes à la source.

Des actions d'optimisation des dosages sont également mises en œuvre sur certaines lignes, notamment l'automatisation du dosage d'huile dans les ateliers de marinades, contribuant à une utilisation plus efficiente des matières.

Consommations de matières premières

Les consommations de matières font l'objet d'un suivi annuel permettant d'assurer la maîtrise des volumes utilisés et d'optimiser l'efficience des procédés.

Consommations de matières	Unité	2023	2024	2025
Fer blanc	**Tonnes**	2 147	1 902	1 953
Huiles	**Tonnes**	4 128	3 386	3 537
Aluminium	**Tonnes**	521	382	346
Plastique	**Tonnes**	46	55	69
Etiquettes	**Nombre**	11 066 223	8 866 483	8 704 482
Verre	**Tonnes**	580	638	564

En 2025, l'évolution des volumes consommés est globalement cohérente avec les niveaux d'activité des différentes lignes de production.

Le suivi de ces indicateurs permet d'ajuster les approvisionnements, de limiter les pertes et de renforcer la maîtrise des consommations à la source.

Filières de tri, recyclage et traitement

Les déchets sont triés à la source selon leur nature afin de faciliter leur orientation vers des filières de traitement adaptées :

MÉTAUX	CARTON/ PLASTIQUE	VERRE	DÉCHETS PHARMACEUTIQUES	DÉCHETS DANGEREUX
Métaux issus des boîtes abîmées	Papier, carton et plastique	Verre	Déchets pharmaceutiques	Bidons et chiffons souillés, filtres, toners d'encre, lampes fluorescentes, bouteilles, batteries
TRAITEMENT	**TRAITEMENT**	**TRAITEMENT**	**TRAITEMENT**	**TRAITEMENT**
Recyclés par des ferrailleurs	**Pressés puis recyclés par des usines spécialisées**	**Envoyés en décharge**	**Incinérés par des prestataires spécialisés**	**Incinérés par des prestataires spécialisés**

Les déchets d'emballages font l'objet d'un tri à la source, d'un regroupement et, lorsque cela est pertinent, d'un compactage avant leur cession à des opérateurs de recyclage.

Des dispositifs de tri ainsi que des actions de sensibilisation sont déployés sur les sites afin de consolider l'adhésion aux bonnes pratiques.

Focus site – Mehdia : valorisation des flux

En 2025, le site de Mehdia a renforcé la structuration de ses pratiques de tri et de valorisation des flux issus des opérations de préparation et de mise en boîte. Les coproduits halieutiques (têtes, arêtes et viscères) sont systématiquement orientés vers des filières de valorisation dédiées, tandis que les déchets d'emballages et les matières recyclables font l'objet d'un tri à la source, d'un regroupement et d'une cession à des opérateurs spécialisés.

Au total, environ **385 tonnes de déchets et coproduits ont été valorisées** sur l'exercice, contribuant à l'optimisation de l'utilisation des ressources issues des procédés et au renforcement des pratiques d'économie circulaire à l'échelle du site.

Principaux flux valorisés :

- Coproduits halieutiques
- Métaux ferreux et non ferreux
- Carton et papier
- Plastiques
- Bois (palettes)

Ces dispositifs s'inscrivent dans une logique d'amélioration continue des performances matière et de consolidation des pratiques d'économie circulaire à l'échelle du site.

Emballages et recyclabilité

Les emballages font l'objet d'une attention particulière en matière de recyclabilité :

les cartons sont recyclables à 100 %, certaines barquettes plastiques thermoformées intègrent une proportion de matière recyclable et des évolutions ont été engagées, notamment le remplacement de plastiques opaques par des plastiques transparents afin de faciliter leur recyclage.

Des critères environnementaux sont progressivement intégrés dans l'évaluation des fournisseurs d'emballages et de consommables.

Pour certaines gammes, les choix d'emballages restent définis par les cahiers des charges clients ; des pistes d'amélioration sont étudiées lorsque les contraintes techniques et commerciales le permettent.

Sensibilisation et bonnes pratiques

Des actions de sensibilisation et de formation sont menées sur plusieurs sites (affichages, ateliers, journées environnementales) afin de renforcer la culture du tri, la réduction des pertes et l'utilisation raisonnée des ressources.

Partenariats en faveur de l'économie circulaire

Le Groupe a poursuivi en 2025 son partenariat avec l'initiative KOUN, portée par l'Association Al Ikram, dans une logique de promotion de l'économie circulaire et de soutien aux filières locales de valorisation.

Dans ce cadre, les flux de papier, carton et plastique collectés au siège sont triés puis pris en charge par KOUN pour être orientés vers des circuits de valorisation dédiés. Cette collaboration contribue à structurer la gestion des flux recyclables tout en soutenant des initiatives d'insertion professionnelle.

En 2025, les volumes collectés et orientés vers cette filière s'élèvent à :

239 kg de plastiques

346 kg de papier et carton

Ces flux ont été pris en charge dans le cadre du partenariat avec KOUN pour leur valorisation.

Cette démarche illustre la volonté d'Unimer Group de développer des partenariats locaux à impact, combinant économie circulaire, performance environnementale et contribution sociale.

Reconnaissance de l'engagement en faveur de l'économie circulaire

En 2025, le Groupe a participé à la rencontre annuelle du **KOUN Upcycling Club** et a reçu un trophée de reconnaissance pour son engagement en faveur de l'économie circulaire.

Cette distinction témoigne de la continuité du partenariat et de l'implication du Groupe dans des initiatives locales associant valorisation des matières recyclables et impact social.

ANNEXES

Dans ce chapitre

- Table d’indicateurs sociaux
- Table d’indicateurs environnementaux
- Contributions aux ODD et cibles
- Méthodologie de reporting et contacts
- Index AMMC

TABLES D'INDICATEURS SOCIAUX

L'effectif d'Unimer SA

	2023	2024	2025
Effectif total et répartition par genre	**5 757**	**6 727**	**4 723**
Femmes	5 122	5 995	4 291
Hommes	635	732	432
Répartition par branche d'activité			
Administration	51	41	42
Pôle Conserves	3 308	3 010	2 541
Pôle Semi-Conserves	2 398	3 676	2 140
Répartition par contrat de travail			
Contrat permanent	601	623	548
Contrat saisonnier	5 156	6 104	4 175
Répartition par ancienneté			
≤ 10 ans	3 603	4 674	2 743
11 - 20 ans	970	960	956
21 - 30 ans	1 005	900	847
≥ 30 ans	179	193	177

	2023			2024			2025		
Effectif par catégorie et décliné par genre	**Direction**	**Cadres**	**Cadres**	**Cadres**	**Direction**	**Cadres**	**Direction**	**Cadres**	**Non cadres**
Total	15	68	5 674	14	74	6 639	14	97	4 612
Dont femmes	5	30	5 087	3	33	5 959	4	41	4 246
Dont hommes	10	38	587	11	41	680	10	56	366
Variations d'effectif par catégorie	**Direction**	**Cadres**	**Cadres**	**Cadres**	**Direction**	**Cadres**	**Direction**	**Cadres**	**Non cadres**
Recrutements par catégorie	1	8	1 620	0	0	2 322	2	4	577
Démissions par catégorie	2	4	4	1	5	5	4	4	5
Licenciements par catégorie	0	0	0	1	0	6	0	1	5

La formation

	2023	2024	2025
Nombre de salariés Cadres ayant bénéficié d'une formation	367	403	560
Budget de formation des Cadres par rapport à la masse salariale	0,21%	0,30%	0,35%

Le dialogue social

	2023	2024	2025
Nombre de représentants du personnel	64	64	64
Nombre de jours de grève	0	0	0
Litiges sociaux individuels	1	1	1
Litiges sociaux collectifs	0	0	0

La santé et sécurité

	2023	2024	2025
Nombre d'accidents de travail	15	21	35

TABLES D'INDICATEURS ENVIRONNEMENTAUX

Consommations d'énergie

	Pôle Conserves			Pôle Semi-conserves			Autres pôles*			TOTAL		
	2023	2024	2025	2023	2024	2025	2023	2024	2025	2023	2024	2025
Suivi Électricité (En Kwh)	1 947 936	1 842 869	1 953 567	2 416 119	2 922 034	3 295 439	3 388 949	3 168 861	3 812 982	7 753 004	7 933 764	9 061 988
Suivi Fuel (En Kg)	1 466 720	1 272 540	1 545 860	96 940	123 060	74 500	37 120	20 560	39 820	1 600 780	1 416 160	1 660 180
Suivi Gaz (En Tonnes)	0	0		0	54	37	208	240	250	208	294	288

* Hors pôle Dakhla

Consommations d'eau

Consommations EAU		2023	2024	2025
Eau de ville	m^3	233 738	198 469	212 013

Consommations de matières

Indicateurs	Unités	2023	2024	2025
Fer blanc	T	2 147	1 902	1 953
Aluminium	T	521	382	346
Plastique	T	46	55	69
Etiquettes	UN	11 066 223	8 866 483	8 704 482
Verre	T	580	638	564
Huiles	T	4 128	3 386	3 537

CONTRIBUTIONS AUX ODD

PILIER 1 : Oeuvrer en continue pour une gouvernance éthique et responsable					
Engagement n° 1: Consolider nos principes éthiques et déontologiques	16 PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES				16.5 / Réduire nettement la corruption et la pratique des pots-de-vin sous toutes leurs formes 16.6 / Mettre en place des institutions efficaces, responsables et transparentes à tous les niveaux
Engagement n° 2 : Aller plus loin dans nos structures de gouvernance	16 PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES	5 ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES			16.6 / Mettre en place des institutions efficaces, responsables et transparentes à tous les niveaux 16.7 / Faire en sorte que le dynamisme, l'ouverture, la participation et la représentation à tous les niveaux caractérisent la prise de décisions 5.5 / Garantir la participation entière et effective des femmes et leur accès en toute égalité aux fonctions de direction à tous les niveaux de décision, dans la vie politique, économique et publique
Engagement n°3 : Favoriser des pratiques d'achats durables	12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES	8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE			12.1 / Mettre en œuvre le Cadre décennal de programmation concernant les modes de consommation et de production durables avec la participation de tous les pays, les pays développés montrant l'exemple en la matière, compte tenu du degré de développement et des capacités des pays en développement 12.2 / D'ici à 2030, parvenir à une gestion durable et à une utilisation rationnelle des ressources naturelles 8.3 / Promouvoir des politiques axées sur le développement qui favorisent des activités productives, la création d'emplois décents, l'entrepreneuriat, la créativité et l'innovation et stimulent la croissance des microentreprises et des petites et moyennes entreprises et facilitent leur intégration dans le secteur formel, y compris par l'accès aux services financiers

PILIER 2 : Consolider la marque employeur					
Engagement n°4 : Développer l'employabilité et les compétences	4 ÉDUCATION DE QUALITÉ	8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE			4.4 / D'ici à 2030, augmenter considérablement le nombre de jeunes et d'adultes disposant des compétences, notamment techniques et professionnelles, nécessaires à l'emploi, à l'obtention d'un travail décent et à l'entrepreneuriat 8.5 / D'ici à 2030, parvenir au plein emploi productif et garantir à toutes les femmes et à tous les hommes, y compris les jeunes et les personnes handicapées, un travail décent et un salaire égal pour un travail de valeur égale
Engagement n° 5 : Prévenir les risques liés à la santé et sécurité au travail	3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE	8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE			3.4/ D'ici à 2030, réduire d'un tiers, par la prévention et le traitement, le taux de mortalité prématurée due à des maladies non transmissibles et promouvoir la santé mentale et le bien-être 3.8 / Faire en sorte que chacun bénéficie d'une couverture sanitaire universelle, comprenant une protection contre les risques financiers et donnant accès à des services de santé essentiels de qualité et à des médicaments et vaccins essentiels sûrs, efficaces, de qualité et d'un coût abordable 8.8 / Défendre les droits des travailleurs, promouvoir la sécurité sur le lieu de travail et assurer la protection de tous les travailleurs, y compris les migrants, en particulier les femmes, et ceux qui ont un emploi précaire
Engagement n° 6 : Offrir un environnement de travail motivant	3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE				3.4 / D'ici à 2030, réduire d'un tiers, par la prévention et le traitement, le taux de mortalité prématurée due à des maladies non transmissibles et promouvoir la santé mentale et le bien-être 3.8 / Faire en sorte que chacun bénéficie d'une couverture sanitaire universelle, comprenant une protection contre les risques financiers et donnant accès à des services de santé essentiels de qualité et à des médicaments et vaccins essentiels sûrs, efficaces, de qualité et d'un coût abordable
Engagement n° 7 : Soutenir les communautés locales	1 PAS DE PAUVRETÉ	8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE			1.2 / D'ici à 2030, réduire de moitié au moins la proportion d'hommes, de femmes et d'enfants de tout âge qui vivent dans la pauvreté sous tous ses aspects, telle que définie par chaque pays et quelles qu'en soient les formes 8.3 / Promouvoir des politiques axées sur le développement qui favorisent des activités productives, la création d'emplois décents, l'entrepreneuriat, la créativité et l'innovation et stimulent la croissance des microentreprises et des petites et moyennes entreprises et facilitent leur intégration dans le secteur formel, y compris par l'accès aux services financiers

PILIER 3 : Réduire l'impact envirenemental					
Engagement n° 8 : Faire progresser les pratiques de pêche	14 VIE AQUATIQUE				14.1 / Améliorer la conservation des océans et de leurs ressources et les exploiter de manière plus durable en application des dispositions du droit international, énoncées dans la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer, qui fournit le cadre juridique requis pour la conservation et l'exploitation durable des océans et de leurs ressources, comme il est rappelé au paragraphe 158 de « L'avenir que nous voulons 14.2 / D'ici à 2020, gérer et protéger durablement les écosystèmes marins et côtiers, notamment en renforçant leur résilience, afin d'éviter les graves conséquences de leur dégradation et prendre des mesures en faveur de leur restauration pour rétablir la santé et la productivité des océans 14.4 / D'ici à 2020, réglementer efficacement la pêche, mettre un terme à la surpêche, à la pêche illicite, non déclarée et non réglementée et aux pratiques de pêche destructrices et exécuter des plans de gestion fondés sur des données scientifiques, l'objectif étant de rétablir les stocks de poissons le plus rapidement possible, au moins à des niveaux permettant d'obtenir un rendement constant maximal compte tenu des caractéristiques biologiques
Engagement n°9 : Stimuler l'innovation des produits et procédés	9 INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE				9.4 / D'ici à 2030, moderniser l'infrastructure et adapter les industries afin de les rendre durables, par une utilisation plus rationnelle des ressources et un recours accru aux technologies et procédés industriels propres et respectueux de l'environnement, chaque pays agissant dans la mesure de ses moyens 9.b / Soutenir la recherche-développement et l'innovation technologiques nationales dans les pays en développement, notamment en instaurant des conditions propices, entre autres, à la diversification industrielle et à l'ajout de valeur aux marchandises
Engagement n°10 : Optimiser les consommations énergétiques	6 EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT	7 ÉNERGIE PROPRE ET D'UN COÛT ABORDABLE	12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES	13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES	6.3 / D'ici à 2030, améliorer la qualité de l'eau en réduisant la pollution, en éliminant l'immersion de déchets et en réduisant au minimum les émissions de produits chimiques et de matières dangereuses, en diminuant de moitié la proportion d'eaux usées non traitées et en augmentant considérablement à l'échelle mondiale le recyclage et la réutilisation sans danger de l'eau 6.4 / D'ici à 2030, augmenter considérablement l'utilisation rationnelle des ressources en eau dans tous les secteurs et garantir la viabilité des retraits et de l'approvisionnement en eau douce afin de tenir compte de la pénurie d'eau et de réduire nettement le nombre de personnes qui souffrent du manque d'eau 7.2 / D'ici à 2030, accroître nettement la part de l'énergie renouvelable dans le bouquet énergétique mondial 7.4 / D'ici à 2030, renforcer la coopération internationale en vue de faciliter l'accès à la recherche et aux technologies relatives à l'énergie propre, notamment l'énergie renouvelable, l'efficacité énergétique et les nouvelles technologies relatives aux combustibles fossiles propres, et promouvoir l'investissement dans l'infrastructure énergétique et les technologies relatives à l'énergie propre 12.2 / D'ici à 2030, parvenir à une gestion durable et à une utilisation rationnelle des ressources naturelles 12.4 / D'ici à 2020, instaurer une gestion écologiquement rationnelle des produits chimiques et de tous les déchets tout au long de leur cycle de vie, conformément aux principes directeurs arrêtés à l'échelle internationale, et réduire considérablement leur déversement dans l'air, l'eau et le sol, afin de minimiser leurs effets négatifs sur la santé et l'environnement 13.2 / Incorporer des mesures relatives aux changements climatiques dans les politiques, les stratégies et la planification nationales

À PROPOS DE CE RAPPORT

Méthodologie de reporting

Le présent rapport a été préparé en réponse à la circulaire n° 03/19 du 20 février 2019 de l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux, à laquelle Unimer Group est soumis en tant que société cotée à la Bourse de Casablanca.

Les informations présentées couvrent les enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance jugés matériels, identifiés à travers une analyse de matérialité menée par le Groupe.

La démarche s'appuie notamment sur les lignes directrices de l'Organisation internationale de normalisation à travers la norme ISO 26000, qui propose un cadre de référence structuré autour de sept questions centrales : gouvernance de l'organisation, droits de l'Homme, relations et conditions de travail, environnement, loyauté des pratiques, questions relatives aux consommateurs et engagement sociétal.

Les Objectifs de Développement Durable des Nations Unies auxquels le Groupe contribue sont identifiés et présentés au sein des différents chapitres.

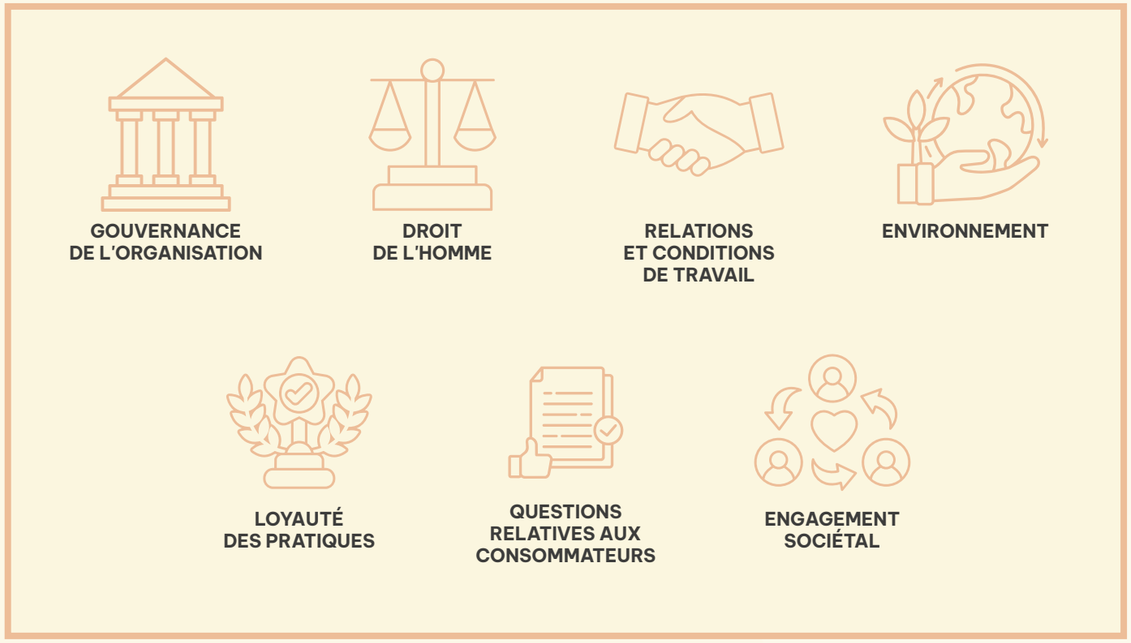

Les Objectifs de Développement Durable des Nations Unies auxquels le Groupe contribue sont identifiés et présentés au sein des différents chapitres.

Période de reporting

Du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Périmètre de reporting et consolidation des données

La collecte des données qualitatives, qui couvrent l'ensemble du périmètre d'Unimer Group, s'est appuyée sur une revue documentaire et des entretiens menés auprès des fonctions concernées, avec une attention à l'exhaustivité et à la transparence, dans la limite des informations disponibles et/ou confidentielles. Ces informations qualitatives couvrent à minima l'année 2025.

Les informations quantitatives sociales et environnementales couvrent le périmètre d'Unimer SA, à l'exception des consommations d'énergies et d'eau qui intègrent en plus le pôle végétal légumes et fruits, marinés et surgelés. Elles portent sur les excercices 2023, 2024 et 2025. Ces informations ont été collectées auprès des directions contributrices, consolidées et contrôlées par la Direction PMO, RSE & Communication financière qui en a vérifié la cohérence.

L'ensemble des données ont été revues et validées par la Direction Générale d'Unimer Group.

Dialogue et amélioration continue

Ce rapport constitue un outil de transparence et de dialogue avec nos parties prenantes. Les retours recueillis contribuent à l'amélioration de notre démarche ESG et à l'évolution de nos engagements en matière de responsabilité et de durabilité.

Contacts

Zeïneb Alaoui
Directrice PMO, RSE & Communication Financière
+212(0)665870336
zeineb.alaoui@unimergroup.com

INDEX AMMC

Informations extraites de la circulaire AMMC n° 3/19 du 20 février 2020 relative aux opérations et informations financières.

Informations requises	Chapitre du rapport ESG	Partie du rapport ESG	Pages
I. ÉLÉMENTS GÉNÉRAUX			108 – 119
Décrire le profil de la société et son groupe, sa stratégie en matière de responsabilité sociétale et environnementale, ainsi que les référentiels adoptés pour l'élaboration du rapport, le cas échéant.	Préambule Annexes	Unimer Group, leader marocain de conserves de sardines et d'anchois L'étude de matérialité et les engagements stratégiques À propos de ce rapport	120 - 125
Décrire le périmètre du reporting ESG et les entités du groupe pour lesquelles les informations sont fournies, en justifiant, le cas échéant les écarts avec le périmètre de consolidation de l'émetteur.	Annexes	À propos de ce rapport	206
Insérer une analyse de matérialité des différents aspects ESG. Cette partie devrait expliquer l'analyse sous-tendant le choix de l'émetteur par rapport aux axes ESG considérés comme pertinents et présentés dans le rapport ESG. Présenter, le cas échéant, les seuils de matérialité adoptés.	Préambule	L'étude de matérialité et les engagements stratégiques	120 – 125
Insertion d'une note méthodologique décrivant le processus d'identification de collecte de traitement et de compilation d'informations extra financières ainsi que les limites attachées à cette méthodologie. Les indicateurs quantitatifs ainsi que les méthodes de calculs retenues doivent être clairement définis et précisés.	Annexes	A propos de ce rapport	206
Insérer, le cas échéant, l'attestation du vérificateur externe qui a revu les informations ESG contenues dans le rapport.	Absence de vérification		
Insérer, le cas échéant, des explications relatives aux parties du référentiel qui ne sont pas adoptées par l'émetteur (Complain or explain)			
II. ÉLÉMENTS SPÉCIFIQUES			
1. Information environnementales			
Présenter l'ensemble des activités ayant un impact sur l'environnement (telles les activités polluantes)	Chapitre III	Faire progresser les pratiques de pêche Optimiser les consommations énergétiques	186 - 189 194 - 205
Décrire la politique de l'émetteur en matière d'environnement, notamment les mesures prises pour limiter les impacts environnementaux de ses activités et les normes et objectifs fixés en la matière	Chapitre III	Faire progresser les pratiques de pêche Optimiser les consommations énergétiques	186 - 189 194 - 205
Décrire tout litige ou poursuite, relatifs des problématiques d'ordre environnemental, dont l'émetteur fait l'objet	Chapitre III	Optimiser les consommations énergétiques	194 - 205
Indication des actions et mesures mises en place pour évaluer et minimiser les impacts environnementaux de l'activité	Chapitre III	Faire progresser les pratiques de pêche Optimiser les consommations énergétiques	186 - 189 194 - 205
Indication sur les mesures de gestion et d'élimination des déchets	Chapitre III	Optimiser les consommations énergétiques	186 - 189
Indication sur les consommations d'eau, d'énergie et de matière premières ainsi que les mesures mises en place pour l'optimisation de ces consommations	Chapitre III Annexes	Optimiser les consommations énergétiques Tables d'indicateurs environnementaux	186 - 189 209
2. Information sociales			
Préciser les grandes lignes de la politique de gestion des ressources humaines, notamment en matière de :			
Recrutement	Chapitre II	Le capital humain	156 – 165
Rémunération	Chapitre II	Développer l'employabilité et les compétences	166 – 171
Gestion des carrières	Chapitre II	Développer l'employabilité et les compétences	166 – 171
Formation (y compris le nombre de salariés ayant bénéficié d'une formation pendant la période par rapport à l'effectif global, ainsi que le budget de formation de la période par rapport à la masse salariale globale)	Chapitre II Annexes	Développer l'employabilité et les compétences Tables d'indicateurs sociaux	166 – 171 208 - 209
Mesures mises en place pour l'emploi et l'insertion des personnes handicapées	Chapitre II	Le capital humain	156 – 165
Mesures mises pour l'égalité entre les femmes et les hommes	Chapitre II	Le capital humain	159 – 160
Fournir l'effectif de l'émetteur sur les trois derniers exercices, en indiquant :			
La répartition par branche d'activité	Chapitre II	Le capital humain	159 –160
La répartition par nature de contrat de travail (CDI, CDD, Interim…)	Chapitre II	Développer l'employabilité et les compétences	166 – 171
La répartition par catégorie (direction, cadre, employés.), déclinée par genre	Chapitre II	Développer l'employabilité et les compétences	166 – 171
La répartition globale par genre	Chapitre II	Le capital humain	156 – 165
La répartition par ancienneté	Chapitre II Annexes	Le capital humain Tables d'indicateurs sociaux	71 208 – 209
Indication de tout schéma d'intéressement et de participation du personnel en précisant la date, la nature, les principales modalités de ces contrats ainsi que les sommes affectées à ce titre pour chacune des trois dernières années	Chapitre II	Développer l'employabilité et les compétences	166 – 171
Fournir l'effectif de l'émetteur sur les trois derniers exercices, en indiquant :			
Nombre de représentants du personnel	Chapitre II Annexes	Offrir un environnement de travail motivant Tables d'indicateurs sociaux	176 – 179 208 – 209
Nombre de jours de grève par exercice	Chapitre II Annexes	Offrir un environnement de travail motivant Tables d'indicateurs sociaux	176 – 179 108 – 109
Nombre d'accidents de travail par exercice	Chapitre II Annexes	Prévenir les risques liés à la santé et sécurité au travail Tables d'indicateurs sociaux	172 – 175 208 – 209
Nombre de licenciements par exercice (par catégorie)	Chapitre II Annexes	Le capital humain Tables d'indicateurs sociaux	163 208 – 209
Nombre de démissions par exercice (par catégorie)	Chapitre II Annexes	Le capital humain Tables d'indicateurs sociaux	166 – 171 208 – 209
Nombre de recrutements par exercice (par catégorie)	Chapitre II Annexes	Le capital humain Tables d'indicateurs sociaux	163 208 – 209
Nombre et nature des litiges sociaux (collectifs ou individuels) par exercice	Chapitre II Annexes	Offrir un environnement de travail motivant Tables d'indicateurs sociaux	176 – 179 208 – 209
1. Gouvernance			
Composition de l'organe de gouvernance			
Membres exécutifs et non exécutifs	Chapitre I	Aller plus loin dans nos structures de gouvernance	134 – 135
Membres indépendants	Chapitre I	Aller plus loin dans nos structures de gouvernance	134 – 135
Critères retenus pour la qualification d'administrateurs indépendants	Chapitre I	Aller plus loin dans nos structures de gouvernance	134 – 135
Dates de nomination des membres de l'organe de gouvernance et date d'expiration de leur mandat	Chapitre I	Aller plus loin dans nos structures de gouvernance	134 – 135

Informations requises	Chapitre du rapport ESG	Partie du rapport ESG	Pages
Fonctions au sein de l'instance de gouvernance, représentation des parties prenantes	Chapitre I	Aller plus loin dans nos structures de gouvernance	134 –135
La parité, et les règles suivies en la matière	Chapitre I	Aller plus loin dans nos structures de gouvernance	134 – 137
Nombre de mandats par administrateurs	Chapitre I	Aller plus loin dans nos structures de gouvernance	134 – 135
Existence des comités spécialisés et leurs compositions respectives	Chapitre I	Aller plus loin dans nos structures de gouvernance	134 – 137
Assiduités aux séances du conseil (nombre de réunions du conseil durant la période, taux de présence effective de chaque administrateur)	Chapitre I	Aller plus loin dans nos structures de gouvernance	134 – 135
Rémunération des administrateurs	Chapitre I	Aller plus loin dans nos structures de gouvernance	134 – 135
Rémunération des dirigeants (enveloppe globale, stock-option par dirigeant, avantage en nature)	Chapitre I	Aller plus loin dans nos structures de gouvernance	134 – 135
Relation avec les actionnaires : Information communiquées aux actionnaires	Chapitre I	Aller plus loin dans nos structures de gouvernance	134 – 135
Processus d'évaluation de la performance de l'instance de gouvernance par rapport aux thèmes économiques, environnementaux et sociaux	Chapitre I	Aller plus loin dans nos structures de gouvernance	134 – 139
Éthique, déontologie et prévention de la corruption			
Actions engagées pour prévenir la corruption	Chapitre I	Consolider nos principes éthiques et déontologiques	142 – 145
Mesures prises en réponse à des incidents de corruption	Chapitre I	Consolider nos principes éthiques et déontologiques	142 – 145
2. Informations sur les parties prenantes			
Impact économique et social de l'activité de la société sur la populations riveraines ou locales et développement régional : création d'emplois, investissement dans les domaines de la santé, de la culture, l'éducation	Chapitre II	Prévenir les risques liés à la santé et sécurité au travail Offrir un environnement de travail motivant Soutenir les communautés locales	172 – 175 176 – 179 180 – 182
Impact des investissements en matière d'infrastructures et de services publics	Chapitre II Chapitre III	Soutenir les communautés locales Optimiser les consommations énergétiques	180 – 182 194 – 199
Actions correctives mises en place au sein des activités comprenant des impacts négatifs significatifs potentiels ou avérés sur les communautés locales	Chapitre III	Faire progresser les pratiques de pêche Optimiser les consommations énergétiques	186 – 188 194 – 199
Conditions de dialogue avec les parties prenantes	Préambule	Le dialogue avec les parties prenantes	116 – 119
Politiques et critères de sélection des parties prenantes (clients, fournisseurs, partenaires…)	Chapitre I	Consolider nos principes éthiques et déontologiques	142 – 147
3. Autres			
Les objectifs et les engagements de l'émetteur en matière de démarche RSE	Préambule	L'étude de matérialité et les engagements stratégiques	120 – 127
Les réalisations en la matière sur les trois derniers exercices		L'ensemble du rapport	

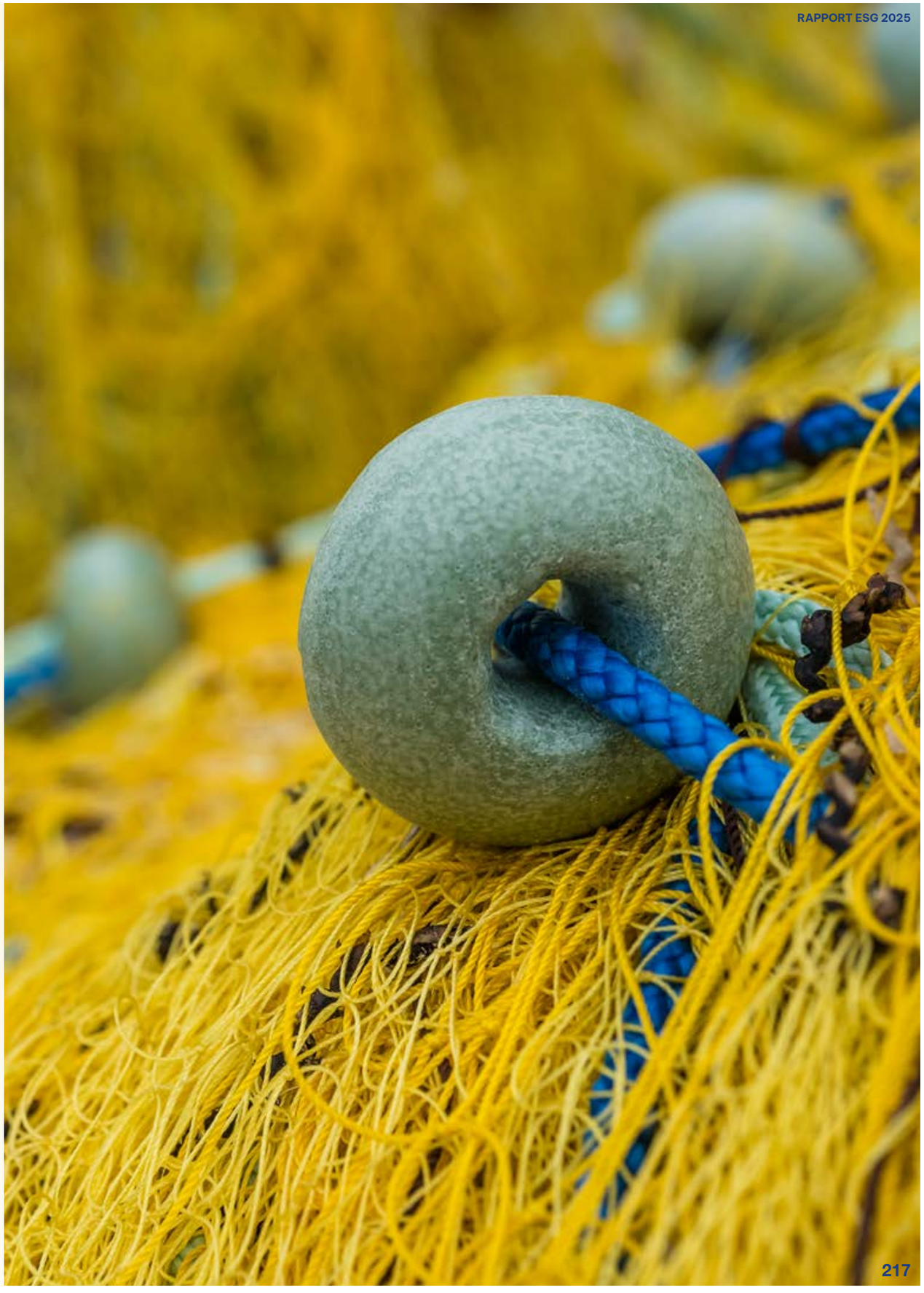

UNIMER
GROUP

15, Rue Jabal Saghrou - CIL
Casablanca - Maroc
Tél. : +(212) 522 79 14 80/85

www.unimergroup.com